

AMO Point Jeune Luxembourg

Rue des Glycines, 14
6760 Virton
Tel : 063 40 25 50
Mail : amopjl@hotmail.com
Site : www.amopointjeunelux.be

Diagnostic social

2023

Identité de l'AMO : Point Jeune Luxembourg Asbl
Matricule : i0117
Arrondissement : Arrondissement judiciaire d'Arlon
Zone d'action : Division d'Arlon, excepté Arlon
Personne de contact : Coralie Lambert, Directrice

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
PRESENTATION ET CONTEXTE DE L'AMO	5
MODALITES DU DIAGNOSTIC SOCIAL EN LIEN AVEC LE PROJET EDUCATIF	6
PREVENTION EDUCATIVE – STATISTIQUES.....	8
THEMATIQUES.....	9
1. LA PARENTALITE	9
2. LA PRECARITE	15
3. LES VIOLENCES.....	21
4. LA MOBILITÉ.....	28
5. LES SEPARATIONS PARENTALES CONFLICTUELLES.....	38
6. LA SANTE MENTALE.....	40
7. LES HISTOIRES DE VIE	46
8. L'ISOLEMENT	49
9. LA RESPONSABILISATION.....	54
10. LES ECRANS.....	60
CONCLUSION	66
ANNEXES.....	67
<i>Cartographie générale de nos actions/projets en prévention sociale</i>	67
1. Préambule	67
2. Commune de Virton	67
2.1 <i>Didactique</i>	67
2.2 <i>Espaces ouverts</i>	67
2.3 <i>Vacances scolaires</i>	67
2.4 <i>Comité d'accompagnement du Plan de cohésion sociale (PCS)</i>	68
2.5 <i>Projet « En-jeux d'enfants »</i>	68
2.6 <i>Projet vélo</i>	69
3. Commune de Habay	69
3.1 <i>Espaces ouverts</i>	69
3.2 <i>Espace « Ados »</i>	69
3.3 <i>Congés scolaires</i>	69
3.4 <i>Jeunesse solidaire à Habay (Anciennement « Été solidaire »)</i>	70
3.5 <i>Comité d'accompagnement du Plan de cohésion sociale Habay/Tintigny</i>	70
3.6 <i>AB Cocon</i>	70
3.7 <i>Projet « En-jeux d'enfants »</i>	71
3.8 <i>Projet « vélos »</i>	71
3.9 <i>La psychomotricité relationnelle parents/jeunes enfants :</i>	71
4. Commune de Martelange	72

4.1	<i>Comité d'accompagnement du Plan de cohésion sociale de Martelange</i>	72
4.2	<i>Commission Communale d'Accueil</i>	72
5.	<i>Actions et projets divers</i>	73
5.1	<i>Conseil de Prévention de la Division d'Arlon</i>	73
5.2	<i>Articulation Aide à la Jeunesse/CPMS « CML Arlon »</i>	73
5.3	<i>ASAJA</i>	74
5.4	<i>Plateforme AAJ-CPAS</i>	74
5.5	<i>Conseil de Concertation Intra-sectoriel (CCIS) d'Arlon</i>	74
5.6	<i>Commission de Coordination d'Aide aux Enfants Victimes de Maltraitance (CCAEMV)</i>	74
5.7	<i>Projet de prévention générale</i>	75
5.8	<i>Intervention : « vivre ensemble »</i>	76
5.9	<i>Articulation avec d'autres services de réseau</i>	76
5.10	<i>Projet de Prévention générale 2018-2020 « Vivre mère, vivre père et manquer... »</i>	76
5.11	<i>Articulation AJ/ Avocats</i>	76
5.12	<i>Commission jeunesse</i>	77
5.13	<i>Réseau Matilda</i>	77
5.14	<i>PLAMO (Plateforme Luxembourgeoise des AMOs)</i>	78
5.15	<i>Plateforme violences conjugales (division Arlon et Provinciale)</i>	78
5.16	<i>Collectif AMO.net</i>	78
5.17	<i>GénérationS AMO → Interpel'AMOs</i>	79
5.18	<i>Les assises de la prévention</i>	79
	<i>Statistiques des années 2020, 2021 et 2022</i>	81

INTRODUCTION

Ce diagnostic est la version réactualisée de celui dressé en 2020. Comme pour le précédent, nous avons fait le choix de travailler par grands thèmes. Certaines des thématiques ont été actualisées, d'autres ont disparues. De nouvelles thématiques sont également apparues. Bien que nous travaillions majoritairement chacun de manière individuelle, force est de constater que nous rencontrons les mêmes problématiques. Nous avons donc fait le choix de rédiger ce diagnostic social en le scindant en 9 grandes thématiques : parentalité, violences, mobilité, précarité, histoires de vie, santé mentale, séparation parentale conflictuelle, isolement et responsabilisation. Dans chacune de ces thématiques, nous avons choisi d'abord de définir la notion afin de bien comprendre le propos, de dresser des constats de terrain, de détailler la problématique pour ensuite expliquer notre méthodologie de travail éducative et sociale avant d'enfin détailler nos actions menées et nos objectifs futurs.

Entre le précédent diagnostic et celui-ci, 3 années se sont écoulées. Durant ces 3 années, bons nombres de changements ont affecté notre société et ont eu un réel impact sur les personnes. On ne peut ignorer la pandémie Covid 19 et les mesures restrictives qui en ont découlé ou encore la guerre en Ukraine et ses conséquences économiques. Ces 2 crises successives en ont créé une troisième qui a directement et concrètement impacté les ménages : la crise énergétique avec la flambée des coûts de l'énergie et du carburant. Il nous a donc semblé évident d'aborder cela dans le présent diagnostic puisque nous mesurons les conséquences de ces changements au quotidien dans notre travail auprès des jeunes et des familles.

Pour mieux cerner notre travail, nous avons fait le choix d'insérer une partie relative au contexte et à la zone géographique que couvre notre AMO. C'est essentiel car chaque territoire a bien entendu ses spécificités. Et pour comprendre les problématiques qui nous touche, il faut connaître le contexte qui les entoure.

Nous avons également consacré une partie du présent document aux données statistiques afin d'étayer notre raisonnement par des chiffres. Les données statistiques concernent les années 2020, 2021 et 2022. Elles sont présentées en annexe et ce, afin de ne pas alourdir le document, ainsi que la cartographie générale de nos actions/projets en prévention sociale.

L'ordre de présentation des thématiques ne respecte pas un ordre d'importance. Nous avons cependant voulu placer en premier la thématique « parentalité » qui nous semble être la plus conséquente.

Il est évident que si ces problématiques sont présentées de manières distinctes (et ce dans un souci de clarté), dans la réalité quotidienne de notre travail, elles sont très souvent entremêlées et cumulatives. Cela a pour conséquence que certaines actions ou projets se retrouvent dans plusieurs thématiques ce qui peut sembler un peu redondant.

Il est important de préciser que le présent diagnostic social se limite aux principales thématiques rencontrées et/ou travaillées dans notre quotidien d'AMO. Cela ne représente donc pas la totalité de nos actions.

Enfin, la réalisation de ce diagnostic social est le reflet de notre propre lecture. Nous ne sommes pas porteurs de la vérité mais, plutôt, porteur de notre réalité, de nos limites.

PRESENTATION ET CONTEXTE DE L'AMO

I. Notre zone d'intervention

Nous intervenons sur les communes de la division d'Arlon, hormis Arlon qui elle est couverte par l'AMO Ado-micile. L'antenne du Service Droit des Jeunes (AMO SDJ) couvre l'ensemble de la division d'Arlon.

Soit, 14 communes recouvrant 131 villages pour une superficie de 969,81 km².

Notre province est une province à caractère rural. Elle comptait, au 1er janvier 2020, 286 571 habitants, soit une densité de 64,54 habitants/km² pour une superficie de 4 440 km².

II. Nos moyens

L'équipe, de 5 ½ ETP, est composée d'intervenants sociaux (éducateurs, assistants sociaux), d'une rédactrice et d'une directrice.

Le service est ambulatoire et réalise une moyenne de 46.000 km/an. Nous avons récemment acquis un véhicule afin de faciliter les déplacements de l'équipe.

Nous intervenons de manière fixe au sein de deux quartiers d'habitations sociales, l'un à Habay-la-Neuve et l'autre à Virton.

III. Notre cadre de travail

En matière de philosophie est de veiller à laisser les jeunes (de 0 à 22 ans) et leurs parents aux commandes. Notre rôle est d'accompagner, de soutenir et d'être un agent « facilitateur » au service du jeune et/ou des parents qui rencontrent des difficultés à un moment donné de leur existence.

Notre intervention se doit d'être, dans la mesure du possible, la plus adaptée à chacun et non une réponse standardisée. C'est ensemble que nous essayons de co-construire les réponses.

Nous interpellons les jeunes et/ou leurs parents afin qu'ils puissent mesurer les effets de leurs décisions (les aider à les nommer sans les juger).

Ce sont uniquement les usagers qui nous mandatent, qui nous permettent de les accompagner en toute transparence et confidentialité.

Ils sont à l'initiative de la demande et décident en toute liberté de l'arrêt de notre intervention sans nécessité de justifications. Cette liberté est importante et amène une plus-value dans nos suivis par rapport à d'autres services du secteur.

MODALITES DU DIAGNOSTIC SOCIAL EN LIEN AVEC LE PROJET EDUCATIF

I. Modalité d'analyse du milieu de vie des jeunes

L'analyse du milieu de vie se fait de plusieurs manières. D'une part notre mode ambulatoire nous donne un accès direct au milieu de vie des jeunes lors des rendez-vous individuels. La rencontre des parents est également un facteur important dans l'analyse du milieu de vie puisqu'ils en sont souvent les acteurs.

D'autre part, du fait de la présence de nos locaux au sein des quartiers où vivent les jeunes, de la rencontre régulière de leurs habitants, des actions collectives menées dans ces quartiers, nous sommes confrontés directement au milieu de vie des bénéficiaires.

Ensuite, les rencontres entre acteurs du secteur de l'aide à la jeunesse, que ce soit lors d'inter AMO, de colloques, de séances d'informations ou de formations, est aussi un bon moyen de mieux cerner le milieu de vie dans lequel évolue notre public.

Enfin, la réunion d'équipe est un moment important de partage d'informations.

C'est en fonction de tous ces éléments que nous réfléchissons à la mise en place ou non d'une action collective.

II. Modalités d'analyse des demandes individuelles et collectives

Quel que soit le canal d'accès utilisé pour solliciter une demande d'intervention du service, celle-ci est systématiquement abordée en réunion d'équipe.

En ce qui concerne les demandes individuelles, l'intervenant sera désigné en fonction de sa disponibilité, de la problématique annoncée et de la zone géographique.

Régulièrement, les situations d'accompagnement individuel sont réfléchies et analysées en équipe.

L'intervenant sollicite l'avis de l'équipe en cas de situation « compliquée » ou « particulière ». Cela débouche sur une réflexion et sur une adaptation de nos interventions.

Notre outil de collecte de données statistiques pour le rapport d'activités se voit donc régulièrement modifié.

Au même titre que les demandes individuelles, les demandes collectives sont abordées en réunion d'équipe. La réflexion, ainsi menée, vérifie l'adéquation de la demande par rapport à notre cadre de travail. Les grandes lignes de l'action sont élaborées et une (voire plusieurs) personne est désignée « titulaire » de l'action, investigate celle-ci et fait régulièrement l'état du suivi au niveau de l'équipe.

Ces temps d'échange sont l'occasion de revisiter, d'affiner notre méthodologie de travail et de s'assurer que l'intervention réponde au cadre de l'AMO.

L'évaluation faite au terme de l'action va déterminer la poursuite ou non de celle-ci et/ou les modifications à apporter.

Les demandes adressées au service sont consignées dans un registre des sollicitations elles sont converties en statistiques et ensuite analysées chaque année.

Afin d'éclairer notre démarche, nous récoltons régulièrement le témoignage des personnes concernées par une enquête de quartier.

Nous mettons à profit toutes les rencontres « informelles » et « occasionnelles » lors de nos différentes actions, activités avec les parents, lors de la fête de quartier par exemple.

Notre présence physique au sein du quartier favorise des rencontres spontanées et nous donne le pouls de celui-ci.

III. Modalités de la prise en compte de la parole des jeunes

La prise en compte de la parole des jeunes fait partie intégrante de notre travail au quotidien. Lors de nos entretiens individuels, nous sommes très attentifs à ce que la parole et la réalité du jeune soient prises en compte dans son environnement familial soit :

- En le soutenant dans ce qu'il a à dire au(x) parent(s) ;
- En faisant exister sa parole, sa réalité.

Lors de nos différentes interventions ou animations scolaires, un temps est généralement consacré à « rassembler » ce que les jeunes souhaitent communiquer à leur environnement scolaire et sous quelle modalité : par eux, par nous ou ensemble.

Dans nos « espaces ouverts », nous sommes attentifs aux remarques, propositions faites par tout un chacun.

Nous organisons des réunions avec les jeunes afin :

- D'évaluer le déroulement de ces espaces ;
- De prendre en considération leurs propositions, leurs attentes ;
- D'échanger sur les règles de fonctionnement au sein du local.

IV. Modalités d'actualisation

La récolte des données statistiques est actualisée chaque année en fonction de leur pertinence. La réalisation du diagnostic social est avant tout un travail de réflexion menée par toute l'équipe.

Nous établissons ensemble les grandes lignes directrices de la méthodologie. Cette année, nous avons décidé de réaliser le présent diagnostic social de manière indépendante du précédent.

Nous nous répartissons le travail en sous-groupes.

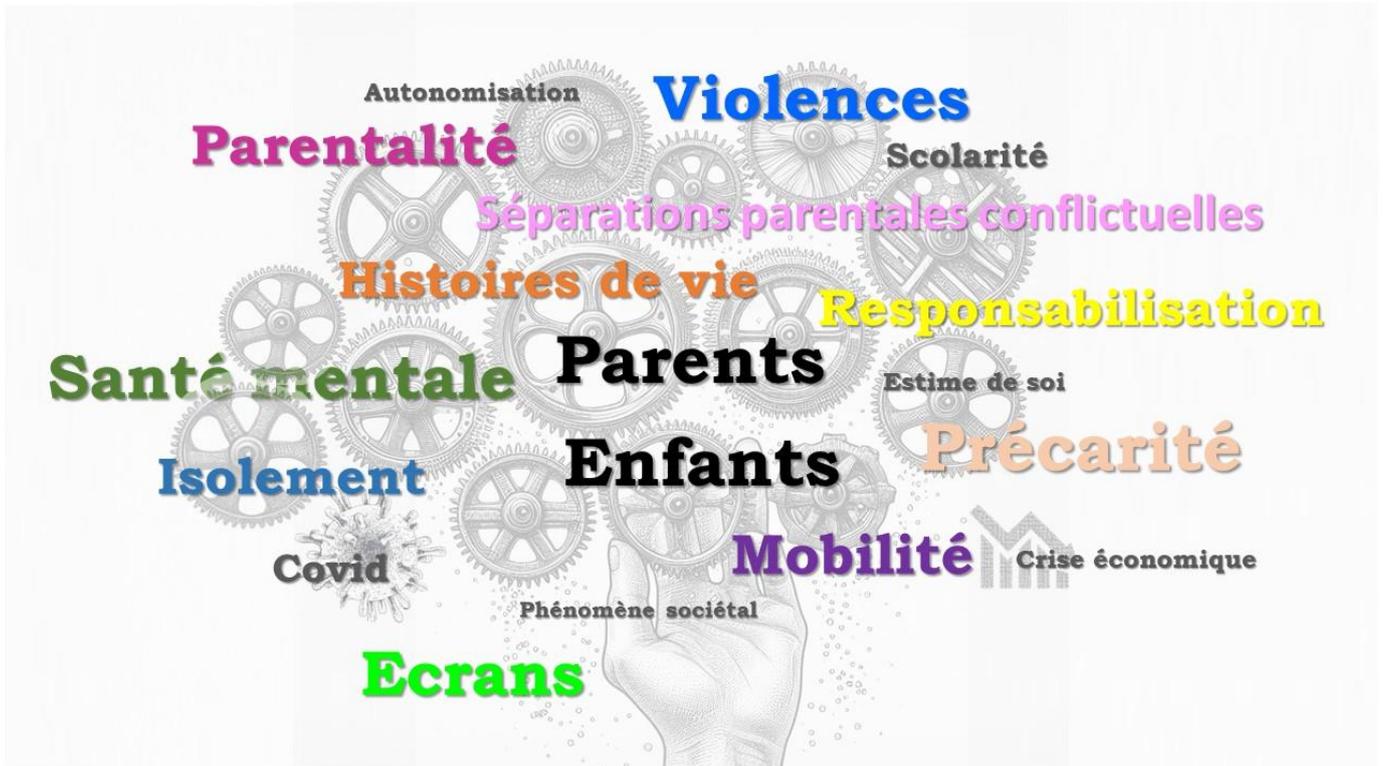
Nous alternons le travail en duo avec des mises en commun collectives.

Une dernière lecture commune valide le rapport dans sa globalité.

PREVENTION EDUCATIVE – STATISTIQUES

Cfr Annexes.

THEMATIQUES



1. LA PARENTALITE

1.1 Notre définition

Dans le cadre de notre pratique professionnelle, nous définissons la parentalité comme un processus dans lequel le parent réfléchit, pratique et expérimente sa fonction et son rôle parental, en fonction de différents facteurs tels que son éducation, ses valeurs et sa culture.

Ce processus se construit et évolue sur base de l'interaction entre le parent et l'enfant, mais aussi entre les parents, impliquant des devoirs et des droits à l'égard du jeune. Celui-ci s'inscrit dans l'histoire familiale, notamment au niveau des dimensions sociales, psychologiques, culturelles et financières de celle-ci.

La parentalité a pour objectif de structurer le quotidien de son enfant en veillant à répondre à ses besoins, de permettre son développement physique, psychique et physiologique et de contribuer de façon positive à sa construction personnelle.

1.2 Constats

Lors de ces dernières années, nous constatons que les demandes de soutien à la parentalité sont les plus fréquentes. Les difficultés liées à la parentalité font généralement l'objet de la demande initiale et constitue notre porte d'entrée dans la famille.

Chaque situation de soutien à la parentalité demande à être abordée de façon singulière et est propre à chaque parent.

Par ailleurs, nous identifions des dénominateurs communs à ces situations : nous retrouvons la fatigue physique - psychologique, la surcharge émotionnelle, le manque et/ou la confusion des repères éducatifs, une représentation idéalisée de la parentalité, un « désordre » au niveau de la place et de la fonction à exercer au sein du système familial. On constate également qu'une majorité des parents éprouvent des problèmes de communication, où parents et enfants ne se rencontrent pas.

Dans notre travail de soutien à la parentalité, nous sommes régulièrement confrontés à des parents en peine à revisiter leurs pratiques, leurs croyances, leurs représentations. Des parents en attente d'un changement, d'une amélioration de la relation sans pour autant se remettre en question et qui désignent l'enfant comme la personne responsable de leurs comportements inadaptés. On entend souvent : « C'est ta faute », « Ce n'est quand même pas à moi de changer ». Dans le même ordre d'idée, on observe des parents qui renvoient la faute sur l'incompétence et/ou l'inactivité des services sociaux.

Ces dernières années, nous sommes de plus en plus amenés à devoir signaler des situations qualifiées de danger aux autorités compétentes. Ces signalements se font majoritairement avec le consentement de la famille. En revanche, d'autres se réalisent sans l'accord de celle-ci. Dans ce genre de situation, il s'avère que bien souvent le lien de confiance et la relation de travail soient rompus.

Notons que la précarité financière représente, ces dernières années, une préoccupation majeure pour un bon nombre des familles entraînant un manque de disponibilité du parent à l'égard de son enfant.

Auparavant, la majorité des familles avec lesquelles nous travaillions étaient issues d'un milieu de vie précaire. Dorénavant, notre champ d'action est beaucoup plus diversifié.

1.3 La problématique

La parentalité est la problématique la plus rencontrée dans notre travail et cette mise au travail peut prendre différentes formes. Nous sommes amenés à travailler tant avec des familles monoparentales, qu'avec des familles recomposées ou des couples parentaux séparés, nécessitant une adaptation du rôle parental selon le contexte.

Les difficultés liées à la parentalité sont souvent associées à d'autres problématiques telles que des soucis de consommation, un problème de santé mentale, un contexte de violence conjugale et/ou intrafamiliale, des blessures passées, des séparations parentales conflictuelles... Toutes ces difficultés éloignent le parent de sa fonction parentale, « parasitent » la mise au travail et le rendent indisponible.

Au sein de notre service, nous sommes de plus en plus confrontés à des situations familiales complexes où les enfants et les jeunes subissent les conséquences de celles-ci et se retrouvent, pour certains d'entre eux, fortement abimés et fragilisés dans leur propre construction identitaire.

Lorsque les parents nous demandent de l'aide, ils semblent pour la plupart démunis, épuisés par leurs vaines tentatives. Leurs réservoirs semblent « à sec » et leurs réponses deviennent de plus en plus « agressives » et « disproportionnées » envers leurs enfants.

Avoir fait appel à de nombreux services peut également renforcer le fait que c'est « l'enfant qui pose problème » et ils perdent au fil du temps l'espoir d'un potentiel changement.

Souvent, une distance s'installe entre le parent et l'enfant et le fossé relationnel se creuse. Ces situations amènent certains enfants à devoir compenser, se substituer à la fonction parentale. L'enfant se voit donc attribuer des compétences qui ne sont pas les siennes et l'éloignent de ses propres besoins.

Parmi les problématiques liées à la parentalité, nous retrouvons celle des conflits parentaux. Ces dernières années, nous sommes régulièrement sollicités par des parents pris dans un conflit parental. L'enfant est tiraillé entre les 2 parents et subit les dégâts de la bataille. L'augmentation accrue de ces demandes, amène Point Jeune à réfléchir à la création d'un service propre à ce genre de situations. Problématique qui nécessite un processus d'intervention spécifique.

1.4 Notre méthodologie

En tant qu'AMO, les actions menées relèvent systématiquement d'un travail de soutien et d'accompagnement socio-éducatif. La finalité est de veiller à l'épanouissement du jeune dans son milieu de vie familial, scolaire, etc. et ce, afin d'éviter la rupture avec celui-ci. L'objectif est de maintenir le parent au centre de sa situation et qu'il soit le moteur du changement.

Nos interventions ont pour objectif d'identifier les difficultés rencontrées, de pouvoir les nommer, les comprendre, les situer dans le temps et dans leur contexte familial.

L'élaboration des réponses se fait sur base d'une priorisation des difficultés. « Actuellement, qu'est-ce qui vous met le plus en difficulté ? ».

Lors de ces entretiens, nous tentons d'ouvrir le dialogue sur la place et la fonction de chacun dans le système familial, les besoins et les attentes de l'enfant. Les échanges portent également sur l'identification des compétences parentales.

Amener le parent à nommer et à prendre conscience de ses pratiques, de ses croyances et de ses valeurs. L'amener à réfléchir sur la portée et l'effet destructeur des propos ou actes portés sur l'enfant. Par exemple : « Tu es vraiment un abruti », ...

Revenir sur sa représentation parentale, le parent « rêvé » et le parent « possible ». Sensibiliser le parent aux effets de ses dires, de ses actes quant au bien-être et à la construction de son enfant. Reconnecter le parent sur ses besoins et les besoins de son enfant. Construire avec le ou les parents les ressources internes et externes au système familial.

Notre travail porte non seulement sur la réflexion et l'élaboration de réponses mais aussi sur l'expérimentation et l'évaluation de celles-ci. La complexité et le nombre croissant des situations nous amène à devoir nous former et nous outiller davantage. Grâce à ses formations, nous diversifions nos approches de travail telles que l'approche systémique et l'approche contextuelle. Nous utilisons des outils comme la ligne du temps, le génogramme, la carte du réseau, le renforcement positif, l'expression des émotions, la communication non violente, le jeu, le livre, ... Il s'agit d'un travail de co-construction où nous veillons à ce que le parent occupe une place active dans son processus de changement.

Nos interventions ne sont pas limitées dans le temps et respectent le rythme de la personne. De même, nous pouvons travailler tant avec le ou les parents, la fratrie, un enfant, ... toutes les combinaisons sont possibles et à adapter à la situation.

La complexité des situations nous amène, dans les limites de nos compétences et devoirs, de plus en plus à faire appel au réseau. D'où l'intérêt de connaître le cadre d'intervention des partenaires et d'organiser des rencontres d'articulation avec le parent et les services en place. A la demande de la famille, nous pouvons les accompagner lors de réunions avec le SAJ, le SPJ, Oasis famille, ... Lors de ces rencontres, notre rôle sera de soutenir la famille. Au besoin,

et avec l'accord préalable de celle-ci, amener des informations utiles à l'évolution de la situation. Nous veillerons à la bonne compréhension des échanges.

Depuis peu, nous avons systématiser le travail en binôme lorsqu'il s'agit de situations de séparations parentales conflictuelles. Le travail en co-intervention permet d'élargir le champ des possibles et de croiser les regards et d'avoir une plus grande prise de recul. L'objectif visé par cette méthodologie est de tenter d'amorcer une médiation, dans un contexte aussi neutre que possible et d'entretenir une réflexion sur l'importance d'établir une communication adéquate entre chacun des membres du système familial.

Au travers de toutes ses actions, l'AMO se confronte à la notion d'attachement : maintien, restauration et amélioration du lien parent-enfant.

Outre la difficulté de la structure familiale, la famille est confrontée à une stigmatisation importante suite à une forte pression sociale qui impose la « perfection du parent ». Difficulté à activer la parentalité en l'absence de l'enfant et le mobiliser dans ses capacités et compétences à être parent à distance. Dans un contexte d'éloignement familial, l'importance de travailler au lien. Notons que l'intervention menée par l'AMO sera différente si on se situe en début ou en fin de placement.

1.5 Nos actions

Dans le cadre de notre travail de soutien à la parentalité, les actions menées relèvent tant de la prévention éducative que de la prévention sociale.

Parmi ces actions, nous retrouvons :

- Les entretiens menés en famille, que ce soit avec le ou les parents, l'enfant et/ou le jeune, la fratrie ou l'ensemble de la famille.
- L'accompagnement du parent lors de droits de visite, de réunions avec le réseau.
- Lors des espaces ouverts : les observations et les interactions avec l'enfant sont relayées au parent. Des temps parents sont organisés de façon à créer une continuité- un lien entre les espaces ouverts et la maison. Dans le même ordre d'idées, au terme des vacances scolaires, un repas est proposé aux parents et aux enfants.
- Une journée à la mer et une journée à Pairi Daiza : permettre aux parents et aux enfants de passer un moment en famille, en dehors de leur environnement.
- La fête de quartier : profiter en famille d'un moment convivial.
- AB Cocon : rompre l'isolement parental.
- Les animations « Tisser du lien », créer du lien par le biais de la psychomotricité relationnelle.
- Les ateliers lecture : amener le parent et l'enfant à se rendre à la bibliothèque et passer un bon moment.
- Le projet Trame : permettre aux parents de découvrir les œuvres réalisées par leurs enfants lors d'expositions.

1.6. Nos objectifs futurs

- Poursuivre et maintenir les actions en cours.
- Concrétiser le projet d'un espace de travail dédié aux parents pris dans une séparation parentale conflictuelle. (Cfr EPS).

2. LA PRECARITE

2.1 Notre définition

Nous avons choisi cette thématique car nous travaillons essentiellement avec un public dont l'état est dit « précaire ». Mais cette notion est vague. Il fallait donc la définir. L'équipe a eu des difficultés à se mettre d'accord sur cette notion. Mais nous avons décidé de reprendre la définition de l'OMS qui nous semble être un bon point de départ à notre réflexion :

« La précarité est « l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales et de jouir de leurs droits fondamentaux ».

La précarité a pour conséquence de rendre plus difficile l'intégration des personnes concernées dans la société. Elle empêche les individus qui en sont victimes de mener des projets et d'être maîtres de leurs choix. Elle peut être source d'angoisse et être à la base d'autres conséquences négatives pour les personnes touchées.

La précarité est pour nous synonyme de fragilité et d'instabilité. C'est pourquoi nous reprendrons ces différents termes ci-dessous.

2.2 Les constats :

Plusieurs constats nous amènent à identifier la précarité comme un facteur important dans les problématiques suivantes :

- La maladie mentale ;
- Le manque de formation et le manque de motivations à se former ;
- La difficulté à vivre décemment ;
- La vulnérabilité des individus à affronter les crises, tant sanitaire qu'économique. Des personnes qui étaient de prime abord à l'abri de toute forme de précarité se sont retrouvées précarisées. Les index successifs ne leur ont pas permis de maintenir leur niveau de vie ;
- La fracture numérique. La transformation numérique des administrations, laisse sur le côté une population qui n'a pas accès au numérique et/ou comprend difficilement son fonctionnement.
- La fragilisation des familles de génération en génération qui sont de plus en plus précarisées.
- L'isolement social et culturel.
- ...

2.3 La problématique

Nous constatons que la précarité peut prendre plusieurs formes : financière, sociale, affective, culturelle, intellectuelle, numérique, etc. En effet, chacune est différente et a ses propres fragilités. Il est évident que chacun des types de précarité peut en entraîner d'autres et faire ainsi « effet boule de neige ». Ceci met les personnes face à des difficultés qui leur paraissent insurmontables car ils ne savent plus par où commencer pour s'en sortir. Voici une liste non exhaustive des formes de précarité que nous rencontrons :

- La précarité financière : avoir des fins de mois difficiles, des difficultés à trouver un logement décent, peu de moyens pour les loisirs, des difficultés de mobilité, des difficultés à avoir accès aux soins de santé, des difficultés d'accès à certains comforts matériels (vêtements à la mode, mobilier, etc.),...
Nous remarquons cependant que les personnes développent des « solidarités » inventives qui leur permettent de dépenser moins.
À d'autres moments, nous remarquons qu'ils sont amenés à devoir faire des choix par défaut (par exemple : payer la nourriture ou payer la consultation chez le médecin) ; Cette précarité financière s'est retrouvée exacerbée par la crise sanitaire et la crise économique. Pendant le Covid, beaucoup de familles et de jeunes se sont retrouvés sans matériel informatique. Ils ont donc rencontré des difficultés à poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions.
- La précarité numérique : Il y a d'un part l'accès au matériel informatique (ordinateur, imprimante, antivirus, connexion internet, ...) et d'autre part, la connaissance de l'utilisation du matériel (savoir effectuer une recherche, accéder aux différentes plateformes scolaires ou publiques, acheter en ligne, protéger sa vie privée et son image, éviter les fraudes informatiques, ...).
- La précarité sociale : la pauvreté du réseau ; carence affective ; avoir de mauvaises connaissances, ressources et/ou applications des normes sociétales, des difficultés à se créer un réseau familial, amical stable et fiable, être isolé ; avoir des difficultés à rentrer en contact avec les autres, ... ;
Le covid a accentué cette précarité sociale et laisse encore aujourd'hui des stigmates. Après la fin des mesures sanitaires ordonnées, les relations sociales qui ont été abimées n'ont pas pu se réparer du jour au lendemain, toutes classes sociales confondues. Des liens ont été brisés et non retissés ensuite.
- La précarité affective : instabilité affective, difficulté à gérer ses émotions ; avoir une faible estime de soi, des difficultés à entretenir les liens avec les personnes proches, des carences liées au vécu, une difficulté d'introspection et un manque de connaissance de soi, des troubles de l'attachement, ... ; La crise covid a encore une fois mis à mal les relations interpersonnelles et intergénérationnelles.
Le port du masque empêchait l'accès aux expressions du visage ce qui rendait la communication moins riche tant au niveau professionnel qu'interpersonnel.

Les ménages ont été mis à mal avec les restrictions sanitaires. Devoir vivre tous ensemble la plupart du temps, ne plus pouvoir aller à l'extérieur (travail, loisirs, amis, ...). Cela a eu pour conséquence directe une augmentation des violences intrafamiliales.

- La précarité culturelle : avoir peu de loisirs (pratiquer du sport, aller au cinéma, s'évader au quotidien), ne pas savoir partir en vacances, ... ; Tout a été arrêté pendant la crise du covid. Plus de bouffée d'oxygène pour sortir du quotidien, plus aucun moyen de s'épanouir personnellement.
- La précarité intellectuelle : avoir peu de connaissances, peu de stimulations intellectuelles, avoir des difficultés liées à la compréhension administrative, des difficultés scolaires ; avoir peu de connaissances des autres cultures, des autres modes de vies; avoir peu d'accès et d'esprit critique face aux médias et à l'actualité ; avoir peu de connaissances de l'Histoire ; connaître peu de mots pour exprimer ce que l'on ressent ;

Les informations données par les médias lors des crises, et la manière dont elles peuvent être interprétées renforce la précarité intellectuelle, favorise les raccourcis d'idées et la désinformation.

La précarité intellectuelle de certains parents ne favorise pas le suivi des enfants au niveau de la scolarité. Les parents sont dépassés par la matière et la méthode d'apprentissage. Enfants avec peu d'ambition parce que l'école n'est pas une valeur familiale.

- La précarité institutionnelle : la constante augmentation des demandes d'aide a complètement saturé les services de l'aide à la jeunesse. Pendant les crises, les différents professionnels dans le monde du socio-éducatif et de la santé mentale ont cruellement manqué. Le retard se fait encore sentir actuellement. Les services de l'aide à la jeunesse ne cessent de demander plus de moyens pour assurer leur masse de travail. Les grèves qui ont eu lieu en 2023 ont été difficiles à vivre pour les bénéficiaires des services qui n'avaient plus d'interlocuteur, et qui voyaient leur situation personnelle en statu quo.

2.4 Notre méthodologie

Nous travaillons de façon individualisée en fonction des types de précarité qui sont constatés dans chaque situation.

Comme énoncé précédemment, la précarité étant synonyme d'instabilité et de fragilité, l'AMO tente d'abord d'amener la famille à réfléchir sur sa situation. Ensuite, nous construisons avec elle des réponses les plus adéquates possibles afin que celle-ci puisse améliorer ou éviter d'aggraver son quotidien.

Nous aidons les jeunes et les parents à s'ouvrir vers l'extérieur, que ce soit par la découverte de nouvelles choses, de nouvelles personnes ou de nouveaux lieux,... Cela permet aux personnes de renforcer/créer leur réseau et de travailler aux différentes formes de précarité nommées ci-dessus. En prévention sociale, des affinités se créent entre les différents bénéficiaires. Ils se transmettent leurs « bons plans » pour dépenser moins d'argent. Tout ce maillage social a été fragilisé par la crise sanitaire liée au covid mais aussi par la crise économique.

Pour travailler avec les personnes en situation de précarité, nous utilisons divers « outils » comme l'écoute active, l'empathie, etc.

Lors de conflits familiaux, nous sommes là pour permettre à chacun d'exprimer ce qu'il ressent et amener de la nuance dans les propos et de l'empathie dans la discussion.

En prévention éducative

Dans le cadre de difficultés financières, nous cherchons avec les personnes des solutions concrètes. Par exemple, en les accompagnants dans des institutions spécialisées.

Lors des entretiens, nous travaillons les points suivants : améliorer les liens sociaux intrafamiliaux, apprendre à partager sa parole et à mettre des mots sur ses ressentis.

Via des droits de visite encadrée, nous aidons également la famille à maintenir un lien intrafamilial dans le but de minimiser la précarité affective.

Pendant la crise Covid, nous avons gardés le lien avec les bénéficiaires par le biais du téléphone et des visios. Nous prenions fréquemment de leurs nouvelles et les aidions dans la gestion de crise. Cette situation n'était pas l'idéale surtout que nous vivions des moments très particuliers. Nous avons aussi distribué des kits Covid avec la confection de masques dans un premier temps, ensuite avec du gel hydroalcoolique que nous avons acheté en grande quantité pour le distribuer à nos familles. Ceci permettant au maximum le retour dans une vie sociale avec les moyens les plus sécurisés pour tous.

En prévention sociale

Nous menons des actions en partenariat avec différentes institutions (bibliothèques, communes, CPAS, centres de Planning familial, ...).

2.5 Nos actions

Voici une liste des actions pour lesquelles nous travaillons cette thématique :

En prévention éducative

- Les espaces ouverts et activités lors des vacances scolaires : Lors de ces temps d'animations, nous travaillons le vivre ensemble et l'ouverture à l'autre. Nous répondons à une certaine forme de précarité sociale. Nous travaillons également à la précarité culturelle au travers de jeux de société, de livres, de sorties à l'extérieur (bibliothèque, Histoire de la commune, ...). Nous proposons également des activités culinaires et des bricolages. Nous discutons de l'organisation quotidienne avec les jeunes et les parents pour leur montrer d'autres solutions possibles (exemple : comment bien faire ses courses pour éviter de payer trop cher ?) ;
- Excursions : Nous organisons à moindre coût des sorties pour les familles. Depuis le Covid, nous avons un projet commun avec la Maison des jeunes de Virton. Nous avons pu donner l'opportunité à plusieurs de nos bénéficiaires de participer à des activités ou excursions pour 1 euro. Nous avons eu l'occasion de nous rendre au Parc animalier de Pairi Daiza, d'aller à la mer du Nordou encore d'assister à un spectacle.
- L'atelier « Tisser du lien » : Cet atelier à destination des tous petits (le public cible est âgé de 0 à 3 ans) se déroule tous les 2 mois et rassemble environ 3 à 4 duos « parent-bébé ». Lors de chaque rencontre, nous permettons au parent de travailler la précarité affective en passant des moments privilégiés avec son bébé. Le but est de créer du lien, de l'attachement et de mettre des mots sur la relation.
- Le projet « Jeunesse solidaire à Habay » : Nous permettons à des jeunes de travailler la précarité financière via la réalisation d'un job d'étudiant. Nous permettons également de renforcer leur réseau en mettant en relation ces jeunes et des personnes bénéficiant des services du CPAS. Depuis plus de dix ans, chaque année, nous encadrons des jeunes dans leur job étudiant.
- La fête de quartier : Nous permettons de renforcer le réseautage entre les habitants du quartier. L'organisation d'une brocante permet de vendre des objets encombrants et d'acheter à bas prix.
- L'opération CAP 48 : Par cette action, nous sensibilisons les jeunes à la différence qu'est le handicap. Nous travaillons la précarité sociale en leur apprenant à parler à des inconnus, à vendre un produit, ... ;
- Le repas convivial lors des vacances scolaires : Lors de ces temps d'accueil, il nous arrive fréquemment de réaliser un repas avec les enfants. Nous y voyons deux avantages : tout d'abord, les enfants ont la possibilité de manger un repas équilibré ; ensuite nous pouvons leur démontrer, ainsi qu'à leurs parents, que faire ses courses dans le but de cuisiner est souvent moins onéreux que d'acheter un sandwich ou des plats préparés.
- Devoirs : Nous permettons aux jeunes de travailler la précarité sociale et intellectuelle en les accompagnant dans la réalisation de leurs devoirs.

- En-jeux d'enfants : Facilite l'accès à des jeux de société aux familles. Le projet « En-jeux d'enfants » travailler à la précarité culturelle et sociale en favorisant le jeu en famille et en répondant à la précarité financière.

En prévention sociale

- Habay cocon. Qui permet à tous de se croiser dans un lieu autour du thème de la parentalité et donner des trucs et astuces. C'est aussi un bel endroit pour sortir de la précarité sociale rencontrer du monde et partager un bon moment.
- Le projet Trame. En partenariat avec l'asbl Tribal Souk. Le projet visait à proposer de recycler les vieux vêtements pour en faire des réalisations artistiques. Faire réfléchir, le jeune sur la société de consommation et éviter le gaspillage.
Le temps passé ensemble pendant les activités artistiques permet de renforcer le tissu social entre les participants.
- Le projet AMO.net. Il s'agit d'un collectif d'AMO qui réfléchit à l'utilisation de l'outil numérique. Réflexion autour des dangers, des avantages de l'utilisation professionnelle. Partage de ressources sur le sujet.
- Le projet précarité parentalité. Projet qui sensibilise les professionnels et les étudiants en section socio-éducative à la réalité de vie de nos bénéficiaires.
- Les Plan de Cohésion Sociale

Au travers de toutes ces actions, nous nous efforçons de recueillir la parole des jeunes afin de leur permettre d'améliorer leur environnement en fonction de leurs besoins et de leur apprendre à formuler leurs opinions.

Toutes nos actions ont bien évidemment été impactées par la crise sanitaire. Nous avons dû adapter nos actions de manière significative. Des projets ont été reportés. La fête de quartier, Habay Cocon, ...

2.6 Nos objectifs futurs

- Poursuivre les projets en cours.
- Poursuivre notre devoir d'interpellation des instances de l'aide à la jeunesse. Relayer la parole de nos bénéficiaires aux différents niveaux de pouvoir.

3. LES VIOLENCES

3.1 Notre définition

La violence est définie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme étant « l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès ». Son caractère imprévisible génère de l'insécurité.

Les atteintes peuvent être de natures très différentes : atteintes physiques plus ou moins graves, atteintes psychiques et morales plus difficiles à circonscrire mais réelles (traumatisme de la nudité, de l'humiliation sexuelle), atteintes aux biens, atteintes aux appartenances culturelles, en particulier religieuses.

La violence ne peut être appréhendée indépendamment de critères et de normes.

Ceux-ci peuvent être institutionnels, juridiques, sociaux, religieux, quelquefois même personnels selon la sensibilité, la vulnérabilité physique ou la fragilité psychologique des individus.

La violence est également synonyme de transgression des règles et des normes.

Dans notre pratique les violences se déclinent à travers différentes problématiques :

- **Les violences conjugales** : « Les violences dans les relations intimes sont un ensemble de comportements, d'actes, d'attitudes de l'un des partenaires ou ex-partenaires qui visent à contrôler et dominer l'autre. Elles comprennent les agressions, les menaces ou les contraintes verbales, physiques, sexuelles, économiques, répétées ou amenées à se répéter portant atteinte à l'intégrité de l'autre et même à son intégration socio-professionnelle. Ces violences affectent non seulement la victime, mais également les autres membres de la famille, parmi lesquels les enfants. Elles constituent une forme de violence intrafamiliale. Il apparaît que dans la grande majorité, les auteurs de ces violences sont des hommes et les victimes, des femmes. Les violences dans les relations intimes sont la manifestation, dans la sphère privée, des relations de pouvoir inégal entre les femmes et les hommes encore à l'œuvre dans notre société. »¹
- **Les violences intrafamiliales** : elles sont définies selon la COL3/2006 comme toute forme de violence physique, sexuelle, psychique ou économique entre membres d'une même famille, quel que soit leur âge.

Une réalité familiale apparaissant depuis une dizaine d'années, nous préoccupent davantage au sein de la prévention éducative : le conflit parental. « Il s'agit d'enfants dont les parents sont a priori pourvus de compétences parentales suffisantes pour bien

¹ <https://www.ecouteviolencesconjugales.be/pourquoi-appeler/professionnel/definition/>

s'occuper d'eux, mais qui sont séparés ou divorcés et qui se livrent une guerre telle que la situation des enfants a été jugée préoccupante et qu'un dossier protectionnel a été ouvert »².

- **Les violences sexuelles** : L'Organisation Mondiale de la Santé définit les violences sexuelles comme « tout acte sexuel, tentative pour obtenir un acte sexuel, commentaire ou avance de nature sexuelle, ou acte visant à un trafic ou autrement dirigé contre la sexualité d'une personne en utilisant la coercition, commis par une personne indépendamment de sa relation avec la victime, dans tout contexte, y compris, mais sans s'y limiter, le foyer et le travail ». Par coercition, il faut entendre le recours à la force physique (à divers degrés), l'intimidation psychologique, le chantage et les menaces.

En d'autres termes, tout acte lié à la sexualité et réalisé sans le consentement d'une personne est considéré comme une violence sexuelle. C'est également le cas quand la personne agressée n'est pas capable de refuser ou de montrer son désaccord (parce qu'elle est ivre, droguée, endormie ou encore en incapacité mentale de le faire).

Les violences sexuelles n'impliquent pas obligatoirement un contact physique : elles peuvent aussi être verbales (comme le harcèlement sexuel) ou prendre d'autres formes, par exemple l'obligation de poser nue ou l'exhibition des parties génitales.

- **L'agressivité** est une forme du comportement humain ou animal qui se manifeste par de la violence à l'égard d'autrui ou de soi-même.
- **Les violences institutionnelles**, d'après Linares et Chapon-Crouzet : « se produit par carence, insuffisance ou négligence, par exemple, quand les ressources disponibles ne sont pas suffisantes pour répondre aux problèmes ou apporter des perspectives de solution adéquates. Le nombre trop élevé de prises en charge, les listes d'attente, le débordement de travail et la précarité des équipements, qui affectent tant de professionnels, constituent des illustrations précipitant les maltraitances institutionnelles. Des dispositions légales, des fonctionnements d'institutions ainsi que certaines pratiques censées apporter aide, soin et protection à l'enfant peuvent devenir maltraitants, notamment lorsqu'ils ne respectent pas le rythme, les besoins et les droits de ce dernier et de sa famille.

La stigmatisation, la discrimination de la société envers une minorité considérée comme hors norme est d'après nous, également une forme de violence.

²Dans [Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux 2018/2 \(n° 61\)](#), pages 127 à 151, S'attaquer au conflit parental après la séparation : deux propositions pour sortir de l'impasse, [Catherine Denis](#), [Lidvine Regout](#)

3.2 Nos constats

Lors de la crise sanitaire, du confinement, nous avons pu observer que les diverses formes de violence se sont amplifiées et perdurent malgré le fait que la vie de tous les jours ait repris son cours ...

Dans le cadre de nos entretiens, les familles évoquent leurs difficultés. Soit, ils peuvent exprimer la violence physique, verbale vécue au quotidien. Soit les personnes la minimisent, n'en n'ont pas conscience incitant ainsi l'intervenant à la nommer, à la rendre visible.

Dans le cadre des espaces ouverts, les enfants nomment la violence au sein du système familial et du couple parental. Dans leurs interactions, ils adoptent des comportements agressifs et utilisent rapidement le rapport de force comme réponse avec les autres enfants. Nous observons également des dysfonctionnements familiaux à travers les journées organisées à l'extérieur.

De plus d'un point de vue sociétal, depuis 2020, la prévention s'accroît sur la problématique de la violence conjugale, intrafamiliale et sexuelle.

Dans nos suivis, la police est intervenue à plusieurs reprises pour gérer des agressions physiques entre les jeunes et leurs parents, ou au niveau du couple conjugal.

Suite à l'interpellation du Parquet, les signalements aux mandants se manifestent plus rapidement.

A travers notre pratique, les enfants, les jeunes que nous accompagnons vivent des violences sexuelles, des attouchements, de l'inceste. Lors des discussions, les parents peuvent également nous confier avoir été abusés dans leur enfance.

Le fait d'avoir suivi des formations, nous amènent à avoir un autre regard sur l'individu, le système, nous amenant à énoncer nos suspicions et solliciter le réseau si nécessaire.

Les personnes que l'on accompagne peuvent être dans un schéma de reproduction et se retrouver dans un statut de victime à de nombreuses reprises s'enfermant dans un processus de violence.

D'un point de vue sociologique, le phénomène de violence conjugale est renforcé par un retour à un modèle patriarcal, les stéréotypes de genre.

Ces dernières années, nous observons une hausse importante de demandes liées aux séparations parentales conflictuelles. La communication entre les parents est extrêmement difficile. Les conflits permanents empêchent d'investir les parents de leur rôle. L'enfant, lui-même, se retrouve au cœur de cette « guerre » soit en entendant les propos virulents de l'un envers l'autre, soit en devenant un messenger exacerbant ainsi le conflit de loyauté.

Ainsi l'enfant se voit endosser différentes fonctions et subir les conséquences du conflit parental.

L'utilisation des réseaux sociaux fragilise le respect des jeunes envers eux-mêmes et envers les autres sans mesurer les effets de leurs actes. De nombreuses photos de jeunes nus ou

dévoilement partiellement leur intimité circulent sur les réseaux. Ces captures d'écran peuvent être prises à l'in du jeune dans un moment d'intimité ou de vulnérabilité.

Le manque d'estime de soi amène les jeunes à se mettre le mal, voire en danger. Ils leur arrivent de retourner l'agressivité envers eux même à travers l'automutilation, la consommation, d'alcool, de drogues, les jeux dangereux. Les tentatives de suicide ont augmenté. (cfr. Santé mentale).

Les interactions entre eux sont également plus virulentes. Les réactions sont excessives où les événements s'enchaînent entraînant des escalades de plus en plus importantes. Des amis s'insultent, se frappent. Ils manquent de respect à leurs parents, les agressent physiquement. Et réciproquement, les parents ont un comportement similaire.

En tant que travailleurs sociaux, nous sommes également confrontés à davantage de violences verbales des bénéficiaires. Notre travail, le réseau peut également être dénigré.

Violences institutionnelles :

L'augmentation des suivis, la complexité des situations génèrent une surcharge de travail.

Face au contexte sociétal nous avons dû faire preuve d'une grande adaptabilité marquée par des nombreuses sollicitations diverses : explication des mesures sanitaires, confection et distribution de masques et gel, relai dans les SRG, réponses à des situations d'urgence...

La réalité nous amène à faire face à des situations de plus en plus complexes. De plus, le manque de place et de moyens limite le champ des possibles.

Ce constat entrave la qualité de nos interventions : les réponses apportées par les différents secteurs peuvent être en inadéquation avec les besoins et attentes des familles. Les attentes du réseau envers les usagers parfois ne peuvent rencontrer les compétences, les capacités des familles, des jeunes.

Le manque de réponses et de disponibilité peut amener un essoufflement auprès du professionnel pouvant aller jusqu'à un manque de considération des bénéficiaires.

A travers certains de nos suivis, nous relevons que la problématique des violences sexuelles en institution (hébergement pour jeunes) perdure.

3.3 La problématique

La violence est partout et est permanente.

La violence sous toutes ses formes empêche la disponibilité des parents.

L'impact sur les enfants différent en fonction de l'âge, du sexe et des relations interpersonnelles.

Les enfants victimes de violence peuvent présenter des troubles de l'attachement et des traumatismes. Les conséquences de cette exposition se manifestent par un sentiment

d'insécurité, une perte de confiance, un manque d'estime de soi, des troubles du développement...

Les personnes sont dans l'insécurité, ne peuvent avoir confiance en l'être humain.

Une personne vivant de la violence manifeste des problèmes physiques et psychiques. Les traumatismes à répétition complexifient nos interventions, les personnes expriment des difficultés à réguler leurs émotions, à être disponible pour discuter, se concentrer, réfléchir car ils peuvent être dans un état dissociatif ou de stress post traumatique³.

Le « brouillard cognitif » dans laquelle les personnes vivant de la violence sont plongées leur fait perdre leurs repères. La confusion, l'incohérence de leurs propos, de leur comportement rend le quotidien difficile. Cela impacte également leurs relations, l'ensemble du système organisé autour d'eux. L'état physique des personnes se détériore également (cf. santé mentale).

D'après l'approche contextuelle, les traumatismes, les violences vécues peuvent susciter un sentiment d'injustice lorsque le ou les préjudices subis ne peuvent être ni réparés ni reconnus. Les personnes consciemment ou inconsciemment peuvent vouloir obtenir réparation. Elles tentent alors de se tourner vers des tiers engendrant ainsi de nouvelles injustices. Par exemple, lorsqu'un parent demande à son enfant de reconnaître ce qu'il fait pour lui alors que celui-ci a vécu de la maltraitance, il pourrait trouver injustice que son enfant ne soit pas en capacité de voir ses « dons » (le papa crie sur ses enfants alors que son propre père le violentait physiquement). Lorsqu'une maman demande inconsciemment à son enfant de reconnaître ses compétences parentales alors que le père est auteur de violence conjugale et intrafamiliale, elle pourrait souhaiter de ses enfants qu'ils la « préfèrent » à leur père.

D'ailleurs dans ce contexte, nous pouvons évoquer entre autres, le concept de parentification car l'enfant est amené à donner plus qu'il ne peut recevoir de son parent et que les rôles soient inversés.

Dans ce même ordre d'idées, le processus de violence amène l'auteur à se déresponsabiliser et à susciter un sentiment de culpabilité chez les femmes, les enfants vivant dans ce contexte. Cette conséquence demande du temps et de la mobilisation chez chacun afin de « faire bouger les lignes ».

La violence domestique envers les femmes et les filles s'est accrue pendant le confinement. D'après nous, le manque de ressources extérieures, la fragilité de certains emplois, le manque de revenus, la peur de la pandémie sont des facteurs pouvant expliquer ce phénomène. Cette intensification de la violence a néanmoins permis pour de nombreuses personnes de sortir du silence.

³ <https://www.msmanuals.com/fr/accueil/troubles-mentaux/anxi%C3%A9t%C3%A9-et-troubles-li%C3%A9s-au-stress/trouble-de-stress-post-traumatique>

3.4 Notre méthodologie

- Accueillir la parole sans jugement : Nous offrons un espace parole pouvant être libérateur pour la ou les personnes vivant des violences. Oser sortir du silence est une ressource que nous soulignons. Nous nous devons d'être à la fois dans une posture de non-jugement pour créer une relation de confiance mais également manifester que la violence est et reste inacceptable afin de ne pas minimiser le vécu des parents, des enfants.
- Créer un espace de sécurité : La violence est synonyme de peur, d'imprévisibilité... Les personnes avec lesquelles nous travaillons doivent pouvoir se sentir en sécurité lors de nos rencontres. Un apaisement est nécessaire avant tout travail de réflexion.
- Elaborer des scénarios de protection : Qu'il s'agisse d'un adulte et/ou d'un ou plusieurs enfants, lors des crises, nous construisons différents scénarios de protection permettant aux victimes d'anticiper les moments de violence afin de « réduire » les risques, l'exposition aux effets dévastateurs.
- Faire de la psycho éducation : Il s'agit d'expliquer aux personnes sur base de données scientifiques, psychologiques ce qu'elles vivent afin de réduire et légitimer les sentiments de solitude, de honte, d'humiliation, de culpabilité qu'elles peuvent exprimer.

A travers l'explication du processus de violence, elles vont pouvoir identifier le schéma dans lequel elles se retrouvent enfermées. Une issue de secours pourra peut-être alors émerger. Ayant parfois l'impression de devenir « folle », de ne plus avoir de contrôle sur la situation, donner des informations sur les traumatismes, l'état de stress post traumatique en insistant sur le fait que leurs réactions sont en lien avec des réponses biologiques peut les amener à se voir différemment et mieux comprises.

De plus, lors de violence conjugale ou conflit parental, inclure l'enfant dans les systèmes permet de conscientiser le parent aux impacts de cette violence.

Lors de nos interventions, nous restons centrés sur l'enfant, être son porte-parole en exprimant ses besoins est primordial, nous les accompagnons dans la manière d'y répondre. Le quotidien est un outil amenant le parent à être en situation de réussite et non d'échec et ainsi à déployer des objectifs minimaux et travailler les ressources du système (de la personne, de la fratrie, externes...).

Croiser les regards des différents intervenants, construire et consolider le travail en réseau permet d'élargir le champ des possibles.

3.5 Nos actions

- Être acteur dans la campagne du ruban blanc
- Croiser les pratiques entre le monde judiciaire et de l'aide à la jeunesse ex : AJ/avocats
- Participation de la plateforme « violence conjugale »
- Participation au CCAEVM
- Participation au comité de pilotage de l'album jeunesse « Silence Raconte »
- Prévention (diffusion)
- Formations
- Avoir accès aux données juridiques
- Interventions avec SOS enfants
- Maintenir le lien par téléphone pendant la première vague du confinement
- Accompagner les victimes dans différentes démarches
- Renseigner et orienter vers des services spécialisés, d'aide aux victimes, SAPV

3.6 Nos objectifs futurs

- Maintenir les actions en cours

4. LA MOBILITÉ

4.1 Notre définition

Nous définissons la mobilité comme étant la capacité à se mobiliser, tant physiquement que mentalement, en vue d'atteindre des objectifs définis pour répondre à des besoins de base, des obligations, des sorties, des loisirs, etc.

Nous avons choisi de développer cette problématique car la majorité du public avec lequel nous travaillons est fréquemment confronté à la difficulté de se mouvoir. Les caractéristiques propre à notre Province accentue également cette difficulté puisqu'elle est majoritairement rurale et avec une faible densité démographique.

4.2 Nos constats

Voici les différents constats que nous observons :

- Tous nos bénéficiaires ne possèdent pas de moyens de locomotion (précarité financière importante) et vivent dans un territoire rural peu desservi par les transports en commun, et par les services (banques, mutuelles, ...). Posséder une voiture est devenu un luxe et pourtant c'est souvent une nécessité ;
- Les obligations administratives (permis, assurance, contrôle technique, taxes, etc.) sont rarement remplies. Celles-ci ont un certain coût et nécessitent une certaine capacité intellectuelle (notamment pour l'obtention du permis). Les centres d'examen Auto-sécurité sont également fortement éloignés (Arlon ou Bastogne) ;
- Le coût des transports en commun, qui, même s'il tend à être plus accessible l'est encore insuffisamment, et la faible fréquence des transports en commun sur l'ensemble de notre territoire reste une difficulté. De plus, les multiples correspondances allongent considérablement les temps de trajets ;
- La temporalité : parfois les horaires des transports en commun et l'heure d'un RDV fixé sont incompatibles. Par exemple : partir à 7h en bus pour se rendre à un RDV à 13h dans une ville relativement proche du domicile, pour ensuite rentrer à 17h ;
- Nous identifions une certaine réticence à utiliser les transports en commun. Il est complexe d'identifier les causes de cette fragilité. Nous constatons que ce mode de transport demande d'anticiper et de s'organiser, ce qui n'est pas toujours évident pour notre public. Nous relevons également une peur du jugement, une crainte de la foule. Notre service souligne toutefois l'importance de ne pas pallier ces difficultés, en les conduisant nous-même, mais plutôt de les accompagner et de les soutenir ;
- La difficulté à se mobiliser, à se mettre en action de manière générale (prétexte ou dérive). Identifier la source de cet immobilisme est complexe et probablement dû à des multiples facteurs : manque de moyens financiers, fatigue face à la justification (apport de la preuve) et aux procédures, épuisement face aux stigmates (crainte du jugement), manque de temps. On se rend compte que malgré

la gratuité de certains accès, des freins restent présents (ex : dentiste pour les enfants).

- Le manque de temps. On s'interroge régulièrement sur cette excuse du temps, pour des gens qui ne parviennent pas à agir malgré l'absence d'emploi par exemple. Une partie de notre public exprime être débordé.
- Peu de services délocalisés (ex : syndicats, formations, ...). Cela est pallié par un accès via internet, nécessitant généralement un savoir-faire dont notre public ne dispose pas forcément, favorisant la fracture numérique (cf. la partie sur les écrans). Depuis le Covid, des rendez-vous doivent généralement être pris, nécessitant une organisation et une anticipation difficilement accessible à une partie de notre public.
- Le COVID a accentué ces difficultés de mobilité, introduisant une peur de la contamination dans les transports en commun, notamment. La peur, l'anxiété et la crainte induit, indirectement, une perte de mobilisation que ça soit physique ou psychique.

4.3. La problématique

La mobilité, tant physique que « psychique », est un paramètre important que nous rencontrons régulièrement dans le cadre de notre travail. Les difficultés en lien avec cette thématique peuvent être des freins complexes dans nos suivis, qui peuvent avoir un impact non-négligeable sur les enfants/jeunes concernés. Cela engendre des répercussions importantes dans la vie quotidienne de nos familles accompagnées :

- Les bénéficiaires ne sont pas toujours en mesure de répondre à leurs besoins, leurs obligations et cela entraîne parfois des conséquences négatives (sanctions, stigmatisation) ;
Par exemple :
 - *Difficulté à se rendre aux RDV médicaux car : les hôpitaux se trouvent en milieu urbain et que le nombre de médecins consultant à domicile et/ou sans RDV se font de plus en plus rares ;*
 - *Difficulté à participer ou à se rendre aux diverses réunions (avec les mandants, l'école, etc.). De ce fait, il est, parfois, « reproché » aux familles de ne pas « faire le nécessaire » pour être présents aux rencontres, ce qui engendre une stigmatisation ou une conséquence dans les programmes d'aide.*
 - *Difficulté à respecter un horaire. Par exemple : un jeune qui rate son bus le matin ne sait pas se rendre à l'école ;*
- Le manque de mobilité entrave l'autonomie ;
- Le fait de ne pas pouvoir se déplacer est un facteur d'exclusion (tant pour les parents que pour les jeunes) ;
- Parfois les bénéficiaires se mettent en danger ou commettent des infractions pour répondre à leurs besoins de mobilité ;

Par exemple :

- *Conduire sans permis ;*
 - *Frauder dans les transports en commun ;*
 - *Se déplacer à trois sur un scooter ou à six dans une voiture à cinq places ;*
 - *Ne pas être en ordre par rapport à sa voiture (assurance, contrôle technique, etc.) ;*
- Le fait de créer et/ou renforcer l'isolement (ou son sentiment d'isolement) ;
 - Le manque de mobilité peut être un frein à l'accès à l'emploi, à la scolarité, un stage ou une formation professionnelle. Il est difficile de sortir de la spirale de la précarité. Les frais relatifs à l'utilisation d'une voiture est un frein important (coût du permis, achat d'une voiture, coût d'entretien de la voiture, de l'essence et des taxes, ...) ;
 - Lorsqu'il y a un éloignement, ils peuvent rencontrer des difficultés à entretenir les liens familiaux et sociaux ;

Par exemple :

- *Mesure de placement d'un enfant (droit de visite, horaires complexes, institutions lointaines et mal desservies en transport en commun, ...) ;*
 - *Hospitalisation d'un membre de la famille ;*
 - *Incarcération d'un parent ;*
- Les bénéficiaires doivent faire des choix quant à leurs dépenses, au regard de la hausse du coût de la vie et du coût de l'essence. Face à cela, ils diminuent l'accès aux loisirs, aux activités sportives et/ou culturelles pour leur(s) enfant(s) ;
 - Ils peuvent faire appel à diverses alternatives en matière de mobilité (taxi social, locomobile, Croix-Rouge, ...). Cependant, ces dernières restent onéreuses et ont souvent des logistiques lourdes (réservation et/ou annulation 24h à l'avance, etc.) ou compliquées ;

Par exemple :

- *L'abonnement TEC est gratuit pour les moins de 12 ans mais il faut aller le chercher dans une zone très éloignée du domicile ;*
- Les jeunes (16-22 ans) des zones rurales sont tributaires de leurs parents, ou d'autres ressources, pour assurer leurs trajets (job d'étudiant, sorties, etc.).

Tous ces constats révèlent un manque de mobilité ou une immobilité « pratique » et « logistique », mais pas seulement. Au sein de notre service, nous observons également un manque de mobilité ou une immobilité « psychique », « mentale », « émotionnelle ».

Comme nous l'avons dit précédemment, nous constatons chez nos bénéficiaires une difficulté à se mobiliser, à se mettre en action de manière générale.

Nous y voyons plusieurs hypothèses possibles :

- Une sorte de « prétexte » pour échapper à leur(s) obligation(s) ;

- Une forme de lourdeur administrative, institutionnelle, induite par le cadre autour d'eux nécessitant une faculté d'organisation dont ils ne disposent pas toujours (SAJ, SPJ, CPAS, multiplications des services d'accompagnement (Santé mentale, jeunesse, petite enfance, ...). Cette lourdeur peut les mettre en porte-à-faux, malgré une éventuelle bonne volonté initiale.
- Une difficulté qui s'ajoute à la « lourdeur » de leur situation, une « indisponibilité émotionnelle », une « surcharge paralysante ». C'est en quelque sorte « la goutte d'eau qui fait déborder le vase ». La moindre petite tâche, le plus petit obstacle devient une montagne infranchissable. La difficulté de se déplacer devient « un bâton supplémentaire dans leurs roues ».

Une partie du public avec lequel nous travaillons réside dans des logements sociaux. Force est de constater que ces habitations sont souvent décentrées, peu desservies et stigmatisées, même dans les petites zones urbaines. D'autres habitent dans des petits villages, en raison notamment des loyers moindres, ceci ne faisant que renforcer la problématique de la mobilité.

Nous relevons que la stigmatisation du public précarisé induit, inévitablement, un découragement, puis un immobilisme, qu'il est complexe de mettre au travail.

4.4. Notre méthodologie

En prévention éducative

Pour les rencontres en famille, le fait d'être un service qui se déplace à domicile répond pleinement aux besoins des bénéficiaires en matière de mobilité et d'accessibilité. Être accessible à tous est une préoccupation de l'AMO. Nous veillons à ce que la mobilité ne soit pas un frein à notre intervention.

Lors des déplacements extérieurs (réunions, droit de visites, etc.), nous encourageons les bénéficiaires à faire appel à leurs ressources personnelles (gestion du trajet tant au niveau financier, horaire et moyen de transport). Nous pouvons les accompagner dans la planification de leurs déplacements en vérifiant les horaires du transport en commun utilisé, en les aidant à réserver un taxi social, etc. Nous réfléchissons également avec eux à leur réseau (famille, amis, voisinage, ...). Nous rappelons systématiquement aux familles que nous ne sommes pas là pour assurer leurs trajets. Ceci-dit, dans certaines situations, il nous arrive de le faire. Nous ne sommes pas un « taxi » à leur disposition mais, nous en mesurons systématiquement les enjeux. Nous constatons que les trajets en voiture ont quelque chose de singulier. Une sorte de bulle, d'espace-temps « suspendu », au cours desquels certains bénéficiaires peuvent parfois confier des éléments très personnels de leur vie. C'est un peu comme si la parole se libérait.

Il est important de préciser que lorsque nous assurons le trajet d'un bénéficiaire, nous pesons les enjeux en réfléchissant tant au sens que cela a de le véhiculer (par exemple : permettre l'accès à la rencontre ; enlever un facteur de stress ; avoir un temps d'échange, de préparation, etc.), qu'au sens de ne pas le véhiculer (par exemple : travailler à l'autonomie, la responsabilité, l'estime de soi, etc.).

Il nous semble important de dire qu'au vu de leurs moyens (financier, autonomie, lourdeur des démarches, etc.), bon nombre de nos bénéficiaires parviennent à trouver des alternatives pour se rendre à leurs divers rendez-vous et ce, malgré tous les désagréments que cela comporte.

En prévention sociale

En ce qui concerne les jeunes, nous essayons de les sensibiliser à l'importance de l'autonomie en matière de mobilité.

Cela peut paraître invraisemblable et pourtant, nous constatons que plusieurs enfants ne savent pas monter adéquatement dans une voiture (ils montent à « quatre pattes ») et/ou ne savent pas attacher leur ceinture. Ces gestes du quotidien, pour nous, sont quelque chose « d'inconnu » pour eux. Certaines familles réalisent tous leurs trajets à pied et ce, peu importe la météo.

Avec les jeunes, nous essayons de voir tout ce qui est accessible (loisirs, ...) dans un environnement proche (réalisable à pied). Ensuite lors de sorties, nous les accompagnons à voir comment prendre un bus, un train (par exemple : les aider à lire les horaires à l'arrêt, les aider à avoir les titres de transport adéquats, les aider à trouver les informations utiles, etc.). Certains jeunes découvrent totalement les transports en commun.

Le choix de nos sorties ludiques est aussi pensé pour montrer aux parents que de chouettes choses existent tout près de chez nous et qu'il n'est pas toujours nécessaire d'aller loin pour passer une journée « extraordinaire » en famille.

Au travers de la prévention sociale, les parents se croisent et apprennent à se connaître, si bien que maintenant ils sont des personnes ressources les uns pour les autres (par exemple : se dépanner pour garder un enfant, pour faire un trajet en voiture, etc.).

Lorsque nous organisons une sortie familiale, nous sommes toujours attentifs à ce que ni la mobilité ni la participation financière ne soit un frein. Comme dit précédemment, l'accessibilité à tous reste pour nous une préoccupation majeure.

4.5 Nos actions

En ce qui concerne notre travail de terrain :

- Accompagnement lors de la prévention éducative (cf. point 3) ;
- Organisation d'une journée à la mer avec un transport à un coût accessible (5€) ;
- Organisation d'une journée pour les familles à Pairi Daiza ;
- Accueil lors des espaces ouverts (cf. point 3) ;
- Accessibilité d'animations pour les parents et jeunes enfants (0-3 ans) grâce aux projets « Tisser du lien » ;
- Participation aux déplacements des jeunes en autonomie durant l'évènement « Jeunesse solidaire » à Habay-la-Neuve en été ;
- Acquisition d'un véhicule de service ;
- Disponibilité et accessibilité en multipliant les canaux d'accès ;

En ce qui concerne notre travail à un niveau « méta » :

- Participation importante au collectif Interpel'AMOs qui regroupe plusieurs AMO de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le but de réfléchir sur la problématique de la mobilité (cf. annexe ci-après) ;
- Participation au collectif AMO.net qui a pour but de réflexion sur la mise en place de vidéoconférences afin de limiter les déplacements des services ;
- Participation au collectif AMO.tour dont l'objectif est de regrouper des jeunes de toutes les régions et de faire la traversée de la Wallonie en 2020 en utilisant divers moyens de transport ;
- Réalisation de capsules vidéo pour sensibiliser à l'immobilisme mental.

4.6 Nos objectifs futurs

Poursuivre toutes les actions mises en place, notamment en renforçant l'accessibilité de notre service. Concernant le collectif Interpel'AMOs, l'objectif est de poursuivre le travail entrepris en vue de faire aboutir nos revendications (cf. annexe).

4.7 Annexe



Et toi, jusqu'où va ton monde ?

« Interpel'AMOs » est un collectif qui regroupe différents services AMO de milieu urbain, semi-urbain et rural répartis sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous nous réunissons autour de notre mission commune d'interpellation, et plus particulièrement autour de la problématique de l'accès à la mobilité pour les jeunes et les familles. Nous avons pu relever à travers notre diagnostic de terrain que la mise en œuvre de la déclaration internationale des droits de l'enfant était entravée lorsque les jeunes et familles, surtout les plus fragiles, ne parviennent pas à se déplacer aisément dans leur quotidien.

Ne pas pouvoir se déplacer est un facteur d'exclusion.

Les problèmes liés à la mobilité sont en effet une des préoccupations majeures des jeunes et des familles. Nos actions de prévention visent ainsi à favoriser une meilleure justice sociale concernant le droit à la mobilité. L'objectif de nos actions est donc de **relayer la parole des jeunes et des parents** face à certaines situations intolérables - de sensibiliser le grand public face à ces questions - et d'interpeller les pouvoirs politiques (locaux et régionaux) afin d'envisager des pistes d'actions pour une politique de mobilité accessible à tous !

Après la publication et la diffusion d'une carte blanche en janvier 2020, le collectif a réalisé en 2021 des capsules vidéo, créées par des jeunes, et ce en lien avec les droits bafoués précités dans ladite carte. Ces vidéos ont mis le focus sur les **difficultés quotidiennes que les jeunes et les familles peuvent rencontrer en termes de déplacements et qui bafouent une série de droits fondamentaux**, entravant ainsi leur développement. Le but était de mener une campagne de sensibilisation, touchant un public plus large, sur l'accroissement exponentiel des problématiques liées à l'absence ou au manque de mobilité physique et/ou social et de leurs incidences sur l'accès à des droits primaires. Toutes ces difficultés se sont accentuées avec la crise. Ces capsules vidéo ont été diffusées durant la semaine de la mobilité, avec la présentation d'une capsule finale portant sur une interpellation porteuse de quelques recommandations à destination des autorités politiques.

En 2022, nous avons décidé d'aller à la rencontre de nos familles afin de faire émerger **l'expression des jeunes** autour d'injustices vécues. Nous avons donc récolté l'avis de notre public sur la thématique de la mobilité en partant de la question : « *Jusqu'où va ton monde ?* ». Les jeunes ont pu exprimer leurs idées sous différentes formes : fresque, slams, saynètes (happening), dessins, témoignages ...

Le 21 septembre 2022, durant la semaine de la mobilité, nous nous sommes retrouvés, jeunes et professionnel.les, à Namur pour occuper l'espace public. Cette action citoyenne a permis aux jeunes de mettre en scène leur réalisation et d'échanger à ce propos avec la population présente. Une vidéo récapitulative de cette journée est disponible **via le QR code en bas de page et sera diffusée via les canaux officiels le 20 novembre 2023, lors de la journée internationale des droits de l'enfant.**

Voici nos pistes et nos recommandations :

Les constats partagés par les acteurs de la prévention dans toutes la fédération Wallonie/Bruxelles ont fait l'objet d'une recommandation proposée par le collège de prévention au gouvernement. En voici un extrait :

« La question des problématiques liées à la mobilité est reprise dans tous les diagnostics sociaux des Conseils sous diverses formes mais elle est prioritaire dans les zones les plus rurales des arrondissements/divisions. La mobilité réduite des jeunes précaires et de leurs familles induit leur isolement social, et un accès difficile, voire impossible, aux services d'aide et de santé, à l'emploi et la formation. Le manque de services sociaux ou itinérants dans certaines régions à faible densité de population est criant. »

*« Les difficultés liées à la mobilité sont une des causes majeures de l'isolement des enfants et des jeunes en situation de précarité et de leurs familles. Le manque de solutions de déplacement induit leur isolement social et un accès difficile voire impossible aux services d'aide et de santé, à l'emploi et à la formation. Le Collège recommande de mettre en place un groupe de travail intersectoriel coordonné par des représentants du Collège de prévention et par l'Autorité Organisatrice du Transport (qui organise, au sein du SPW mobilité et des infrastructures, la régulation et la surveillance des transports publics en Wallonie) en vue de travailler sur un état des lieux et des propositions d'aménagement du réseau des transports en commun prenant mieux en compte les besoins de mobilité des enfants, des jeunes et de leurs familles ou familiaux. **Le Collège proposera notamment d'envisager la gratuité totale des transports pour les enfants et les jeunes jusqu'à 25 ans.** »*

C'est précisément à ce niveau qu'un membre du collectif Interpel'AMOs pourrait prendre une place afin de relayer la parole des jeunes et des familles.

A ce titre nous avons réfléchi à une proposition concrète (qui s'inspire des conventions relatives à l'article 27) qui consisterait à la mise en place d'une collaboration entre la TEC/SNCB et l'aide à la jeunesse afin d'offrir aux jeunes et aux familles la quasi-gratuité des transports publics.

Nous pouvons lire également que **la gratuité des transports pour les mouvements de jeunesse** (Scouts, Guides Catholiques de Belgique, Fédération nationale des Patros, Faucons Rouges, Scouts et Guides Pluralistes de Belgique) est mise en avant au TEC.

Sur cette base, il serait donc cohérent d'envisager le même avantage pour les jeunes qui fréquentent les services de l'aide à la jeunesse ?

A partir du Mémoire mobilité inclusive 2024-2030, qui mentionne 4 priorités, **notre collectif a souhaité cibler la recommandation qui consiste à garantir l'égalité d'accès au permis de conduire ainsi que la Garantie de l'inclusivité des formations et des examens permis de conduire.** *« En 2023, la capacité de conduire reste une compétence clé pour accéder aux services de base et à l'emploi. Mais l'accès au permis de conduire n'est plus du tout garanti pour les personnes peu qualifiées et/ou précarisées. Il est donc urgent de déployer à travers la Wallonie une offre de formation à la conduite spécifiquement conçue pour les personnes peu qualifiées et/ou précarisées, et de soutenir en particulier le développement de processus de préparation à l'examen théorique du permis de conduire adaptés aux publics de l'insertion socioprofessionnelle sur le plan pédagogique et psychosocial. »* Il suggère *« d'inciter et de subventionner la création d'auto-écoles sociales dans le secteur non-marchand ».*

Comme vous le constatez, Il nous apparaissait judicieux de ne pas relever l'ensemble des problèmes pour cibler ici 3 recommandations réalistes qui incitent à se mettre autour de la table en vue d'aboutir à des mesures concrètes sur le court terme. La parole des jeunes est précieuse, à nous de ne pas la bafouer et de les accompagner vers un monde plus égalitaire.

Nous continuerons à porter ces revendications et les membres du collectif sont ouverts à dialoguer sur ce sujet. N'hésitez pas à nous contacter pour partager vos idées, vos préoccupations ou vos propositions. Ensemble, nous pouvons œuvrer pour une politique de mobilité plus inclusive, qui garantira à chacun l'accès aux droits fondamentaux et à une meilleure qualité de vie.

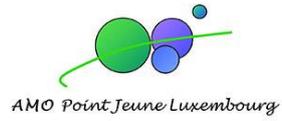
Le GT Mobilité du Collectif Interpel'AMOs

Contact : Interpelamos@outlook.be

Lien vers la vidéo :



Les AMOs (Actions en Milieu Ouvert) sont des services de prévention agréés par le Ministère de l'Aide à la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Leurs axes principaux sont d'une part, la prévention éducative, qui consiste à proposer un lieu d'écoute, gratuit, confidentiel et à la demande à tous jeunes jusque 18 ou 22 ans et leurs proches. D'autre part, la prévention sociale qui consiste à mettre en place des actions de prévention dans le milieu de vie des jeunes (quartiers, écoles, familles, réseaux sociaux) afin de le rendre plus propice à leur épanouissement et à leur émancipation. Les AMOs peuvent également interpeller les autorités politiques et administratives sur des problématiques spécifiques liées aux jeunes.



5. LES SEPARATIONS PARENTALES CONFLICTUELLES

Le présent projet sera fortement investi durant l'année 2024 en vue d'aboutir à sa création.

5.1 Notre définition

La séparation est devenue une norme sociale inscrite dans les mœurs depuis plusieurs décennies. Néanmoins, un phénomène s'accroît : les disputes des parents deviennent des conflits... Et à maintes reprises, la guerre est déclarée !

Le conflit conjugal perdure malgré la séparation occultant le couple parental.

5.2 Constats

Ces dernières années, nous observons une augmentation considérable de demandes socio-éducatives dans un contexte de séparation parentale conflictuelle.

A priori, il s'agit de parents dotés de compétences parentales suffisantes pour répondre au bien-être de leur enfant mais qui séparés ou divorcés, se livrent une guerre telle que le développement de l'enfant est mis à mal. Il s'agit bien souvent de parents englués dans leur conflit qui malgré la séparation ou le divorce perdure.

L'enfant (tout comme les parents) souffre de cette situation. Souffrance qui est rarement perçue par le parent, et ce, même si cette souffrance lui est signifiée. L'enfant se retrouve au cœur du conflit, à devoir jongler avec les retombées de cette guerre.

Nous constatons que ces parents se trouvent davantage pris dans les enjeux de la séparation que centrés sur le bien-être et les besoins de l'enfant. Malgré eux, les parents désinvestissent leur fonction parentale au profit de la bataille conjugale. Tout est matière à conflit y compris l'enfant et tout ce qui s'y rapporte. Par exemple, le mode de garde, le choix de l'école, les activités extra-scolaires, le suivi scolaire, la coupe de cheveux, ...

Nous constatons certaines dérives concernant une forme d'instrumentalisation de l'enfant, notamment dans les procédures civiles où il existe « une charge de la preuve », dans laquelle l'enfant est mis à mal.

La communication n'est plus possible, les parents ne se rencontrent plus. Il n'est pas rare de constater un refus de rencontre physique. Les échanges se font essentiellement par voie électronique (mail, sms, ...) ou par l'intermédiaire des avocats. Dans de nombreux cas, l'enfant endosse le rôle de messenger. Au même titre, il peut faire fonction de confident, bras armé, soignant, sauveur ...

5.3 Problématique

Les effets d'une séparation parentale conflictuelle impactent considérablement l'enfant. Les conséquences d'une séparation parentale conflictuelle peuvent entraîner d'importantes répercussions sur le développement psychologique, psychique, somatique et relationnel de l'enfant.

Ces conséquences dépendront de l'intensité, de la fréquence, de l'âge, de la maturité et des ressources internes et externes de l'enfant. Les répercussions pour l'enfant sont multiples : sentiment de culpabilité, anxiété, repli sur soi, surcroît d'agressivité, dépression, ... Le conflit de loyauté place l'enfant devant des choix impossibles pouvant aller jusqu'à une dissociation du moi. Ces effets viennent directement impacter sa vie sociale, scolaire et affective. C'est pourquoi, il est essentiel d'informer et de sensibiliser les parents sur les conséquences de la séparation et les amener à se recentrer sur les besoins de leurs enfants.

5.4 Notre méthodologie

A ce stade du projet, notre mode d'intervention est toujours en cours de réflexion. Toutefois, nous avons tenté de baliser notre travail de la façon suivante :

Précisons que le recours au service se fait sur base volontaire, dans un lieu neutre, dans le respect du secret professionnel et indépendamment de toute instance ou procédure judiciaire.

Les entretiens seront menés en co-intervention. La spécificité de ces binômes est qu'ils seront composés d'intervenants issus de différents services (AMO - L'Odysée – Oasis famille).

La finalité de ce projet vise à restaurer une coopération parentale.

Les formations dans le domaine nous amènent à élaborer un processus d'intervention précis et rigoureux. Dès le départ, le service définit un nombre limité de séances.

Afin d'envisager la construction d'une co-parentalité, il s'avère indispensable d'entendre les ex-partenaires sur leur histoire de couple et les circonstances de la séparation.

Lors des prochaines rencontres, les professionnels concernés par le futur projet vont tenter d'ouvrir le dialogue sur la place de l'enfant dans les dynamiques familiales respectives, les compétences parentales, les pratiques et les valeurs éducatives. Selon eux, comment l'enfant vit la situation, quels sont ses besoins, ...

5.5 Actions :

A l'heure actuelle, nous traitons les demandes de séparation parentale conflictuelle en co-intervention interne.

Nous poursuivons la réflexion avec les partenaires concernant la mise en place du projet.

5.6 Actions futures

Poursuite de la réflexion avec les partenaires ainsi que des formations dans le domaine.
Recherche de financement.

Demande d'agrément auprès de l'O.N.E en répondant à l'appel à projet (non-sélection)

Participation à des formations.

Mise en place du projet.

Evaluation.

6. LA SANTE MENTALE

Nous sommes régulièrement confrontés à travers le mal être des enfants, des jeunes et de leurs parents à la problématique de la santé mentale même si celle-ci relève davantage du domaine thérapeutique. Nous devons dès lors composer avec des troubles parfois non diagnostiqués par des professionnels et/ou non reconnus par les personnes en tant que tels, d'où l'importance de définir notre cadre de travail et de s'articuler avec le réseau.

6.1 Notre définition

En 2001, l'OMS définit la santé mentale « comme un état de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté. Dans ce sens positif, la santé mentale est le fondement du bien-être d'un individu et du bon fonctionnement d'une communauté ».

D'après A. Ehrenberg, le concept de santé mentale est synonyme de « souffrance psychique » à l'heure actuelle. « Les problèmes familiaux, la souffrance au travail, les conséquences de problèmes sociaux et économiques, les échecs à répondre aux exigences des normes d'autonomie, s'expriment dans un langage qui met en relation malheur personnel et relations sociales perturbées sous le vocable de la « souffrance psychique ».

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), un jeune sur sept âgé de 10 à 19 ans souffre d'un trouble mental, ce qui représente 13 % de la charge mondiale de morbidité dans cette tranche d'âge. Les troubles mentaux les plus fréquents chez les jeunes sont les troubles anxieux, dépressifs, du comportement alimentaire ou addictifs. La schizophrénie est aussi un risque, mais elle est plus rare.

6.2. Nos constats

Force est de constater, à travers notre pratique, que la souffrance psychique a pris une certaine ampleur. Les jeunes et les adultes expriment un mal être de diverses manières. Le Covid n'a fait d'ailleurs qu'accentuer celui-ci.

Les troubles peuvent s'exprimer différemment en fonction de l'âge, du sexe, du fonctionnement familial, transgénérationnel, des prédispositions génétiques, ...

Les jeunes manifestent des troubles du caractère, du comportement. Ils ont des difficultés à réguler leurs émotions et s'expriment avec agressivité, violence tant verbale que physique. Le problème de santé mentale chez les jeunes est un sujet préoccupant face auquel les parents avec lesquels nous travaillons peuvent se sentir démunis et se retrouver sans réponse.

Les troubles mentaux chez les jeunes peuvent avoir des conséquences graves sur leur bien-être, leur développement, leur scolarité, leur insertion professionnelle et leurs relations sociales. Ils peuvent aussi augmenter le risque de suicide, qui est l'une des cinq principales causes de mortalité chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans. Les facteurs qui peuvent contribuer

au développement des troubles mentaux chez les jeunes sont multiples et variés. Ils peuvent inclure des facteurs biologiques, psychologiques, familiaux, sociaux ou environnementaux. Par exemple, l'exposition à la pauvreté, à la violence, à la maltraitance, à la discrimination ou à l'isolement peut affecter la santé mentale des jeunes. Le problème de santé mentale chez les parents est un sujet délicat, qui peut avoir des répercussions sur toute la famille, notamment sur les enfants d'autant plus lorsqu'il n'y a aucun diagnostic défini.

L'impact de ces problèmes peut être minimisé dans le discours des parents. De plus, lors de nos échanges nous constatons qu'ils ne sont pas conscients des répercussions sur le développement de leurs enfants.

De manière générale, les comportements et attitudes des familles que nous accompagnons reflètent un manque de dynamisme voire d'apathie. Elles expriment un épuisement qui peut perdurer, un discours parfois fataliste.

Les addictions sont plus présentes au sein des familles que l'on accompagne. Les jeunes que nous rencontrons consomment davantage de substances et l'accès à celles-ci est facilité.

Afin de nuancer nos propos, nous avons également pu constater que le confinement a permis à certaines familles, surtout lors de la première vague, de se retrouver. Certains parents étant plus présents à la maison et plus disponibles pour leurs enfants. L'isolement fut une ressource et certains jeunes ayant des difficultés scolaires soit au niveau de leur apprentissage soit au niveau des relations ont pu vivre de nouvelles expériences qui leur furent bénéfiques.

6.3. La problématique

Un parent peut souffrir d'un trouble de santé mentale pour diverses raisons (cf. histoires de vie), comme le stress, un traumatisme, une prédisposition génétique ou une maladie physique. Les troubles de santé mentale les plus courants sont la dépression, l'anxiété, le trouble bipolaire, la schizophrénie ou les troubles de la personnalité.

Un parent atteint d'un trouble de santé mentale peut avoir des difficultés à assumer son rôle parental, à communiquer avec ses enfants, à gérer ses émotions ou à faire face aux situations du quotidien. Il peut aussi présenter des symptômes comme des sautes d'humeur, des idées délirantes, des hallucinations, des comportements impulsifs, voire des mises en danger.

Les enfants d'un parent atteint d'un trouble de santé mentale peuvent ressentir des émotions négatives, comme la peur, la tristesse, la colère, la culpabilité ou la honte. La problématique peut être exacerbée lorsque les deux parents rencontrent des difficultés de l'ordre de la santé mentale. Dans l'un ou l'autre contexte ci-dessus, nous relevons que des problèmes scolaires, sociaux ou comportementaux peuvent se manifester également. L'enfant, le jeune pourrait également être parentifié, se sentir responsable de la maladie de leur parent ou bien avoir peur d'en hériter.

Le fait d'être un parent souffrant de santé mentale amène une méconnaissance et/ou une négligence des besoins évolutifs de l'enfant, mettant à mal les liens d'attachement (carences de parole, d'attention, d'affection, carences de soins) et la fonction de contenance.

L'environnement de l'enfant est marqué par l'incohérence, la discordance, le délire, mais aussi l'apragmatisme⁴, la négligence, le délaissement. La relation entre l'enfant et le parent est susceptible d'être ponctuée entre excès et carence, fusion et rejet, rapproché intense et mise à distance. Une forme de défiance de l'autorité peut également apparaître dans certains contextes. L'imprévisibilité et la discontinuité auxquelles le nourrisson, l'enfant, le jeune sont soumis constituent en soi un facteur traumatique et provoquent des troubles de l'attachement.

Le confinement et ses conséquences psychosociales et économiques ont été des facteurs de stress majeurs pour les personnes augmentant des états dépressifs, des troubles du sommeil, des addictions et des idées noires.

La pandémie, associée au conflit en Ukraine et aux différentes crises économique et énergétique, a engendré des sentiments de peur, d'anxiété, de colère, de tristesse et de chagrin dans le monde entier, elle fut synonyme de stress majeur. La pandémie a perturbé l'accès aux soins de santé.

Elle a entraîné des conséquences importantes sur la vie de tous : les enfants, les jeunes, les adultes, les familles tant sur le plan sanitaire, éducatif, économique que social. « Le Covid-19 a provoqué une augmentation de plus de 25 % des cas d'anxiété et de dépression dans le monde, selon une note scientifique publiée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en mars 2022 »⁵. L'OMS souligne que les jeunes, les femmes, les personnes ayant des problèmes de santé physique préexistants et les personnels de santé sont les plus touchés par ces troubles mentaux.

Les mesures telles que le confinement, la distanciation physique, la mise en quarantaine et la fermeture des écoles ont perturbé la routine quotidienne en laissant place entre autres à l'imprévisibilité.

Dans la petite enfance, le port du masque a entravé les codes de communication, l'identification des émotions, globalement la communication non verbale ainsi que l'apprentissage de manière générale. Les jeunes ont dû faire face à des situations de stress, d'isolement, de précarité et d'incertitude. Ils souffrent de troubles psychologiques, comme l'anxiété, la dépression, les troubles du sommeil, les addictions ou le risque suicidaire... Les troubles dépressifs ont augmenté chez les jeunes, jusqu'à doubler durant le premier confinement chez les 15-24 ans. « Selon les estimations mondiales disponibles les plus

⁴ L'apragmatisme est un symptôme psychiatrique qui se caractérise par l'incapacité à entreprendre des actions exigeant une grande coordination.

⁵ <https://www.who.int/fr/news/item/02-03-2022-covid-19-pandemic-triggers-25-increase-in-prevalence-of-anxiety-and-depression-worldwide>

récentes, plus d'un adolescent sur sept âgé de 10 à 19 ans vivrait avec un trouble mental diagnostiqué. Près de 46 000 adolescents se suicident chaque année, ce qui en fait l'une des cinq principales causes de décès pour cette tranche d'âge. »⁶

La crise sanitaire les a amenés à faire preuve d'adaptabilité en autre à travers l'enseignement à distance, qui a révélé les inégalités d'accès au numérique et les disparités de qualité pédagogique. Ils ont aussi subi des perturbations dans les modalités d'évaluation, comme les examens ou les concours. Certains ont décroché scolairement ou ont arrêté leurs études.

Sur le plan social, les jeunes ont été isolés et privés de leurs relations affectives, amicales ou familiales. Ils n'ont plus eu ou par la suite moins accès aux activités culturelles, sportives...

En fonction du système familial, ils ont été plus exposés aux violences domestiques ou aux discriminations.

Vivre dans un contexte de violence, violences conjugales et/ou intrafamiliales, violences sexuelles vulnérabilisent les personnes de tout âge les amenant à vivre des traumatismes. Si ceux-ci ne sont ni soignés, ni détectés, ils impactent chaque être humain et altèrent son quotidien. C'est ainsi que se manifestent les troubles du comportement, les addictions, des difficultés relationnelles, des dépressions... Dans la petite enfance, nous observons de nombreux troubles de l'attachement.

Lorsque nous réfléchissons aux comportements « problèmes », émerge le mot « excès ». Les jeunes peuvent avoir des réactions excessives en interpellant leurs copains de manière agressive verbalement par exemple. Pour combler l'ennui, ils vont à outrance aller sur les écrans (gsm, visionnage de séries, jouer pendant des heures aux jeux vidéo). Nous observons que l'accès aux écrans est prématuré, dès le plus jeune âge les parents permettent le multimédia à leurs enfants pendant plusieurs heures. Nous observons une banalisation de la violence (voire une exploitation inadéquate) de la part de certains jeunes, en raison notamment à un accès précoce à un contenu inadéquat, généralement non-surveillé, tels que des jeux vidéo violents.

La gestion des émotions peut s'avérer être un exercice difficile chez les jeunes et leurs parents à l'heure actuelle. Celles-ci semblent exacerbées. Un manque de cohérence entre leur ressenti, leurs pensées, et leurs actions est remarqué.

Leurs attentes sont également inadaptées. Par exemple, certains parents demandent à leurs enfants d'être respectueux, de manifester de l'attention à leurs parents, de faire ce qu'ils leur demandent alors qu'ils vont parler avec agressivité à leurs enfants, en les rabaisant ou bien être accaparés par leur gsm.

⁶ <https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/les-effets-nefastes-de-la-covid-19-sur-la-sante-mentale-des-enfants-et-des-enfants-et-des-jeunes>

Les jeunes, en particulier les adolescentes dans nos suivis, pour exprimer leur mal être, peuvent avoir recours à l'automutilation. Ils peuvent exprimer manquer d'attention de la part de leurs parents, retourner une certaine forme de violence à leur égard, telle une façon de s'autopunir.

La somatisation est également révélatrice de leur mal-être. Les personnes, petits ou grands, peuvent se plaindre de maux de tête, de ventre, avoir des démangeaisons... Nous constatons également chez les adultes qui ont vécu des traumatismes des maladies conséquentes voire graves, orphelines, un épuisement latent.

Pour conclure, un mal être sociétal s'est installé au cours de ces dernières années. L'ensemble du réseau de soins est saturé et on assiste à un glissement. Suite à cette saturation, la prise en charge des situations devient de plus en plus complexe. Nous constatons que, de plus en plus, notre travail va au-delà d'un soutien socio-éducatif, en lien avec notre rôle d'écoute. La sollicitation du réseau, par le biais de réunions d'articulation et d'orientation prend tout son sens, mais nous impose une bonne connaissance du réseau et des partenaires, pour organiser une orientation et une articulation efficiente.

6.4. Notre méthodologie

Dans le cadre de notre mandat, nous effectuons un travail socio-éducatif. A travers les entretiens individuels, les bénéficiaires peuvent exprimer leurs difficultés. A l'écoute de leurs récits, nous réorganisons les informations lorsqu'il y a confusion, nous identifions le réseau, les ressources. Dans le quotidien, nous construisons des objectifs minimaux, des pistes avec eux permettant de ramener du sens, des repères cohérents là où il y avait de la complexité.

En fonction de la problématique nommée ou détectée, nous pouvons réorienter les jeunes, les parents vers des services de santé mentale soit en les informant soit en les accompagnants. Des réunions d'articulations sont également organisées afin d'élargir le champ des possibles et soutenir les personnes, les familles en fonction des compétences de chacun. Nous tentons de solliciter et de consolider le travail avec le réseau.

Lorsque les personnes se sentent submergées par les événements, nous les invitons à établir un ordre de priorité, travaillons le lâcher-prise, la nuance. Nous réalisons également des lignes du temps.

Suite à la prise de conscience des difficultés, l'impact des problèmes de santé mentale sur l'entourage et plus particulièrement les enfants, l'intérêt est de les amener à se mobiliser et à se responsabiliser.

De plus, force est de constater que cette problématique engendre l'isolement, lorsque les jeunes par exemple expriment leurs idées noires, leurs détresses, nous pouvons renforcer le lien en restant disponible par téléphone ou en les invitant à identifier et contacter des personnes ressources.

Le cercle de Slutzky est un outil permettant aux bénéficiaires d'identifier le réseau et ses ressources.

6.5. Nos actions

- Accompagner les personnes vers l'extérieur
- Rendez-vous d'articulation avec les services
- Maintenir le lien à travers le téléphone, les rendez-vous
- Rencontrer les services de santé mentale (Odyssée, Diapason, Double diagnostic)
- Les inviter à réaliser un travail thérapeutique. Orienter vers des psychologues
- Se former.
- Accueillir le mal être de l'enfant dans les espaces ouverts. Prendre soin de lui de l'ici et maintenant. Lui offrir un espace sécurisant.
- Soutenir scolairement le jeune pendant le confinement, donner l'accès au bureau pour des fournitures scolaires.

6.6 Nos objectifs futurs

- Poursuivre et consolider l'articulation du réseau
- Offrir un espace sécurisant aux enfants
- Interpeller les politiques quant aux limites du système

7. LES HISTOIRES DE VIE

Cette thématique imprègne la plupart des items du diagnostic social.

7.1. Notre définition

Le parcours d'une personne, son enfance, les évènements qu'elle a vécus, les choix qu'elle a fait, les opportunités qu'elle a rencontrées, ses expériences, les rencontres qu'elle a faites font partie des « histoires de vie ». C'est cet ensemble de facteurs qui influence la manière d'être, d'agir et de vivre de chaque individu.

7.2. Nos constats

L'histoire de vie peut façonner vos valeurs et vos croyances. Ces dernières peuvent ensuite influencer les actions en vous guidant vers ce que vous considérez comme juste et important ou bien vous écarter de ce qui semble injuste et futile. Par exemple, une famille qui prône le respect envers ses aînés sera attentive au comportement que leurs enfants auront envers eux.

Les valeurs judéo-chrétiennes bercent l'histoire et se manifestent dans les relations aux autres, le respect des normes et inspirent les principes de l'éducation de nos enfants.

Les modèles de comportement observés dans l'enfance, par les parents, les proches ou d'autres personnes importantes, peuvent avoir une influence sur la façon d'agir. Par exemple, si un enfant a été stigmatisé dans son enfance par un manque d'hygiène dans sa famille, il pourrait être attentif en étant jeune adulte à son apparence ou inversement.

Les traumatismes et les blessures émotionnelles vécus peuvent également influencer vos actions. Ils peuvent créer des schémas de comportement ou des réactions émotionnelles spécifiques et interpellantes qui peuvent se manifester dans différentes situations. Il est important de prendre en compte ces expériences, d'en prendre conscience et d'amener du sens si elles affectent votre vie quotidienne.

Les expériences passées peuvent nous donner des perspectives sur la vie et influencer nos décisions. Des situations difficiles dans le passé ont un impact sur le présent et l'avenir. Par exemple une personne qui a manqué de nourriture dans sa jeunesse, qui a eu faim va être attentive à ce que sa famille ait suffisamment à manger, va éviter le gaspillage.

Le covid peut être considéré comme un évènement marquant dans le récit de vie de tout un chacun en réveillant des souffrances, en empêchant des portes de sortie ou en renforçant l'isolement, la solitude...

Nous avons pu observer que la crise sanitaire a pu accentuer la méfiance envers les autres, une difficulté de s'ouvrir à nouveau vers l'extérieur. Des mécanismes de violence, des stratégies adaptatives de survie se sont renforcés ou bien ont émergé en fonction du vécu. Plusieurs situations de violence conjugale ont été mises en exergue.

Le manque de contact avec les aînés a entraîné une distanciation sociale, de la culpabilité chez certains, un sentiment d'abandon, une perte de ressources. Les mesures sanitaires ont mis à mal le processus du deuil. L'impact de cette crise a amené des personnes, des familles à changer de style de vie en déménageant, en se réorientant professionnellement... La crise économique actuelle fragilise également le système familial.

7.3. Problématique

Dans nos interventions, nous observons que le récit de vie peut avoir un impact sur le bien-être d'une personne, de sa famille. Les événements vécus peuvent soit enfermer les individus dans leur histoire soit amener du trouble, de la confusion les empêchant parfois de comprendre leur mal-être.

Les expériences douloureuses, les événements vécus ont des conséquences différentes en fonction des personnes. Les personnes réagissent différemment lorsqu'elles vivent des traumatismes amenant l'intervenant à s'adapter. Dans le discours, dans l'expression de leur vécu, l'incohérence, la confusion, la perte de repères, le manque de priorité rend leur réalité nébuleuse.

Notre difficulté est d'amener un nouveau mouvement dans une dynamique familiale figée ou chaotique.

7.4. Notre méthodologie

Dans nos interventions, nous amenons la personne, la famille à regarder sa vie comme un ensemble de faits, d'événements pouvant ramener du sens dans la complexité de leur vie.

Notre travail est d'ordonner, de repérer l'essentiel, de trouver le fil conducteur dans le désordre et la turbulence. Cette posture réflexive permet d'identifier des faits, des événements, de nommer le ressenti et les émotions et de mettre en évidence les mécanismes de la personne, de la famille. Ensuite, nous soulignons leurs compétences et leurs fragilités.

Lorsque nous sommes à l'écoute de leurs histoires, nous faisons preuve d'empathie afin d'instaurer un climat de confiance et amener la ou les personnes à se sentir en sécurité. Nous les soutenons dans le dévoilement d'événements, de secrets par exemple. Oser parler, oser dire les choses peut être accompagné de sentiments tels que la peur, l'humiliation, la honte. Nous tentons de mobiliser une famille, un parent ou des jeunes au changement et de sortir d'un schéma qui les empêchent de voir autrement. Mettre en avant tout ce qu'ils font déjà. C'est un processus à long terme. Le changement est difficile, et il faut pouvoir y voir de l'intérêt. La fatigue émotionnelle de notre public est telle que les obstacles semblent parfois insurmontables.

Différents outils sont également à notre disposition afin que la personne puisse avoir un autre regard, créé une nouvelle version de son histoire. Nous nous inspirons de l'approche systémique avec le génogramme, le jeu de l'oie, la ligne du temps. L'école de Milan évoque

le concept d'enfant inachevé, il s'agit de pouvoir connecté le parent à ses besoins étant lui-même enfant, à ses manquements afin qu'il puisse conscientiser les besoins de ses propres enfants. La réorientation vers d'autres services de santé mentale ou vers des lignes d'écoute peut également être proposé.

Le cadre de l'AMO permet d'accompagner les enfants, les parents sur une longue durée. Plusieurs années pour certaines situations. Ce ne sont évidemment pas des suivis intensifs. Plusieurs fois par an, nous faisons alors un « bilan » de la situation. Nous sommes des interlocuteurs privilégiés, des personnes de confiance. Dans des suivis aux longs termes comme ceux-là, nous avons connaissance de beaucoup d'éléments de la famille et faire exister leurs compétences dans leur travail personnel.

7.5. Nos actions

Au niveau de la prévention éducative :

Nos interventions offrent un lieu d'écoute, de considération afin de se sentir reconnu. Nous tentons de reconnecter le parent aux besoins de l'enfant à travers son histoire.

Espaces ados : Les jeunes ont tendance à utiliser l'espace Ado comme un lieu où l'on peut se confier. Ils se confient Sur leurs projets, leurs envies, leurs amours. Ils prennent aussi du recul vis-à-vis de leurs parents. Ils construisent leur histoire de vie en allant piocher des informations dans des lieux de confiance.

Espaces ouverts : accueillir leurs paroles et donner du prolongement.

AB Cocon : Rencontrer des jeunes parents qui sont en questionnement sur leur système éducatif. Ils ont reçu un certain type d'éducation, ils se sont construits au travers de leurs expériences passées. Maintenant ils doivent transmettre à leur tour. La rencontre avec d'autres parents est l'occasion de partager autour de « l'enfant ». Sortir de l'isolement parental et créer un réseau.

Animations Tisser du lien : permettent aux parents de créer du lien avec leur jeune enfant. De partager un moment avec d'autres parents, échanger. Créer des synergies de pair aidant.

Les capsules vidéo Parentalité/Précarité donnent accès à l'histoire de vie de parents accompagnés par des services de l'aide à la jeunesse. Avec leurs mots ces parents expliquent comment ils ont vécu leurs expériences avec leurs armes et leur vision de la situation.

7.6. Nos objectifs futurs

- Maintenir les actions en cours
- Consolider le travail de réseau
- Construire un Espace parents dans la séparation
- Proposer des ateliers permettant de développer des ressources par rapport aux difficultés observées chez les enfants, dans le cadre des espaces ouverts.

8. L'ISOLEMENT

8.1. Définition

Situation dans laquelle se trouve une personne qui, du fait de relations durablement insuffisantes dans leur nombre ou leur qualité, est en situation de souffrance et de danger.⁷

Serge Paugam désigne l'isolement comme une impossibilité de recourir à des proches en cas de difficultés.⁸

Situation dans laquelle un territoire et/ou une population est séparée du reste de son environnement par un ensemble de facteurs géographiques, économiques, politiques ou sociaux.

8.2. Nos constats :

Le mode ambulatoire nous amène à rencontrer des jeunes et des familles qui n'ont pas toujours accès aux autres services. Des facteurs tels que les problèmes de déplacement, les difficultés à « franchir » la porte d'un service, la peur de l'inconnu, mais également le jugement, la stigmatisation accentue le phénomène de l'isolement.

Pour l'AMO, se rendre au domicile des familles permet de se rendre chez les personnes isolées et donc de les rencontrer. Cette accessibilité est une caractéristique majeure dans nos interventions.

L'isolement n'est pas synonyme de solitude mais bien d'un sentiment de solitude. Par exemple, un parent en couple peut se sentir seul dans la prise en charge de sa famille : un jeune peut se sentir non soutenu par ses parents, incompris par ses amis... Cela dit, nous rencontrons également beaucoup de personnes seules qui se sentent fortement isolées (familles monoparentales, jeunes en rupture avec leurs parents, ...)

L'isolement est favorisé par certains facteurs tels que : la localisation géographique, l'impossibilité de se déplacer, la qualité de son réseau (amis/famille), les problèmes financiers, le fait de participer à des activités, etc.

La société pousse à l'individualisme et même si l'on observe encore des mouvements de solidarité, la personne isolée se renferme sur elle-même par crainte de jugement, par manque de confiance en l'autre, par peur de demander de l'aide et d'être rejetée. Les aides sociales se multiplient. Néanmoins, « faire appel » reste une démarche difficile. A l'heure actuelle, l'aspect procédurier demande des justifications. Parfois, les personnes se sentent dans l'obligation « d'étaler leur vie sur la place publique » pour obtenir un colis alimentaire. Les nombreuses démarches peuvent entraîner lassitude et abandon.

⁷ <https://www.lecese.fr>

⁸ <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2021-3-page-233.htm?ref=doi>

De plus, la société exige que les personnes « prennent ce qu'elle a à leur donner parce que c'est toujours mieux que rien » mais est-ce que cela correspond à leurs besoins ?

Le covid a renforcé cette problématique où chacun se méfiait de l'autre, du proche, de l'ami, du voisin. Le risque de contamination a poussé à la distanciation sociale, renforçant inexorablement l'isolement.

A l'heure actuelle, l'isolement peut être pallié par de nombreuses technologies comme les réseaux sociaux, les achats en lignes. Le contact humain reste un besoin vital pour l'Homme. L'isolement peut s'avérer néfaste et dévastateur pour ceux qui le vivent au quotidien même s'il est un choix pour certains. Les « amis virtuels » peuvent atténuer l'isolement sans pour autant une ressource. Mais à long terme, les réseaux ont tendance à renforcer l'isolement. Le fait de se rendre compte du bonheur virtuel des autres via la fenêtre du numérique nous renvoie à notre propre solitude, déchaîne les algorithmes et la haine médiatique.

8.3. La problématique :

L'isolement génère de la souffrance pour ceux et celles qui la vivent. Cela se traduit par un mal-être, un sentiment d'abandon souvent accompagné d'une faible estime de soi : « Je ne suis pas suffisamment bien pour que l'on reste à mes côtés ».

L'isolement est un cercle vicieux et les conséquences négatives qui en découlent peuvent être nombreuses :

- Au niveau de la santé mentale, la personne se referme davantage sur elle-même créant chaque jour un fossé un peu plus grand avec « les autres ». On voit beaucoup de personnes tristes, déprimées qui pourraient sombrer dans la consommation pour « s'évader ». D'autres problèmes de santé mentale s'observent.
- Au niveau du rôle parental, il y a davantage de « burn out », de « démissions », de risques de négligences voire de maltraitements. Le fait d'être isolé empêche le parent de faire appel à quelqu'un quand il est en difficulté et donc la problématique s'intensifie. De fortes tensions entre le jeune et ses parents peuvent aboutir à des ruptures de liens.
- Au niveau des jeunes, ceux-ci témoignent leur mal-être en se renfermant sur eux ou en ayant des conduites à risques (consommation, prise de risque, automutilations, TS). Ils peuvent également « s'enfermer » dans un monde virtuel « jeux vidéo, jeux en ligne, réseaux sociaux ».

L'enfant peut permettre aux parents de sortir de l'isolement en allant à la crèche puis à l'école. Néanmoins, le fait que le parent aie un faible système d'engagement social « enferme » l'enfant dans son isolement et se construit alors une dyade dans laquelle il se retrouve coincé. En grandissant, le jeune peut exprimer souhaiter sortir du schéma du parent ou bien le reproduire.

L'isolement peut avoir de lourdes répercussions notamment quand la personne concernée ne peut pas honorer un rendez-vous médical ou un rendez-vous d'aide sociale.

L'isolement familial limite l'enfant à son système familial l'empêchant de se différencier et développer des ressources vers l'extérieur.

8.4. Notre méthodologie :

Dans bon nombre de situations, nous considérons le fait de contacter l'AMO, d'ouvrir la porte de notre service comme un début de rupture avec l'isolement.

Les principaux éléments de notre méthodologie sont :

- Faire un état des lieux de leur réseau existant ;
- Identifier les avantages et inconvénients de leur isolement ;
- Identifier les freins et les ressources à un potentiel changement ;
- Réfléchir, co-construire, soutenir et accompagner dans de petites expérimentations « positives » en vue de faciliter l'accès à un « processus d'ouverture » ;
- Construire ou consolider le réseau ;
- S'articuler avec d'autres services ;
- Orienter vers d'autres services ;
- Valoriser et renforcer les ressources développées.

8.5. Nos actions

Au sein de la prévention éducative :

Dans les suivis individuels/familiaux, accompagner des familles comme décrit ci-dessus. Nous veillons à mettre en relation nos bénéficiaires avec les services spécialisés extérieurs. Nous essayons de faciliter les contacts entre parents et enseignants/direction... Nous co-construisons des stratégies permettant l'accès aux rendez-vous extérieurs. Par exemple, nous construisons des scénarios de vie permettant aux parents d'anticiper leurs actions.

Au sein des actions collectives :

Espaces ouverts : Dans le cadre des espaces ouverts, nous favorisons des temps d'échange, travaillons les notions de coopération, de solidarité, de partage. Le groupe est une richesse, une force, passer du temps ensemble, vivre des expériences, conscientiser l'enfant sur les bienfaits du tissu social, l'aider à considérer le lien comme une ressource.

Dans cet espace, nous travaillons également le lien avec les enfants, les fratries (davantage pendant le confinement) et favorisons les contacts avec les parents. Lors de ces moments, les parents se croisent et échangent. Des temps parents-enfants sont aussi organisés.

Eté solidaire : Lors de cette action, nous mobilisons les jeunes vers un premier emploi. L'occasion pour eux de rencontrer des collègues, de créer du lien, d'apprendre à travailler en équipe. Cette expérience emmène les jeunes vers un public inconnu pour eux. Rencontrer des personnes âgées, précarisées avec une vie sociale réduite crée chez les jeunes un sentiment de tristesse. Ils sentent les personnes en détresse. Il n'est pas rare que certains jeunes gardent le contact avec les bénéficiaires du projet pour leur venir en aide par après.

Journée à la mer (Cfr cartographie des projets) : Permet de rompre l'isolement. Sortir de chez soi, « voir autre chose que ses quatre murs » et rencontrer de nouvelles personnes.

Fête de quartier (Cfr cartographie des projets) : Permet de rompre l'isolement des habitants du Quartier des Minières à Virton et de créer une cohésion de quartier.

Au sein de la prévention sociale :

Les actions au sein des quartiers d'habitations sociales « stigmatisés » favorisent le contact avec des jeunes et des parents en situation d'isolement. Nous recueillons la parole des jeunes et pouvons la porter vers les pouvoirs politiques ou les accompagner à la faire remonter. Nous tentons de temporiser certaines tensions pour favoriser le vivre ensemble et « rompre » une sorte d'isolement. Les repas avec des parents et les enfants s'organisent généralement en fin d'actions. Cela permet aux parents de se rencontrer, de tisser du lien, de développer de petites solidarités.

Notre présence dans la durée au sein de ces quartiers permet une relation de confiance qui :

- Favorise la présence aux espaces ouverts de jeunes et/ou parents extérieurs au quartier.
- Installe un point de repère accessible à tous.
- Favorise l'accès vers la MJ, la bibliothèque, etc.

A Habay, nous informons les habitants des projets en cours.

Cela permet un moment de contact, de rencontre avec les habitants. Nous sommes généralement bien accueillis. Le maillage relationnel s'opère. Nous déposons régulièrement des courriers informatifs.

- AB Cocon : Ce projet en partenariat avec plusieurs acteurs de la commune de Habay (Cfr. cartographie des projets) permet aux jeunes parents de rompre l'isolement social, de se rencontrer au sein d'un local aménagé pour accueillir les familles.
- Participation aux plateformes, aux réunions de réseau : Les professionnels peuvent eux aussi souffrir de l'isolement dans leur travail. Ces plateformes permettent de rencontrer d'autres acteurs, de partager nos expériences et de créer un tissu social professionnel. Ceci permet le soutien, la création de synergies, le tout dans l'intérêt des bénéficiaires.

8.6. Objectifs futurs

Maintenir les actions en cours

Renforcer le travail avec les parents des espaces ouverts

9. LA RESPONSABILISATION

9.1. Notre définition

Nous parlons de responsabilisation plutôt que de responsabilité, parce que la responsabilisation fait partie intégrante de notre démarche d'intervention. Nous constatons souvent la difficulté des parents ou des jeunes à prendre « des » / « ses » responsabilités et d'en assumer les effets et les conséquences.

Notre définition est la suivante : le manque de responsabilisation freine le processus d'autonomisation, d'indépendance et déforce l'estime de soi.

Bien souvent, la personne se sent victime d'un système sociétal, familial voire victime d'elle-même.

9.2. Nos constats

Nous retrouvons cette thématique dans l'ensemble des aspects de notre travail, que ce soit dans la prévention éducative et/ou dans la prévention sociale.

Nous constatons un manque de responsabilisation tant chez les jeunes, que chez les parents que chez les familiers ou même chez certains acteurs sociaux, nous y compris.

D'une manière générale, nos bénéficiaires ont tendance à chercher des raisons extérieures à leur situation compliquée. Ils ont du mal à se mettre au travail pour faire évoluer positivement leurs problématiques. Ils ont de plus en plus une position d'attente/passive.

À l'inverse, il nous arrive aussi de constater une responsabilisation exagérée (parentification excessive, responsabilisation culpabilisante, stigmatisation, ...) voire démesurée, qui est adressée ou déplacée dans le chef des jeunes et/ou des parents.

Nous rencontrons différents types de responsabilisation :

- Les parents se rendent bien compte que leurs enfants ne se responsabilisent pas de manière autonome. Ils attendent d'eux qu'ils grandissent et se responsabilisent, mais n'accompagnent pas leurs idées dans les gestes. Eduquer un enfant est une mission au quotidien. Il faut répéter, accompagner, rassurer, gronder, responsabiliser, soutenir, ... C'est de la responsabilité des parents et des familiers qu'incombent ses missions.
- La scolarité est souvent nommée par les parents et est en soi un bon exemple de *responsabilité conjointe* : celle du parent et celle de l'enfant. Elle est également un des prismes par lequel « la société évalue ». Le parent se sent responsable d'assumer la scolarité de son enfant pour se sentir capable d'être un « bon » parent. Une des difficultés rencontrées tant par le parent que par le jeune est d'identifier sa propre zone de responsabilité. Un parent peut éprouver des difficultés à accompagner

son enfant dans l'apprentissage de la responsabilisation. Pour le jeune, ses responsabilités en tant qu'étudiant sont multiples : faire ou non ses devoirs, aller ou non au cours, prendre ou non ses affaires scolaires, être responsable ou non de son déplacement, de son comportement, de son cursus scolaire, de ses droits et ses devoirs en tant qu'étudiant,... Il est aussi responsable de la portée de ses actions et peut ne pas être capable de mesurer leur impact. Par exemple : lors de conflits, de « violences » ou de dégradations commises envers les autres, ...

Ce constat est alors mis encore plus en évidence lors de la crise du Covid. Les parents ont dû reprendre le rôle de la scolarité à part entière. Ceci a mis en exergue les difficultés des enfants à se responsabiliser face à leur travail quotidien. Et aussi les responsabilités des parents dans l'accompagnement de leurs enfants.

- La *responsabilité matérielle* de ses affaires. Par exemple : un jeune qui ne range pas sa chambre, ne descend pas son linge, ... ;
- La difficulté à prendre soin de soi, tant pour un jeune que pour un parent ;
- La *responsabilité administrative* des parents, qui pour diverses raisons ne donnent pas suite aux différentes démarches ou interpellations administratives (par exemple : les allocations familiales, un recommandé pour facture(s) impayée(s), ...) ;
- Pour certains parents, la difficulté de mesurer sa *responsabilité parentale* (Par exemple : « *Je ne dis plus rien, il n'a qu'à faire ce qu'il veut* », parole d'un parent dont l'enfant ne veut plus aller à l'école, ...) ; Nous faisons quand même le constat que les parents sont souvent démissionnaires vis-à-vis de leurs enfants. « Je lui ai déjà dit, ... maintenant qu'il fasse ce qu'il veut. Ce n'est plus mon problème ». Ce qui cristallise la situation. Ceci empêche les enfants comme les parents de prendre leur responsabilité.
- La *responsabilité bénéfique* : attribuer une responsabilité à quelqu'un afin de le/la valoriser (par exemple : demander à un jeune de ranger la pièce, de surveiller les autres enfants, etc.). Elle contribue à l'estime de soi ;
- La *responsabilité culpabilisante*. Par exemple : « *C'est de ta faute* » ; « *C'est à cause de toi* » ;
- La *responsabilité citoyenne* : la difficulté pour certains jeunes et/ou parents de reconnaître qu'ils font partie de la société et qu'à ce titre, ils ont droit au chapitre : « *Dans le quartier, il n'y a rien pour que les enfants jouent* », cela peut se transformer en : « *Et si on en parlait aux autorités communales et/ou à la Société d'habitations sociales ?* » ;

Responsabilité citoyenne mise à mal par le covid et les règles sanitaire. Dénonciation des voisins, individualisme, incompréhension collective face aux mesures gouvernementales.

- La difficulté pour chacun de mesurer sa part de « responsabilité » dans les différentes interactions en groupe (difficulté travaillée dans les animations « Vivre ensemble ») ;
- La difficulté d'assumer ses besoins matériels (Par exemple : « *Je veux un GSM* »).
- Responsabilité d'action dans le chef des professionnels pour faire évoluer le secteur. Pouvoir d'interpellation.
- Responsabilité collective. Chacun a son rôle à jouer pour faire bouger un système.

9.3. La problématique

Voici les différentes causes que nous avons identifiées :

- Une accumulation de problématiques ;
- La parentalité. Dans laquelle des sous-problématiques se dégagent :
 - Des parents démunis (par exemple : le handicap, le manque de réseau, ...) ;
 - Des parents qui demandent à leur(s) enfant(s) de faire certaines choses et perdent de vue que ceux-ci sont dans un apprentissage et ne sont pas encore capable de tout faire comme des adultes ;
 - Des parents qui demandent ou donnent un ordre à un enfant et qui pensent que celui-ci suffit pour le faire, or l'enfant a plutôt besoin d'un accompagnement ;
 - Des parents qui manquent de cadre, de règles et de limites ;
 - Des parents désinvestis
 - Des parents qui se victimisent. Qui ne prennent pas leurs responsabilités et qui démissionnent.
 - Parents qui minimisent les violences verbales et/ou psychologiques en se référant à leur propre vécu.
 - Parents qui ne se mettent pas au travail parce qu'il y a différents services qui sont en action dans la situation.
- Le manque d'estime de soi ;
- Le système/la société, qui laisse croire que toute réponse aux besoins/demandes individuelles est accessible sans effort (par exemple : la publicité, le crédit, ...) ;
- L'histoire de la famille (ses origines, ses racines, ...) ;
- La peur de l'échec. Prendre des responsabilités c'est prendre des risques. Certains préfèrent donc ne rien faire plutôt que de risquer de mal faire et/ou de (se) faire mal ;
- La déresponsabilisation. Ne pas être responsable permet parfois de ne pas subir les effets de certains actes (par exemple : l'insolvabilité, ...) ;
- Le sentiment d'injustice : « Quelle est la part de responsabilité de chacun dans une situation ? ».
- La crise Covid
 - Prise de conscience de la responsabilité du travail scolaire.
 - Etant donné le passage obligatoire dans l'année supérieure, déresponsabilisation au niveau du travail scolaire. Accumulation de retard dans la matière.

9.4. Notre méthodologie

Voici ce que nous mettons en place pour travailler cette problématique au sein de notre public :

- Mesurer les effets de la responsabilisation et de la non-responsabilisation ;
- Travailler à l'estime de soi ;
- Fixer de petits objectifs ;
- Faire le tour des limites et des compétences personnelles de chacun ;
- Élargir le champ de ses possibles, le mettre en œuvre et évaluer les réponses possibles ;
- Travailler à la responsabilité partagée. Connaître la part de responsabilité de chacun afin d'établir un équilibre ;
- Gérer le conflit (par exemple : dans les espaces ou au sein d'une famille) ;
- Responsabiliser une personne en fonction de son âge ;
- Analyser avec le jeune, étape par étape, un événement vécu comme difficile et le conscientiser dans son acte. Si l'acte peut présenter un danger, nous rencontrons le parent ;
- Travailler la notion de responsabilité parentale dans le cadre de soutien à la parentalité ;
- Faire participer les jeunes à la vie de la communauté (par exemple : à l'aménagement de la place du village, à l'aménagement de la plaine de jeux, au recueil de la parole des jeunes lors des réunions, etc.) ;
- Faire respecter le règlement d'ordre intérieur de chaque espace (par exemple : se respecter soi-même, respecter le matériel, respecter les autres, ...).

9.5. Nos actions

Cette thématique est omniprésente, nous la travaillons au quotidien lors de nos entretiens dans la prévention éducative, tant au niveau des jeunes que des parents.

- **Lors des espaces ouverts / Ado :** Ces moments de vie en collectivité sont des opportunités pour travailler la responsabilisation, notamment lors :
 - Des conflits, des tensions, des agressions entre jeunes ;
 - De la prise de conscience lors de petites dégradations matérielles et les possibles réparations ;
 - Des ateliers de cuisine, de par la préparation, la conception et la réalisation des repas ;
 - De la délégation de différentes tâches aux enfants/jeunes, en fonction des âges et de leurs capacités ;
 - Des projets que les jeunes souhaitent mener et la place qu'ils prennent dans ceux-ci ;
 - Des questions sur l'autofinancement ;

- De l'organisation de réunions avec les jeunes afin d'évaluer les moments collectifs, les nouvelles suggestions, les réponses face à certains problèmes, etc. ;
 - De la rencontre de parents ayant des difficultés « importantes » avec leur(s) enfant(s) ;
 - De l'information et la sollicitation de l'autorisation parentale lors de certains projets ;
 - De la sollicitation de l'avis des parents quant à nos actions ;
 - De l'invitation des parents à des concertations pour l'aménagement de leur quartier ;
 - Pendant la crise Covid, nous avons mis en place des espaces ouverts individualisés. Ceci contraignait les enfants et les parents à se responsabiliser par rapport aux horaires, par rapport aux symptômes des enfants, les règles sanitaires en vigueur (masque, gel, distanciation social, ...), etc.
 - D'une meilleure organisation et d'une meilleure sécurité pour les enfants fréquentant les espaces ouverts, nous avons mis en place des espaces séparés en fonction des âges. Les parents ou familiaux seront les seules personnes responsables des aller et retour des enfants de 4 à 7 ans.
- **Lors du projet « Jeunesse solidaire »** : Nous accompagnons les jeunes :
- À respecter et à investir la procédure de recrutement (CV, entretiens d'embauche, ...) ;
 - À réaliser des petits travaux dont ils ont la responsabilité ;
 - À assumer certains de leurs besoins grâce à leur rémunération ;
 - À trouver leur « qualité » relationnelle avec les personnes pour lesquelles ils réalisent les travaux.
 - Pendant la crise Covid, responsabilité par rapport aux gestes barrière surtout vu le public fragilisé.
- **En-jeux d'enfants** : Chaque emprunteur d'un jeu à la responsabilité d'en prendre soin pendant une semaine à la maison et de le ramener complet et en bon état. Lorsqu'un jeu revient abîmé ou incomplet c'est alors le moment de réfléchir avec le jeune pour trouver une solution aux désagréments. C'est aussi le moment de réfléchir à des solutions à long terme pour éviter que cela se reproduise à l'avenir.
- **Action cap 48** : Nous responsabilisation des jeunes et de leurs parents à l'inclusion et au handicap.

- **Lors de la fête de quartier** : Nous sollicitons la participation des jeunes et des parents en leur confiant la responsabilité de différentes tâches : la préparation des salades, le montage et démontage, la gestion de la cuisson des viandes, etc.
- **Lors des animations « Tisser du lien » et les ateliers lecture** : Nous accompagnons et responsabilisons le parent dans sa relation « lien » avec son enfant via sa participation aux jeux de stimulation et des ateliers lecture avec le livre comme outil.
- **Lors des voyages à la mer et à Pairi Daiza** : Nous permettons :
 - Aux adolescents de gérer l'organisation de leur journée ;
 - Aux parents de gérer l'organisation de leur journée avec leur(s) enfant(s) afin qu'ils passent un bon moment en famille.
 - Annulation pendant le covid. Ceci était de notre responsabilité par mesure de sécurité.
- **Projet Trame** : Lors d'ateliers créatifs en partenariat avec Tribal Souk, nous avons abordé avec les jeunes les thèmes de la surconsommation et du recyclage. Avec de vieux vêtements et du matériel de récupération nous avons créé des pièces artistiques. Le travail des jeunes a été mis à en avant lors d'une exposition au Rox.

9.6. Nos objectifs futurs

Poursuivre et garantir l'accompagnement individuel (socio-éducatif) du jeune et ou de la famille sur notre vaste zone géographique.

Maintenir les actions de proximité au sein des deux quartiers d'habitations sociales à Virton et Habay-la-Neuve.

Poursuivre notre participation à différentes plateformes et lieux de concertation sous le prisme de la « responsabilisation » et/ou du processus de « déresponsabilisation ».

Maintenir les projets en cours.

➔ Pour cette thématique, nous avons relevé un certain nombre d'aspects non développés ou non travaillés.

En effet, nous sensibilisons les personnes à la responsabilité financière et pénale quand cela nous semble nécessaire mais nous ne travaillons pas ces thématiques en tant que telles.

Nous ne travaillons pas aux problématiques de l'adulte (par exemple : la maladie mentale) ou de couple. Nous les invitons, orientons vers des services ad hoc. Ceux-ci sont peu nombreux et ou saturés.

Enfin, notre difficulté d'interpellation à un niveau « méta » des phénomènes sociétaux qui fragilisent la responsabilisation des individus (jeunes ou parents).

10. LES ECRANS

10.1. Notre définition

Par « écran » nous entendons principalement la télévision, les jeux vidéo, les smartphones, les plates-formes de streaming, les tablettes, ... En bref, tout ce qui tourne autour des médias.

10.2. Les constats :

Dans ce chapitre dédié aux écrans, nous allons développer plusieurs aspects. Les écrans ont envahi notre espace de vie depuis maintenant plusieurs années. Nous sommes passés d'une télévision par rue en 1960 à parfois plus de 10 écrans dans un foyer moyen de 4 personnes aujourd'hui. Les réseaux sociaux, les jeux en ligne, l'E-commerce se sont développés à une vitesse hallucinante. L'accès aux écrans est devenu la norme. Nos modes de vie en ont été profondément modifiés. Si la technologie nous facilite la vie au quotidien elle entraîne aussi des dérives et des modes de consommation qui sont contre-productifs, voire néfastes dans nos vies. Nous allons tenter de détailler ces effets ci-dessous.

- L'omniprésence des écrans :

Nous remarquons dans notre travail au quotidien l'omniprésence des écrans. Toutes les tranches d'âge sont concernées.

D'une part, beaucoup de parents donnent accès aux écrans à de jeunes enfants quotidiennement. « Ils sont plus calme lorsqu'ils sont devant ». Les parents qui sont seuls et doivent assurer le quotidien d'une maison on recourt à ce « baby-sitter » de substitution facile.

D'autre part, les parents sont eux aussi à leur tour moins disponibles pour les enfants car ils sont accaparés aussi par leur smartphone. Il y a aussi des parents qui sont occupés par leur travail à la maison. Traitement des mails, coups de téléphone intempestifs. La pression sociale de devoir faire tout dans l'instant présent. A l'instar des jeunes qui « doivent » répondre à leurs notifications dans la minute. La réactivité, l'immédiateté sont dans l'air du temps.

Les conversations que l'on peut avoir en famille sont entrecoupées par les notifications ou par les jeux. Cela empêche d'être vraiment attentif et l'on passe alors à côté d'échanges importants.

- Le temps d'utilisation des écrans : Le smartphone est aussi un sujet de dispute au sein des familles. Les parents s'étonnent et s'énervent de voir le temps que les jeunes adolescents peuvent passer sur les applications et les réseaux sociaux. L'importance de répondre dans la minute à leurs messages sous peine de se sentir mal-vu, critiqué ou mis de côté. Ces situations procurent beaucoup d'énervement et mettent la communication familiale à rude épreuve. Ce phénomène touche toutes les classes sociales.

- La fracture numérique : Nous rencontrons aussi beaucoup de personnes qui sont victimes d'une fracture numérique. Nous l'observons sur plusieurs niveaux :

D'une part, il y a la question du matériel informatique. La majorité de nos bénéficiaires ont bien un smartphone pour être connecté au monde numérique mais les démarches sur les différentes plateformes restent compliquées avec un petit écran. Un ordinateur reste un outil indispensable pour faire les démarches de manière confortable et intuitive. Il faut aussi souvent des outils annexes comme une imprimante, un scanner, un lecteur de carte. Nos familles ne sont, dans la plupart du temps, pas en possession de ce matériel.

D'autre part, la fracture numérique concerne l'utilisation du matériel. Ecrire un mail, utiliser un logiciel de traitement de texte, écrire un CV, installer des programmes, utiliser un anti-virus, confirmer son identité via Itsme, Aller sur les sites officiels, remplir sa déclaration d'impôts, faire une demande de bourse d'étude. Pendant la période « Covid » faire les démarches pour les vaccins, les pass sanitaires, ... Savoir utiliser un moteur de recherche pour trouver des informations et pouvoir ensuite les comprendre. Vérifier les différentes sources d'informations et en vérifier la véracité. Beaucoup de personnes se trouvent dépassées par tous ces outils.

A cela s'ajoute que le monde numérique est en constante évolution. Rester à jour est donc un exercice permanent, on peut très vite se sentir dépassé. Les personnes vulnérables sont encore plus vite à la marge dans ce domaine.

- Le cyberharcèlement : Le cyberharcèlement est la continuité du harcèlement que l'on connaissait avant l'avènement des réseaux sociaux. La particularité de cette pratique numérique est que la personne qui est persécutée n'a plus de moments de répit. En effet, les smartphones étant toujours allumés, les notifications et les partages de contenus haineux continuent de « faire mouche » jusque dans le foyer des adolescents. Aux yeux des jeunes, l'E-réputation est très importante, les réseaux reflètent la vérité absolue, un idéal, une manière d'être. Il est impossible pour eux de s'en détacher et la vie peut vite devenir un enfer. Pour la jeune génération.

10.3. La problématique

- L'omniprésence des écrans : Le fait d'avoir accès aux écrans dès le plus jeune âge de manière autonome et sans limite de temps vient fragiliser le développement des enfants (enfant passif). Le langage et la communication avec ses pairs et ses parents évoluent en règle générale moins vite.

De plus les enfants qui ont accès aux écrans sans l'accompagnement des parents peuvent regarder tous les contenus disponibles sur le net. Des images qu'ils ne comprennent pas, qui peuvent mettre les enfants en insécurité et leur faire peur. Ils ont accès à des contenus non-adaptés à leur âge, sexe, violence,

Ensuite, les parents qui aimeraient (re-)cadrer l'utilisation des écrans chez leurs enfants qui ont l'habitude de ne pas avoir de limite se confrontent aux crises et aux pleurs des plus jeunes. Des conflits qui peuvent prendre beaucoup de place dans une famille et deviennent difficiles à mener au quotidien. Les parents fragiles ont alors souvent tendance à capituler. Ceci pour éviter à court terme d'avoir à s'énerver et avoir des moments de répit.

- La généralisation des écrans : Cette généralisation dans les foyers est source de distraction pour chacun ; adultes, ados, enfants. Alors que nous sommes à l'heure de la communication planétaire, nous n'arrivons plus à communiquer entre nous sans avoir les smartphones à portée de main. Tout est fait pour que les applications nous prennent en otage le plus longtemps possible. La réponse immédiate aux notifications, le stress permanent de louper quelque chose, de connaître la réaction des autres sur la dernière « story ». Il peut régner une tension dans la maison. Les ados et les parents vivent des moments stressants autour du sujet écrans et des disputes éclatent fréquemment. Les uns ne comprennent pas les autres. Les écrans fragilisent parfois la sphère familiale. Il est difficile pour chacun de prendre du recul, de tenter de comprendre l'autre et d'installer un dialogue constructif autour du sujet.

Les écrans deviennent aussi un moyen de pression. Les parents qui attendent de leur enfant un changement peuvent dans leur cadre éducatif supprimer ou restreindre fortement l'utilisation du GSM. Ceci est source de tension extrême. Les adolescents ont alors un sentiment d'injustice, qu'un droit immuable leur est retiré. Il n'est pas rare d'être confronté à des situations extrêmes de colère lorsqu'on touche à cet objet qui fait partie d'eux. Les parents doivent alors être bien prêts à affronter la colère de leur enfant. Bien souvent dans ce genre de situation ils s'échangent des mots qui blessent. Dans les familles où la communication n'est pas facile, où les personnes sont fragiles, ce genre d'évènement ne manque pas de dégénérer. De la violence éclate et le geste éducatif se transforme en cauchemar.

Internet est devenu maintenant la source d'information principale. Une information rapide, accessible partout et tout le temps. Nous sommes tous confrontés à une masse d'informations non vérifiées qui viennent polluer les débats, semer la confusion. Restons vigilants à vérifier nos sources, à éviter les raccourcis faciles, les fakes news et les théories du complot. Restons vigilants à garder des interlocuteurs privilégiés, par

exemple internet ne peut pas remplacer un médecin et l'automédication trouvée sur des forums peut avoir des conséquences sur la santé des enfants et de tout un chacun.

- La fracture numérique : La problématique liée à la fracture numérique est liée aux deux aspects de cette fracture. Nous vivons dans un monde où tout évolue et être à la marge malgré soi dans un monde qui se numérise empêche les gens d'avoir accès à des services essentiels.
- Le cyberharcèlement : L'E-réputation est une obsession chez les jeunes. Le cyberharcèlement vient fragiliser chez les victimes ce qui les définit dans les réseaux. Avec par exemple des images ou des vidéos non consenties. Des non-informations qui deviennent virales et qui viennent détruire des jeunes de manière exponentielle. La vie privée est réduite, l'intimité aussi. Les échanges de photos/vidéos réservés pour son compagnon deviennent publics en un clic.

Le cyberharcèlement comme le harcèlement, la moquerie, les propos haineux, les mensonges, à propos d'une personne ou d'une communauté sur les réseaux sociaux viennent détruire/abîmer les personnes qui en sont victimes.

10.4. Notre méthodologie

En prévention éducative :

Lors de nos entretiens individuels, nous rencontrons des familles en difficulté avec le monde numérique dans sa globalité. Ces difficultés nous sont déposées de manière annexe à notre travail de fond : un problème d'ordre matériel, une démarche administrative compliquée, une prise d'un rendez-vous, paramétrer un ordinateur. Lorsque les limites de nos compétences sont atteintes, nous redirigeons les familles vers les EPN (Espaces Publics Numériques).

L'utilisation des outils informatiques est très intuitive, par contre nous sommes amenés à sensibiliser nos bénéficiaires aux dérives du net. Lorsque l'on écrit quelque chose sur le net ceci fait partie de la vie publique. Les propos tenus sont lus par tous et peuvent avoir des conséquences. Une fois une photo déposée sur une plateforme elle devient publique et sa diffusion ne dépend plus de nous. Nous sommes amenés à conscientiser nos bénéficiaires sur les dérives de l'utilisation d'internet, sur les conséquences sur leur propre vie et sur celle des autres et tout cela dans un laps de temps très court.

L'utilisation des GSM, des consoles de jeux, des ordinateurs et des tablettes est aussi source de conflit dans une maison. Le temps passé derrière un écran nous empêche de faire autre chose : travail scolaire, tâches ménagères, temps passé ensemble, ... De plus les parents ne comprennent pas comment il est possible de rester si longtemps à ne « rien faire » les yeux rivés sur un écran. Toutes ces situations restent compliquées à gérer au quotidien. Notre ligne

de conduite est alors d'essayer de renouer un dialogue autour de ce sujet. Que chacun puisse entendre l'autre dans ses besoins. Aider les parents à s'intéresser aux activités numériques de leur enfant. Comprendre sans s'immiscer dans la vie privée de son ado, avoir des sujets de conversation, créer du lien.

Il est important de poser un cadre éducatif autour de l'utilisation des écrans. Un cadre évolutif en fonction des besoins et des âges de chacun, avec de la cohérence pour tous les membres de la famille. Un temps d'utilisation, un lieu d'utilisation. L'importance d'avoir un regard bienveillant sur l'activité des jeunes enfants et des adolescents. Ne pas s'immiscer dans leur vie privée mais rester attentif aux applications utilisées, aux sites visités, les jeux adéquats aux âges, les films et séries suivies par chacun.

L'utilisation d'internet et des écrans de manière générale doit faire l'objet de discussions régulières. Le parent doit essayer d'être une personne de référence. Si les enfants sont victimes de cyberharcèlement, s'ils sont confrontés à des images ou à des propos qui les heurtent, ils savent qu'ils auront une oreille attentive pour déposer leur questionnement, leur mal-être ou leur angoisse.

En prévention sociale

Nous faisons partie du collectif AMO.net. Ensemble nous réfléchissons à l'utilisation des outils numériques dans notre pratique professionnelle. Nous partageons nos pratiques, les problématiques auxquelles nous sommes confrontés et les réponses que nous y apportons.

Le collectif a créé les « balises » du travail sur les réseaux sur base du travail de rue. Être là où les jeunes sont. Les jeunes sont sur les réseaux. En tant que professionnels de l'aide à la jeunesse, nous avons un travail de prévention à effectuer sur le net.

<https://www.amonet.be/>

10.5. Nos actions

Voici une liste des actions pour lesquelles nous travaillons cette thématique :

En prévention éducative :

- Été solidaire : nous sommes amenés à aider les jeunes à rédiger leur CV et leur lettre de motivation. Utilisation d'un traitement de texte, savoir envoyer un mail faire une pièce jointe, ...
- Travail en suivi individuel
- Espace ouvert : Réalisation de recherche internet avec les ados pour leur devoir à l'école. Utilisation d'un traitement de texte.

En prévention sociale :

AMOnet : Lors de nos actions « interpel AMOs », nous travaillons avec le collectif une mobilisation citoyenne autour de la mobilité. Nous avons réalisé une capsule vidéo pour rendre compte de cette mobilisation. Nous nous sommes confrontés à l'avis du conseil de déontologie car en tant que service de l'aide à la jeunesse, nous ne pouvons pas associer le visage d'un jeune à nos actions.

Ce qui est en contradiction avec ce que nous demande le cabinet, à savoir être visible sur la sphère publique mais de ne pas stigmatiser notre public. Est-ce stigmatisant d'être associé à une AMO ?

10.6. Nos objectifs futurs

Poursuivre nos actions.

CONCLUSION

Le diagnostic social nécessite un investissement conséquent pour l'ensemble de l'équipe tant en termes de temps que de moyens humains mais il a le mérite de dresser un état des lieux formalisé permettant de réaliser la photographie d'une période définie.

Il en ressort que, depuis quelques années, nos constats sont semblables d'un diagnostic à l'autre. Au-delà de la récurrence des thématiques, nous observons une amplification des situations ainsi qu'une augmentation significative de la violence en général et de la problématique des séparations parentales conflictuelles.

Les crises successives ont également mis à mal certaines situations familiales et ont perturbé le fragile équilibre financier des familles.

Le secteur de l'aide à la jeunesse est plus que jamais saturé. Le secteur du soin est lui aussi en difficulté quant à la prise en charge. Ces saturations nous amènent à prendre en charge des situations qui nécessitent des interventions spécialisées. Cela entraîne une maltraitance institutionnelle qui impacte visiblement nos bénéficiaires et provoque un déplacement de situation. Notre service est donc confronté à des situations familiales plus complexes, plus cristallisées qu'il y a quelques années et donc plus difficiles à accompagner. Cela rend également le travail individuel plus chronophage.

Nous constatons également que la complexité des situations amène souvent à une multiplication des intervenants ce qui peut générer de la confusion dans le suivi.

Nous nous efforçons au quotidien de connaître au mieux le réseau des acteurs de l'aide à la jeunesse afin d'aiguiller efficacement nos bénéficiaires. Nous favorisons au maximum l'articulation en rencontrant régulièrement les autres services.

Tous ces constats nous poussent à nous adapter et à nous réinventer chaque jour.

ANNEXES

Cartographie générale de nos actions/projets en prévention sociale

1. Préambule

Les actions « collectives » ci-dessous représentent le champ d'action du service en temps normal.

2. Commune de Virton

2.1 Didactique

Objectifs :

- Organiser des activités ludiques et récréatives pour les enfants.
- Accompagner et évaluer les étudiants bacheliers éducateurs de la Haute Ecole Robert Schuman dans leurs animations didactiques.
- Sensibiliser les futurs éducateurs au secteur AMO.

Public cible : Enfants âgés de 3 à 6 ans.

Partenaires : La Haute Ecole Robert Schuman, la Maison Virtonaise, la commune de Virton.

Fréquence : 18 temps de didactique + 2 séances d'information.

2.2 Espaces ouverts

Objectifs :

- Créer un lieu d'accueil, d'échanges, de découvertes, de jeux accessibles à tous (par sa gratuité).
- Sensibiliser les enfants/jeunes aux normes sociétales, au respect, au vivre ensemble.
- Permettre aux parents isolés de rencontrer d'autres parents, de tisser des liens et éventuellement de créer un réseau, de développer des ressources.
- Accompagner les enfants/jeunes dans l'élaboration et la mise en place de projets.
- Accueillir les enfants/jeunes au sein d'un lieu de ressources/de repères.
- Accompagner les enfants/jeunes dans leur construction personnelle et sociale.

Public cible : Tout jeune âgé de 3 à 6 ans.

Partenaires : la Maison Virtonaise, la commune de Virton.

Fréquence : Tous les mercredis après-midi en période scolaire.

2.3 Vacances scolaires

Objectifs :

- Créer un lieu d'accueil, d'échanges, de découvertes, de jeux accessibles à tous (par sa gratuité).
- Accompagner les enfants/jeunes dans l'élaboration et la mise en place de projets.
- Accueillir les enfants dans un fonctionnement proche de l'espace ouvert.
- Partager d'autres moments avec les enfants (repas, etc.) par le biais de l'organisation de journées entières en collectivité.
- Aborder des thématiques spécifiques (la famille, les émotions, etc.) lors de journées consécutives.

Public cible : Tout jeune âgé de 3 à 6 ans.

Fréquence : Il s'agit généralement de deux à trois matinées ou après-midis par semaine (la fréquence varie en fonction des périodes).

2.4 Comité d'accompagnement du Plan de cohésion sociale (PCS)

Promoteur : CPAS de Virton.

Objectifs :

- Contribuer à la réflexion du Plan de cohésion sociale de la commune de Virton en y relayant notre réalité de terrain.
- Prendre part à certaines actions.
- Favoriser le travail en réseau, prendre connaissance et promouvoir la visibilité des projets en cours.

Public cible : Les bénéficiaires des services qui participent aux actions menées par le PCS.

Partenaires : la Région wallonne, la ville de Virton, la Fraternelle, le Slo Coutchant, la Biblio'nef, la Maison du Pain, la Maison Virtonaise, Vie Féminine, ODAS Coordination, Lire et Écrire, le Soleil du Cœur, CRILUX, le CPAS de Virton, le Soleil de Gaume, le home L'Amitié, le Forem, la Maison de Jeunes, les Iris.

Fréquence : 1 réunion tous les 2 mois.

2.5 Projet « « En-jeux d'enfants » »

Projet élaboré en 2019, dans le cadre de la Prévention Générale, ayant vu sa concrétisation en 2020 et qui était toujours d'actualité en 2022.

Objectifs :

- Constituer deux mini-ludothèques.
- Favoriser les relations parents-enfants via le jeu.
- Rendre le jeu accessible à des enfants et familles en vue de créer des ponts vers les ludothèques.

Public cible : Les parents et leurs enfants.

Partenaires : Les parents et leurs enfants.

Fréquence : A la demande.

2.6 Projet vélo

Objectifs :

- Favoriser des activités en mettant des vélos à disposition des jeunes.
- Mettre des vélos à disposition des familles qui souhaitent faire une activité en extérieur .

Public cible : Les jeunes et les familles.

Partenaires : Lion's Club de La Gaume-Virton.

Fréquence : A la demande.

3. Commune de Habay

3.1 Espaces ouverts

Objectifs :

- Créer un lieu d'écoute et de soutien pour les enfants et les jeunes.
- Susciter un lieu de rencontre et de partage pour les enfants, les jeunes.
- « Faire exister un lieu » où les jeunes sont sur un même pied d'égalité (*contrairement à ce qui se passe dans le quartier*).
- Être un repère possible pour les parents.
- Travailler la dynamique de quartier.

Public cible : Les enfants de 2 ½ ans à 13 ans.

Partenaires : La commune de Habay, la Maison Virtonaise.

Fréquence : 3 mercredis après-midi sur 4.

3.2 Espace « Ados »

Objectifs :

- Offrir aux adolescents un espace spécifique.
- Permettre un lieu d'échange, de rencontre, d'écoute et de projet.

Public cible : Les jeunes âgés de 12 à 22 ans.

Partenaires : La commune de Habay, la Maison Virtonaise.

Fréquence : Tous les mardis de 17h à 19h. Pendant les congés scolaires, ces espaces se déroulent en journée.

3.3 Congés scolaires

Objectifs :

Créer un lieu d'accueil, d'échanges, de découvertes, de jeux accessibles à tous (par sa gratuité).

- Accompagner les enfants/jeunes dans l'élaboration et la mise en place de projets.
- Accueillir les enfants dans un fonctionnement proche de l'espace ouvert.
- Partager d'autres moments avec les enfants (repas, etc.) par le biais de l'organisation de journées entières en collectivité.
- Aborder des thématiques spécifiques (la famille, les émotions, etc.) lors de journées consécutives.

Public cible : Tout jeune de 4 à 14 ans.

Fréquence : 6 demi-journées + 1 journée complète.

3.4 Jeunesse solidaire à Habay (Anciennement « Été solidaire »)

Objectifs :

- Proposer à cinq jeunes de la commune une expérience de travail.
- Permettre aux personnes âgées, aux habitants de la cité sociale ainsi qu'aux collectivités de la commune de bénéficier d'une aide pour des petits travaux domestiques.
- Favoriser l'échange entre les jeunes et les bénéficiaires du projet.
- De stigmatiser l'image des jeunes.
- Contribuer à la valorisation de l'image des jeunes.

Public cible : 5 jeunes âgés de 15 à 21 ans.

Partenaires : Le CPAS de Habay, la commune de Habay, le service d'aide familiale.

Fréquence : Le projet se déroule sur deux semaines consécutives pendant l'été. Préalablement, il y a un temps de rencontre avec les bénéficiaires des petits travaux ainsi que plusieurs réunions avec le CPAS pour la réalisation du projet.

3.5 Comité d'accompagnement du Plan de cohésion sociale Habay/Tintigny

Promoteurs : Les communes de Habay et de Tintigny.

Objectifs : Contribuer à la réflexion du Plan de cohésion sociale des deux communes en y relayant notre réalité de terrain.

Public cible : Les personnes participant aux diverses actions menées par les acteurs du PCS.

Partenaires : Les CPAS d'Habay et de Tintigny, les communes de Habay et de Tintigny, les centres culturels des deux communes, la Halle de Han, ODAS Coordination, l'Asinerie de l'O, Article 27 des CPAS.

Fréquence : 1 fois par an.

3.6 AB Cocon

Projet élaboré en 2019 dans le cadre d'un appel à projet de la Province du Luxembourg en vue de sa concrétisation en 2022.

Objectifs :

Mettre à disposition un local à destination des parents et de leur(s) enfant(s) pour se retrouver autour d'un café, discuter des problématiques qui les touchent afin de rompre l'isolement parental et de permettre des échanges de bonnes pratiques entre parents. Un espace jeux et découverte (Snoezelen et Pikler) est prévu dans ce local afin que les enfants puissent être présents et profiter, eux aussi, de ce moment. Il est prévu de manière ponctuelle de proposer des ateliers et/ou des conférences à thème à destination des parents.

Public cible : Parents et enfants de la Commune de Habay.

Partenaires : Le CPAS, le Centre culturel, la bibliothèque, la maison médicale de Habay, le PCS et l'ONE.

Fréquence : 2 permanences par mois. Le local reste ouvert aux heures de la bibliothèque. Réunion d'évaluation entre les partenaires tous les trimestres.

3.7 Projet « En-jeux d'enfants »

Projet élaboré en 2019, dans le cadre de la Prévention Générale, ayant vu sa concrétisation en 2020 et qui était toujours d'actualité en 2022.

Objectifs :

- Constituer deux mini-ludothèques.
- Favoriser les relations parents-enfants via le jeu.
- Rendre le jeu accessible à des enfants et familles en vue de créer des ponts vers les ludothèques.

Public cible : Les parents et leurs enfants.

Partenaires : Les parents et leurs enfants.

Fréquence : A la demande.

3.8 Projet « vélos »

Objectifs :

- Favoriser des activités en mettant des vélos à disposition des jeunes.
- Mettre des vélos à disposition des familles qui souhaitent faire une activité en extérieur
+ Prêt de vélo à une maman pour se rendre à son travail.

Public cible : Les jeunes et les familles.

Partenaires : Lion's Club de La Gaume-Virton.

Fréquence : A la demande.

3.9 La psychomotricité relationnelle parents/jeunes enfants :

Promoteur du projet : l'ONE

Objectifs :

- Soutenir la relation entre l'enfant et son parent en séance.
- Rompre l'isolement social.
- Favoriser la rencontre avec et l'échange avec d'autres parents sur le développement de leur enfant.
- Favoriser la socialisation précoce.
- Favoriser l'accessibilité de cette intervention, à des parents en situation précaire.
- Proposer des relais institutionnels (l'ONE, l'AMO, ...) adaptés aux besoins de l'enfant, de la famille (si besoin).
- Mettre en avant les compétences de la famille et de l'enfant.

Public cible : Les parents en situation précaire avec leurs enfants (0-3 ans).

Partenaires : Sarah Colette, Psychomotricienne.

La fréquence : 1 à 2 fois par an.

4. Commune de Martelange

4.1 Comité d'accompagnement du Plan de cohésion sociale de Martelange

Promoteur : CPAS de Martelange.

Objectifs :

- Contribuer à la réflexion du Plan de cohésion social de la commune en y relayant notre réalité de terrain.
- Prendre éventuellement part à certaines actions.
- Faire connaître l'AMO.

Public cible : Tous les services qui participent aux actions menées par le PCS.

Partenaires : La commune et le CPAS de Martelange, Art Ligue, Idelux, Infor Jeunes, CRILUX, le Parc naturel de la forêt d'Anlier, le Groupe d'Action Surendettement, Logesud, la Croix-Rouge, Lire et Écrire, le PCDR, les mutualités chrétienne et socialiste, le Planning familial.

Fréquence : 2 réunions par an.

4.2 Commission Communale d'Accueil

Promoteur : La commune.

Objectifs :

- Contribuer à la réflexion de la politique d'accueil de la commune en y relayant notre réalité de terrain.
- Prendre éventuellement part à certaines actions.
- Faire connaître l'AMO.

Public cible : Les enfants scolarisés de 2.5 ans à 12 ans

Partenaires : la commune et le CPAS de Martelange, l'O.N.E., l'école libre, l'école de la communauté française, l'accueil extra-scolaire, le centre sportif, la bibliothèque, l'ASBL Move in.

Fréquence : 2 réunions par an.

5. Actions et projets divers

5.1 Conseil de Prévention de la Division d'Arlon

Objectifs :

- Stimuler et coordonner la prévention sur le territoire de la Division.
- Établir un diagnostic social sur la Division.
- Élaborer un plan d'action.
- Établir l'appel à projet en fonction du diagnostic social.
- Favoriser la concertation et la collaboration de l'ensemble des acteurs en matière de prévention.
- Informer et/ou interpeller les autorités publiques sur toute condition défavorable au développement des jeunes.
- Dresser tous les trois ans un bilan des actions menées et leurs évaluations.
- Communiquer le diagnostic social et son évaluation au gouvernement, au Collège de prévention, aux Conseils provinciaux, aux Conseils communaux et aux Conseils de l'action sociale.

Public cible : Les jeunes et les familles.

Partenaires : Le chargé de prévention, un représentant de chaque AMO, un représentant de chaque service agréé, non mandaté autre qu'une AMO, un représentant des SRG, un représentant des services non résidentiels mandatés, un représentant du SAJ, un représentant du SPJ, le facilitateur de l'enseignement, un représentant des MJ, le coordinateur subrégional de l'ONE, un représentant des CPAS, un représentant des PCS, un représentant de la plateforme de concertation de la Santé mentale, deux magistrats de la Jeunesse, un avocat spécialisé dans le domaine de la Jeunesse et de la Protection de la Jeunesse, le délégué général sous invitation permanente.

Fréquence : En 2022, il y a eu 9 réunions + 3 réunions pour le projet « logement ».

5.2 Articulation Aide à la Jeunesse/CPMS « CML Arlon »

Objectifs :

- Permettre aux intervenants SPJ, SAJ, AMO, CPMS (tout réseau confondu), PSE et directions d'écoles (primaires et secondaires) de mieux se connaître et ainsi de mieux s'articuler.
- Rencontres avec les directeurs des différentes écoles de l'arrondissement afin de présenter le projet et de recueillir les besoins du secteur de l'enseignement pour ensuite élaborer, ensemble, des réponses.

Public cible : Les élèves de 1ère maternelle à la 6ème secondaire sur les écoles de la Division d'Arlon, tous les secteurs et enseignements confondus.

Partenaires : SAJ, SPJ, SDJ, CPMS, PSE, médiateur scolaire, Émergence, prévention générale, facilitateur AJ/EO.

Fréquence : Rencontres trimestrielles.

5.3 ASAJA

Association des Service de l'Aide à la Jeunesse, division d'Arlon.

Objectifs : Permettre la rencontre de tous les acteurs du secteur de l'Aide à la jeunesse de la division d'Arlon.

Partenaires : Tous les services de l'Aide à la jeunesse.

Fréquence : 2 participations.

5.4 Plateforme AAJ-CPAS

Promoteur : Agent liaison SAJ.

Objectifs :

- Mettre en œuvre un protocole de collaboration.
- Améliorer la connaissance des réalités de chaque secteur.
- Améliorer la collaboration entre ces deux secteurs.
- Identifier les problématiques communes.

Public visé : Les jeunes et leur famille à l'intersection des deux secteurs.

Partenaires : Les différents secteurs de l'AAJ + les CPAS de la division d'Arlon.

Fréquence : Deux réunions de travail du bureau de la plateforme.

5.5 Conseil de Concertation Intra-sectoriel (CCIS) d'Arlon

Objectifs :

- Relayer à la Ministre tous les besoins du secteur de l'Aide à la jeunesse de la Division.
- Se prononcer sur les demandes d'agrément des services de l'Aide à la jeunesse.
- Organiser des plateformes, notamment la plateforme AAJ/CPAS.

Public cible : Le secteur de l'Aide à la jeunesse.

Partenaires : tous les services de l'Aide à la jeunesse de la Division.

Fréquence : En 2022, il y a eu 3 rencontres dont une en présentiel.

5.6 Commission de Coordination d'Aide aux Enfants Victimes de Maltraitance (CCAEMV)

Objectifs :

Répondre au décret relatif à l'aide apportée aux enfants victimes de maltraitance institué par l'ONE. L'objectif est de favoriser le travail en réseau et d'articulation entre les différents acteurs de terrain en lien avec la problématique. Il s'agit de mener des actions globales afin d'améliorer les procédures de prises en charge des enfants victimes de maltraitance.

Public cible : Les enfants et adolescents âgés de 0 à 18 ans victimes de maltraitance de la division d'Arlon.

Partenaire :

Conseiller SAJ et agent de liaison, directrice SPJ et déléguée en chef, CPMS libre Arlon, référente clinique SOS-enfants, Référente maltraitance ONE, Coordination et accompagnement ONE, Parquet, 2 avocates, SDJ, Procureur division d'Arlon, Juge de la jeunesse, Vivalia, Odyssee, CPMS enseignement spécialisé, Infirmière PSE, Service prévention Arlon, CPMS libre Virton, SSM, CPMS Virton et Arlon.

La CCAEVM d'Arlon se décline comme suite :

- Des plénières locales et inter-plénières (les 3 divisions de la province du Luxembourg).
- Des bureaux locaux et inter-bureaux (les 3 divisions de la province du Luxembourg).
- Deux groupes de travail :
 1. Réalisation d'une brochure concernant les signes d'identification et les procédures en cas de maltraitance, à destination des acteurs de 1^{ère} ligne.
 2. Groupe de réflexion concernant la problématique des enfants pris dans les séparations conflictuelles.

Fréquence :

- Trois à quatre plénières par an.
- Trois à quatre bureaux par an.
- Six réunions de sous-groupes.

5.7 Projet de prévention générale

La cour de récréation à Chiny, revue et améliorée par et pour les enfants.

Objectifs :

- Réduire les violences, diminuer les tensions dans la cour de récréation.
- Donner la parole et une place active aux enfants par rapport à leur milieu de vie.
- Permettre une expérience démocratique et citoyenne aux enfants.
- Améliorer l'aménagement des cours de récréation.

Public cible : Les enfants des écoles maternelles et primaires de la commune de Chiny.

Partenaires : Administration communale de Chiny, PCS, Maison des jeunes de Florenville, Les Créateliers, les écoles de réseaux libres-communales et de la Communauté française (dont 6 entités).

Fréquence : 2 rencontres (finalisation du projet).

5.8 Intervention : « vivre ensemble »

Objectifs : Réduction du « mal-être » à l'école lié à des situations de conflit voire « d'harcèlement ».

Fréquence : 8 interventions dans des classes d'écoles primaires sur la commune de Musson et de Virton.

5.9 Articulation avec d'autres services de réseau

Objectifs : Présenter les missions et le cadre de l'AMO afin de pouvoir mieux articuler les interventions au sein des familles.

Public cible : Les services du réseau

Partenaires : SPJ, Entre-là (SAMI), le Nid (SASE), le Vieux Moulin (SRG), Diapazon et double diagnostique : équipes mobiles du réseau Matilda.

Fréquence : 5 rencontres.

5.10 *Projet de Prévention générale 2018-2020 « Vivre mère, vivre père et manquer... »*
Le projet a démarré en 2018 dans le cadre de la prévention générale sous l'intitulé « Appui à la parentalité, en lien avec la précarité, au croisement des savoirs ». Au vu de l'évolution du projet, des témoignages des parents et des capsules vidéo réalisées, une autre appellation a été attribuée.

Cette année a été principalement consacrée à la promotion du projet ainsi qu'à la réalisation du dossier pédagogique accompagnant les capsules vidéo.

Promoteur : ASBL Santé en développement.

Objectifs :

- Refléter au mieux la réalité de vie des parents en situation de précarité.
- Faire entendre leur voix pour amplifier de la plus belle manière possible leur importance.
- Illustrer des pistes de réflexion pour les professionnels et les futurs professionnels en vue d'assurer une meilleure correspondance entre les professionnels de l'aide et les professionnels qui les sollicitent.

Public cible : Les familles et les professionnels.

Partenaires : Les AMOs : Mic-ados (Marche-en-Famenne), Service Droit des Jeunes (Arlon), Chlorophylle (Saint-Hubert), Inter-Actions (Libramont), RTA, les parents.

Fréquence : 12 réunions.

5.11 Articulation AJ/ Avocats

Objectifs :

- Permettre aux différents intervenants de terrain de mieux connaître les réalités de terrain de chacun.
- Différencier le conflit de la violence conjugale.
- Réfléchir quant à un dispositif permettant l'articulation.
- Rencontres et discussions entre les différents partenaires autour de problématiques communes. Présentation respective de son champ d'actions et de sa lecture de la situation par rapport à une problématique commune. Exemple : les enfants/ados pris dans les conflits de séparation conjugale.

Public cible : Les élèves de 1ère maternelle à la 6ème secondaire sur les écoles de la Division d'Arlon, tous les secteurs et enseignements confondus.

Partenaires : SAJ, SPJ, SDJ, CPMS, PSE, médiateur scolaire, Émergence, prévention générale, facilitateur AJ/EO.

Fréquence : Rencontres trimestrielles.

5.12 Commission jeunesse

Promoteur : La Plateforme de la Santé Mentale.

Objectifs :

- Réunir les intervenants psycho-sociaux des secteurs de l'Aide à la jeunesse, de la Santé Mentale et de l'Enseignement afin de présenter le cadre de travail des services présents et/ou invités, leurs modes d'intervention, les limites d'action et éventuellement des projets qui leur sont propres.
- Se connaître, se rencontrer, élargir notre connaissance des services de la Province de Luxembourg.

Public cible : Les enfants et/ou adolescents âgés de 0 à 22 ans ainsi que la famille proche.

Partenaires : Les AMO, certains PMS, certains SSM, des SAPES, SOS-Enfants, SAJ, SPJ, le pavillon « Adolescents » du CUP La Clairière, le réseau Matilda et occasionnellement des psychologues privés, les équipes mobiles de l'Odysée, Diapazon, ...

La présence des services varie d'une commission à l'autre.

Fréquence : 3 rencontres.

5.13 Réseau Matilda

Promoteur : Le Réseau.

Objectifs : Participer et représenter le secteur non mandaté de l'Aide à la jeunesse et procéder à la mise en place de la Nouvelle Politique de la Réforme de la Santé Mentale (NPRSM) au sein du réseau Matilda.

Le réseau Matilda couvre l'ensemble du territoire de la province du Luxembourg.

Public cible : Les jeunes de 0 à 23 ans.

Partenaires : Les différents secteurs de l'AAJ, les différents secteurs de l'AViQ, les SSM, la CLA, l'ONE, l'HNP, le centre hospitalier, les services intégrés de soins à domicile, le cercle de médecine générale, les TMS, les CPMS, la médiation scolaire, etc.

Fréquence : 5 rencontres.

5.14 PLAMO (Plateforme Luxembourgeoise des AMOs)

Objectifs :

- Echange sur nos réalités de terrain.
- Constitution d'un groupe ressource pour chaque AMO.

Partenaires : Les AMOs de la province de Luxembourg (Ado-Micile, Mic-ados, Chlorophylle, Inter-actions, Service droit des jeunes Provinces de Luxembourg, L'Étincelle, Médias Jeunes).

Fréquence : 4 rencontres.

5.15 Plateforme violences conjugales (division Arlon et Provinciale)

Objectifs :

- Rassembler les différents partenaires sociaux de la division d'Arlon et de la province confrontés à la problématique des VC.
- Partager, échanger sur nos constats, pratiques, questionnements en matière de VC ainsi que coordonner et optimiser nos interventions préventives et pratiques à l'égard des victimes de VC. *Exemples : Campagne du Ruban blanc, création d'un livre destiné aux enfants victimes de VC, ...*

Public cible : Les victimes de VC.

Partenaires : Le service de prévention générale, le SSM d'Arlon et Virton, le Planning familial d'Arlon, certains CPAS de la division, le service Olympe, Praxis, Vie féminine, l'agent de liaison du SAJ et SPJ, Il s'agit d'une liste non exhaustive, ouverte toute l'année à de nouveaux partenaires.

Fréquence :

- Division d'Arlon : plus ou moins 1 rencontre par trimestre.
- Au niveau de la province du Luxembourg : 1 à 2 fois par an.

5.16 Collectif AMO.net

Promoteur : Collectif d'AMO

Objectifs :

- Mener une réflexion quant à la place et l'utilisation des nouveaux moyens de communication dans la relation entre les jeunes, les bénéficiaires et les AMO.
- Sensibiliser les AMO aux enjeux, dérives, avantages et inconvénients des TIC.
- Contribuer à un partage d'expériences en la matière.

Public cible :

- Les jeunes de 0 à 22 ans et leur famille qui bénéficient, en collatéral, des réflexions du collectif.
- Les professionnels du secteur de l'Aide à la jeunesse et plus particulièrement les AMOs.

Partenaires : Une vingtaine d'AMOs de la Wallonie, RTA.

Fréquence : Une dizaine de réunions qui se sont principalement déroulées en visio-conférence compte tenu des mesures sanitaires mises en place.

5.17 GénérationS AMO → Interpel'AMOs

Promoteur : Collectif d'AMO.

Objectifs :

- Mobiliser les équipes des services AMO dans une quête de sens autour de fondamentaux partagés qui constituent en quelque sorte l'ADN des AMO.
- Mener une réflexion dans la perspective d'actions sur des thématiques communes (la scolarité, le travail en partenariat, la mobilité, ...).
- Accompagner les jeunes à porter leur parole ou à porter la parole des jeunes.

Public cible : Les enfants/jeunes, les parents et les professionnels.

Partenaires : Un grand nombre d'AMO : AMO Rythme, AMO Tempo, Agora Jeune, AMOsa, AMO Arpège, AMO Ciac, din-AMO, DDJ de Liège, Dynamo, AMO le signe, Mic-Ados, Oxyjeune, AMO Inter-Actions, RTA.

Fréquence : 1 rencontre tous les mois, le service participe au groupe porteur et au sous-groupe « mobilité » principalement + Participation aux actions menées sur le terrain (« Jusqu'où va ton monde ? » -> Semaine de la mobilité à Namur).

5.18 Les assises de la prévention

Objectifs : Mettre en chantier une réflexion de deux ans afin de préciser les intentions et les modalités de la politique de prévention telles que définies dans le livre I.

Partenaires : Tout le secteur de l'Aide à la jeunesse, de l'ONE, des CPAS, des Maisons de jeunes, de la Santé mentale, de l'Enseignement, des PCS, du réseau Wallon pour la Lutte de la Pauvreté, juge de la jeunesse, Parquet.

Nous avons mis deux contributions aux assises de la prévention le projet :

- « Vivre père, vivre mère et manquer... » .
- « Retour collectif aux fondamentaux des AMO : articuler le travail de terrain et l'interpellation » .

Outre la journée consacrée aux assises, nous avons participé au :

- chantier 1 « Comment réduire l'écart entre les ambitions de la prévention et les moyens qui lui sont accordés ? » ;

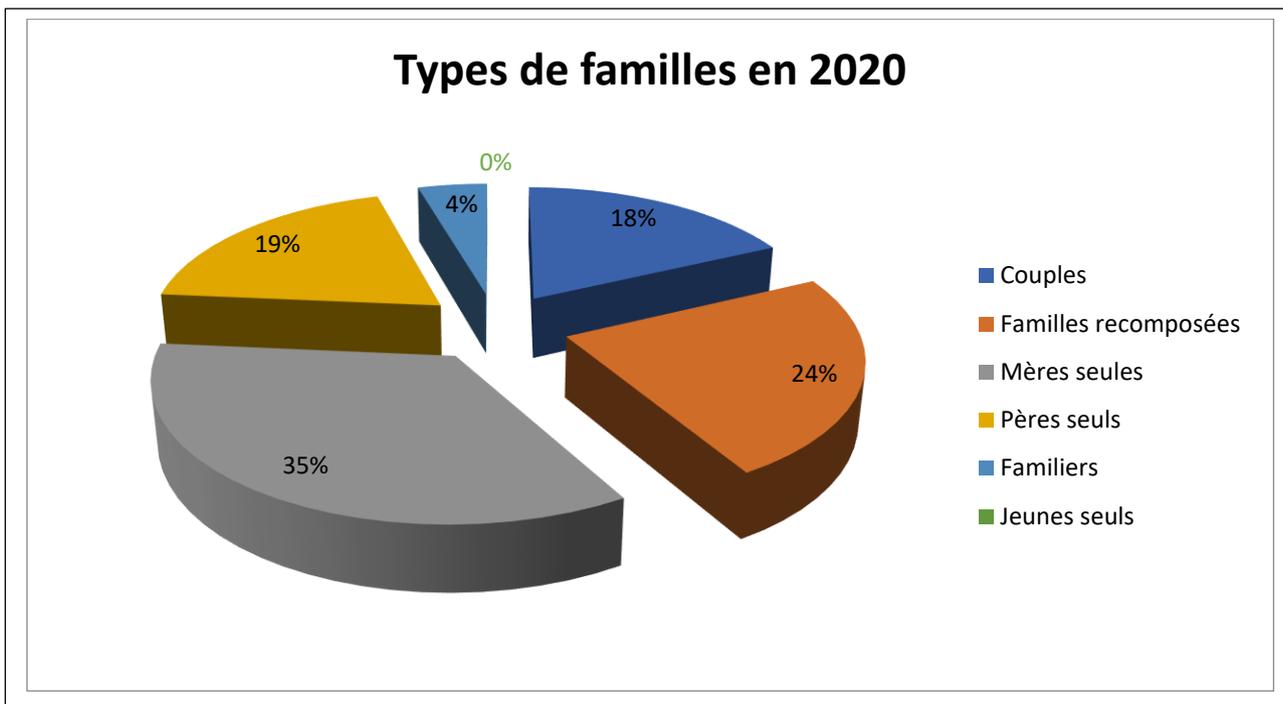
- chantier 2 « Comment optimiser le 'circuit' de la prévention ? ».

Fréquence : 9 rencontres.

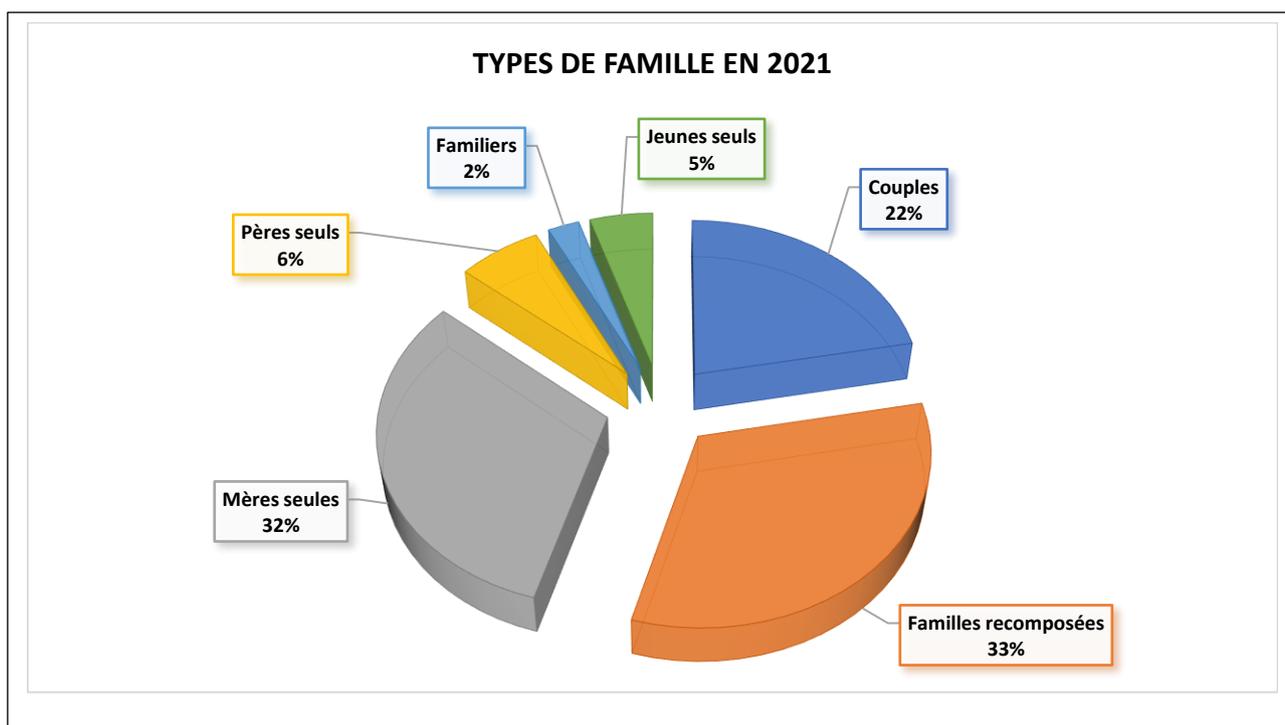
Statistiques des années 2020, 2021 et 2022

Dossiers individuels – types de familles

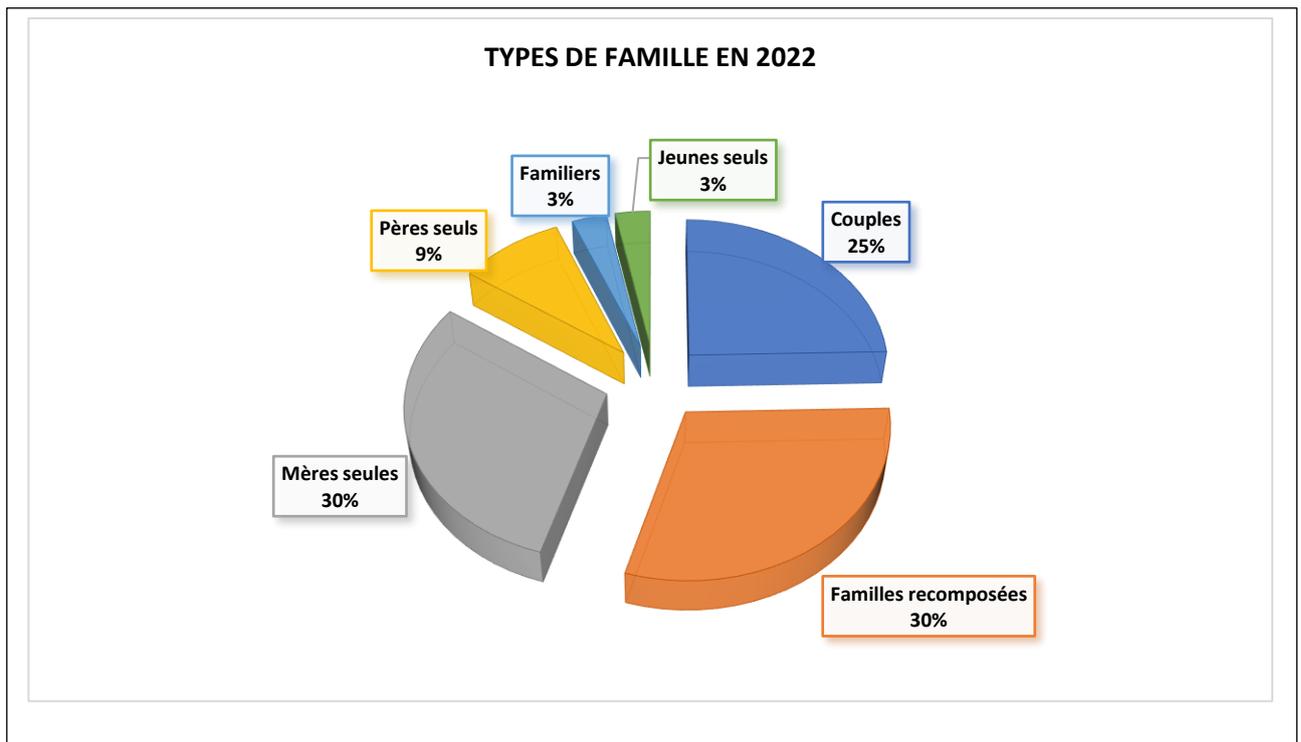
En 2020, 80 dossiers et 136 jeunes



En 2021, 113 dossiers et 208 jeunes

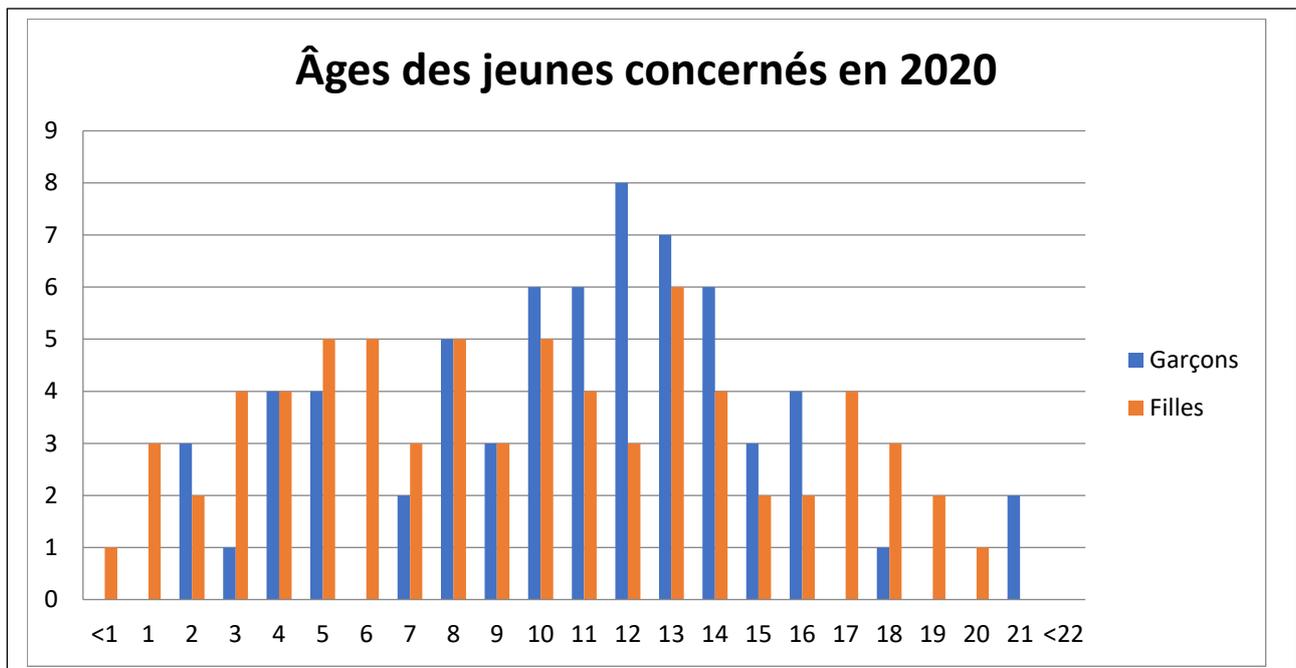


En 2022, 124 dossiers et 249 jeunes

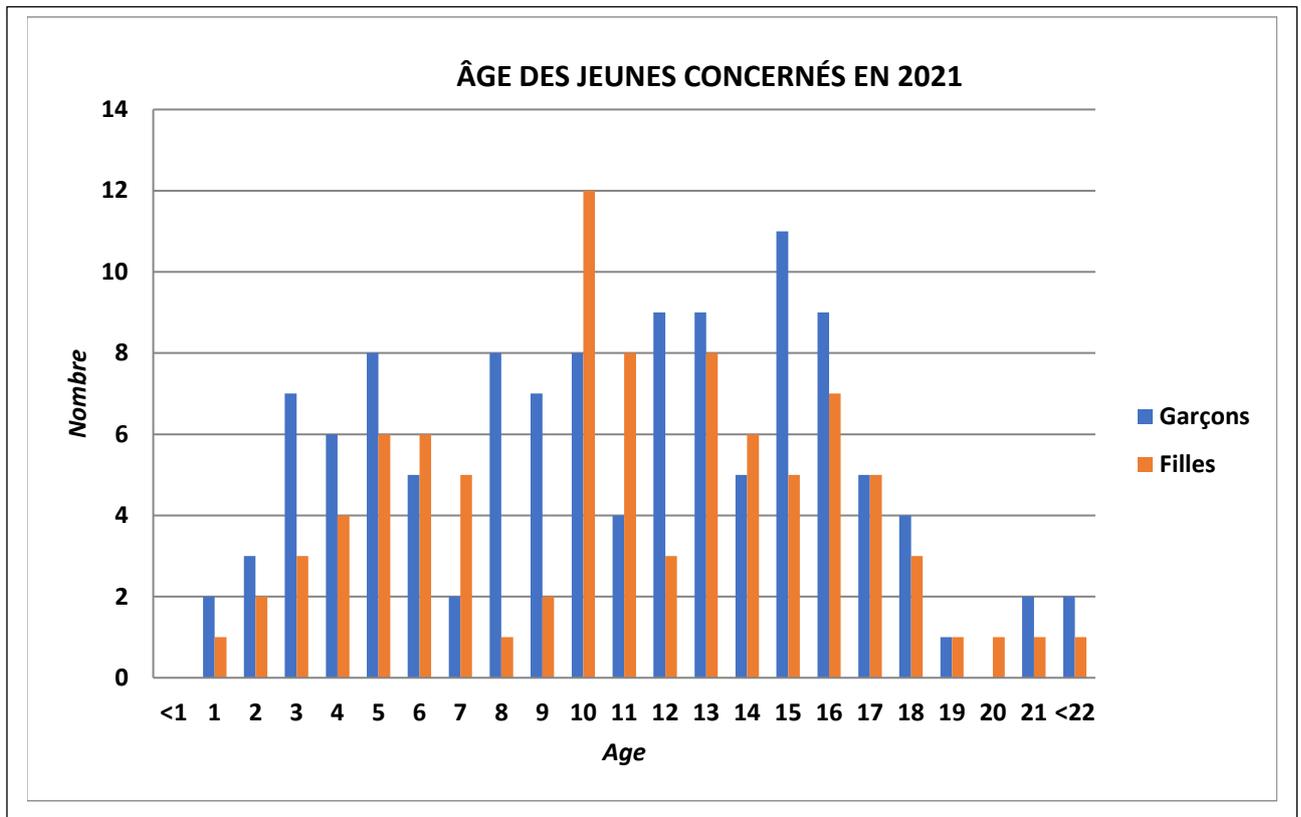


Dossiers individuels – âges des enfants/jeunes concernés

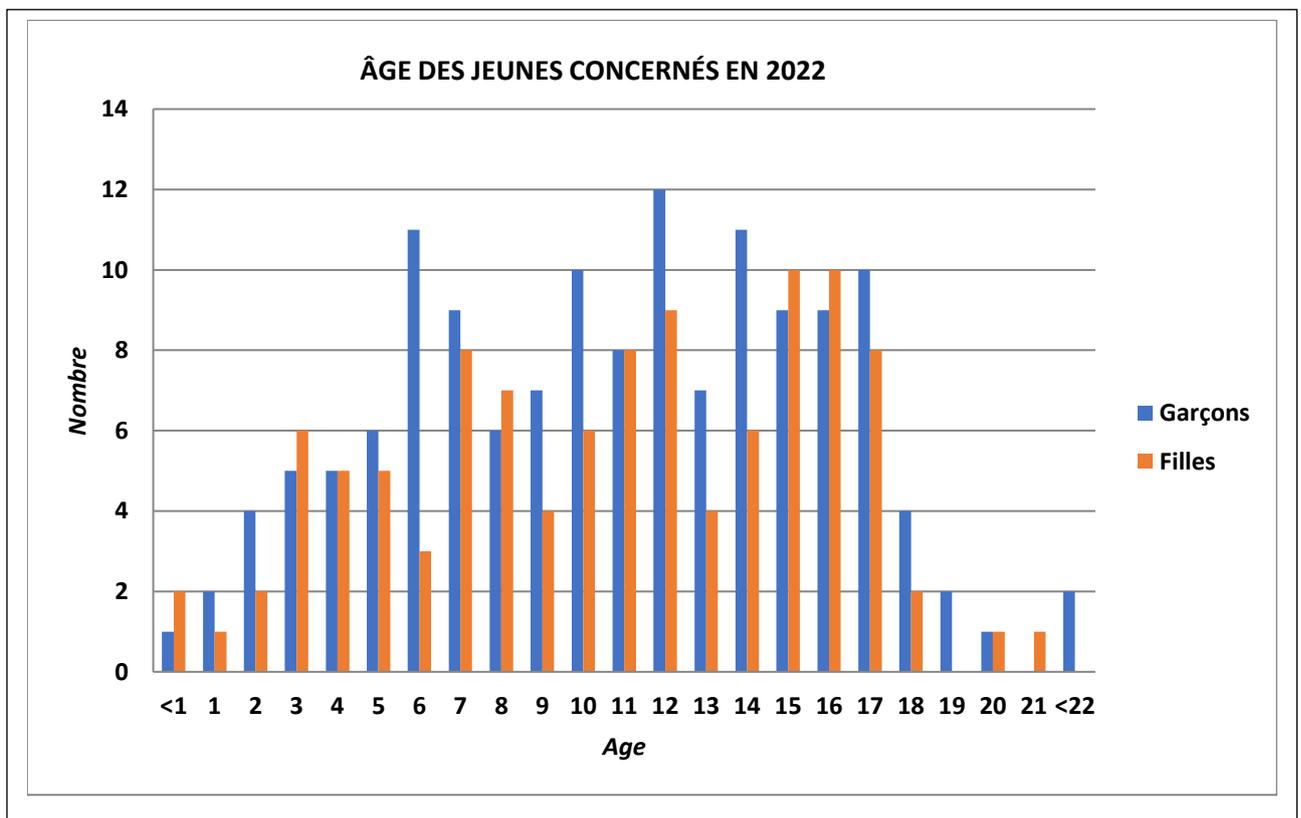
En 2020, 65 garçons et 71 filles



En 2021, 114 garçons et 94 filles concernés

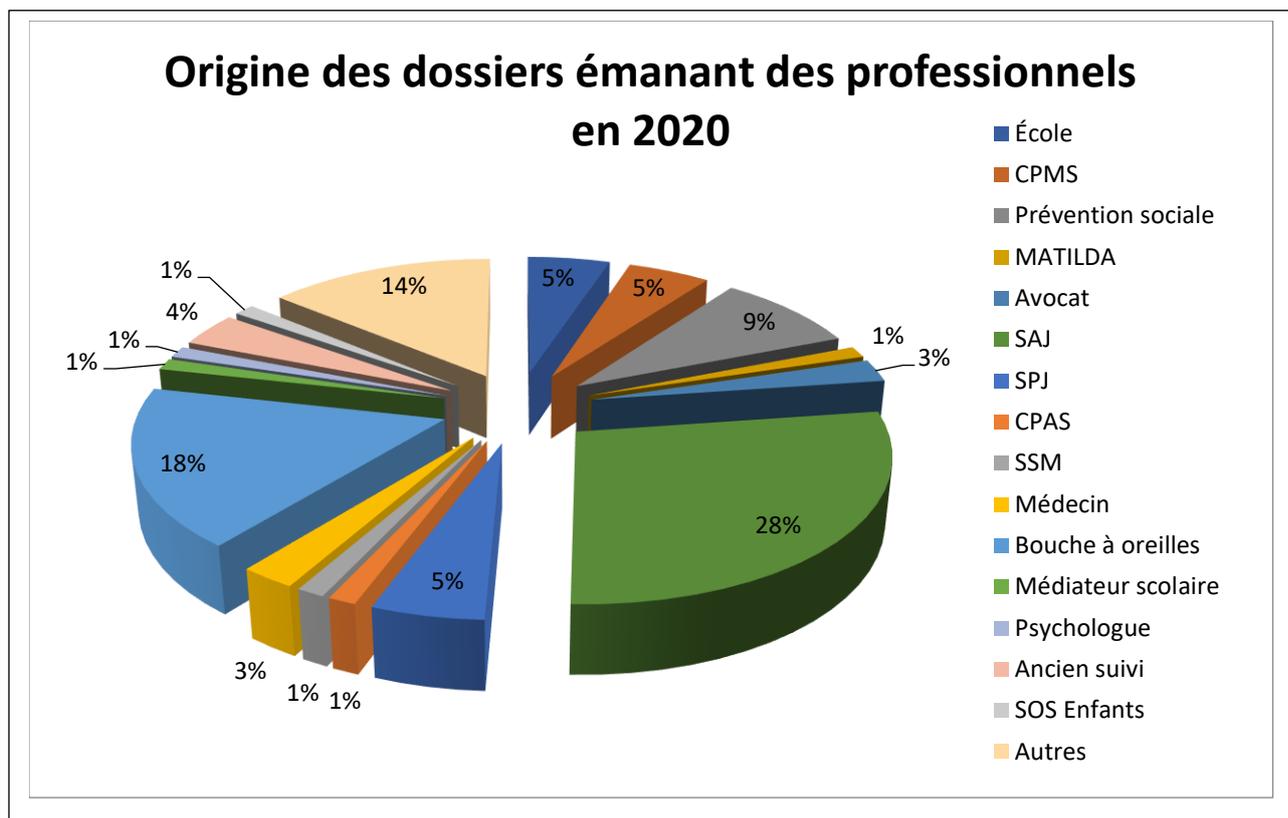
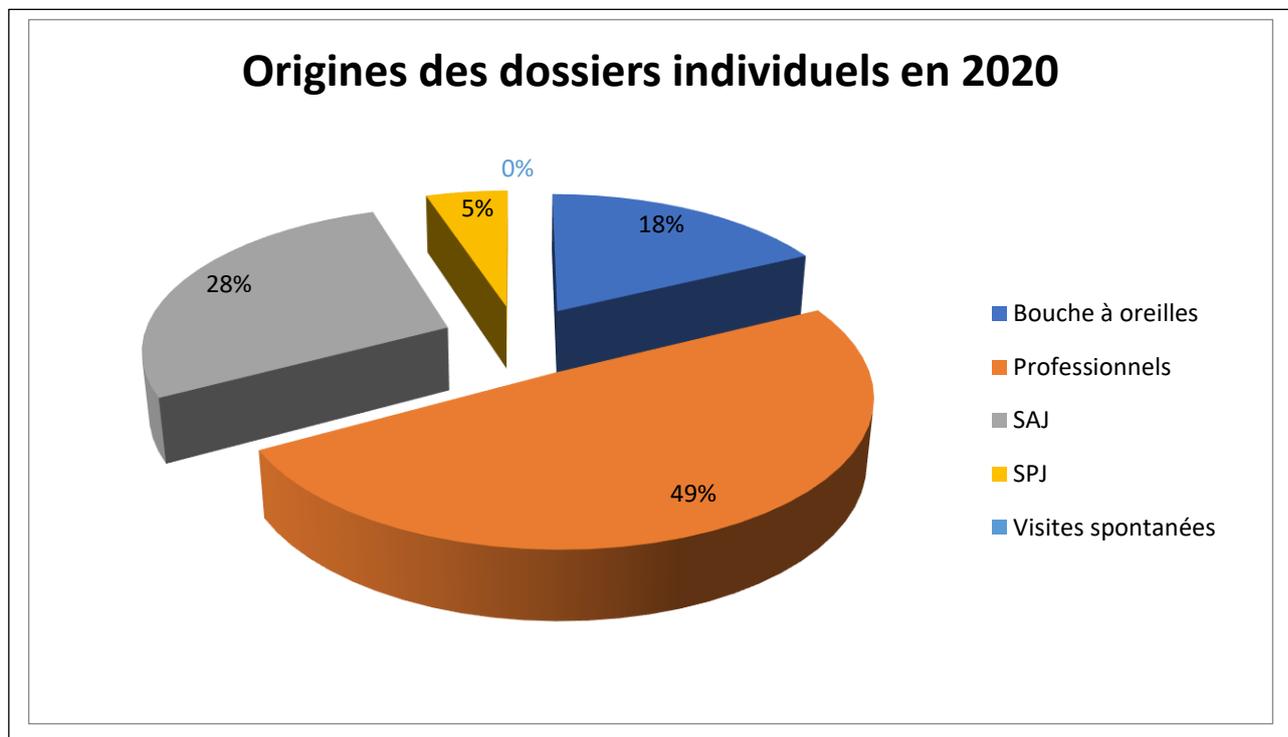


En 2022, 140 garçons et 109 filles sont concernés

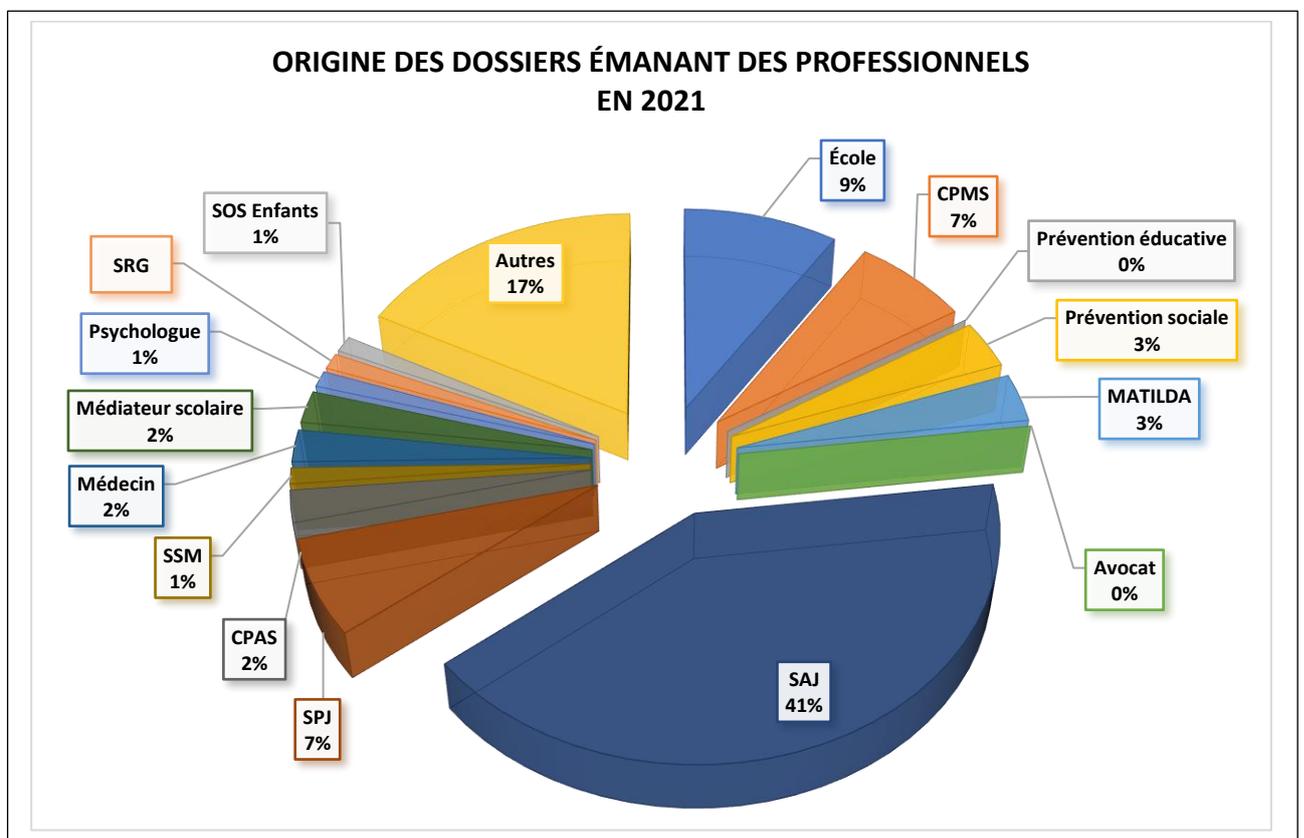
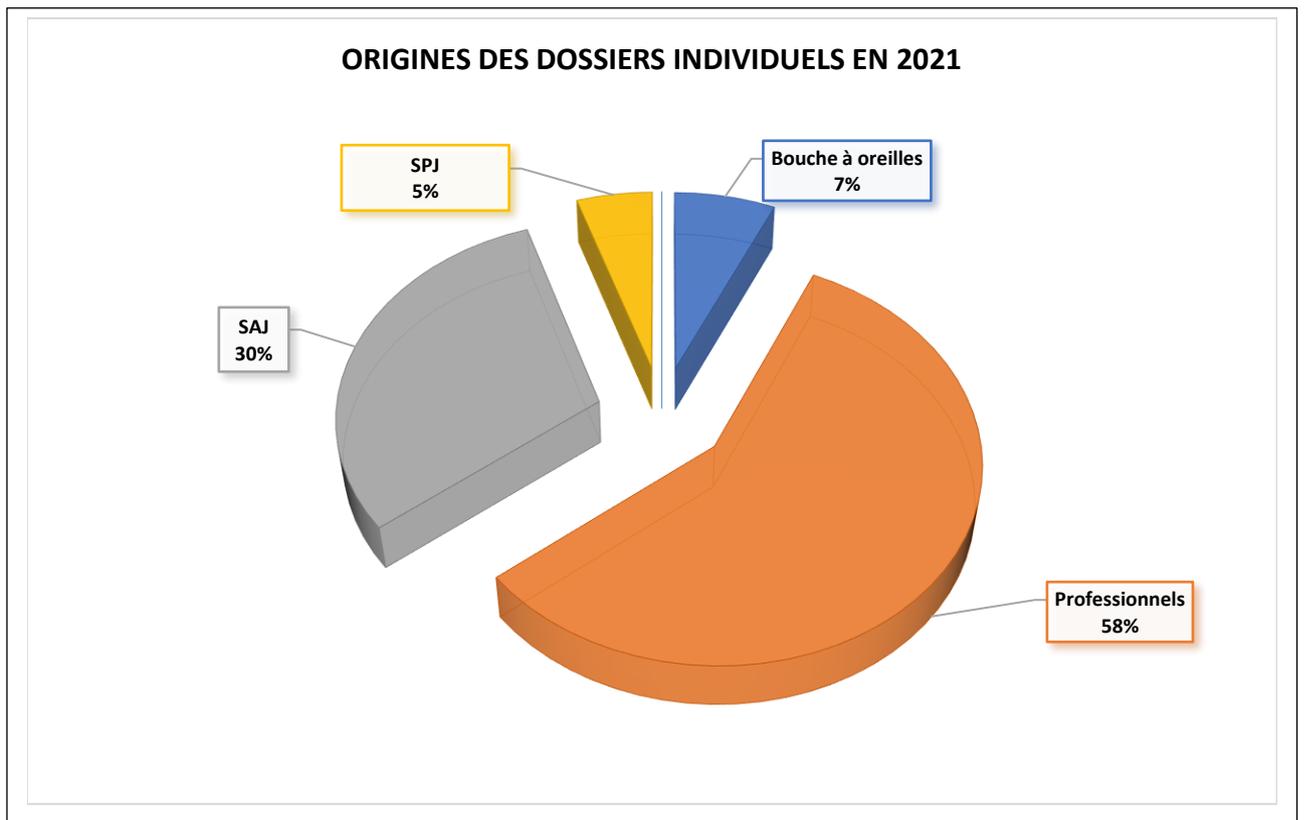


Origine des dossiers individuels et professionnels

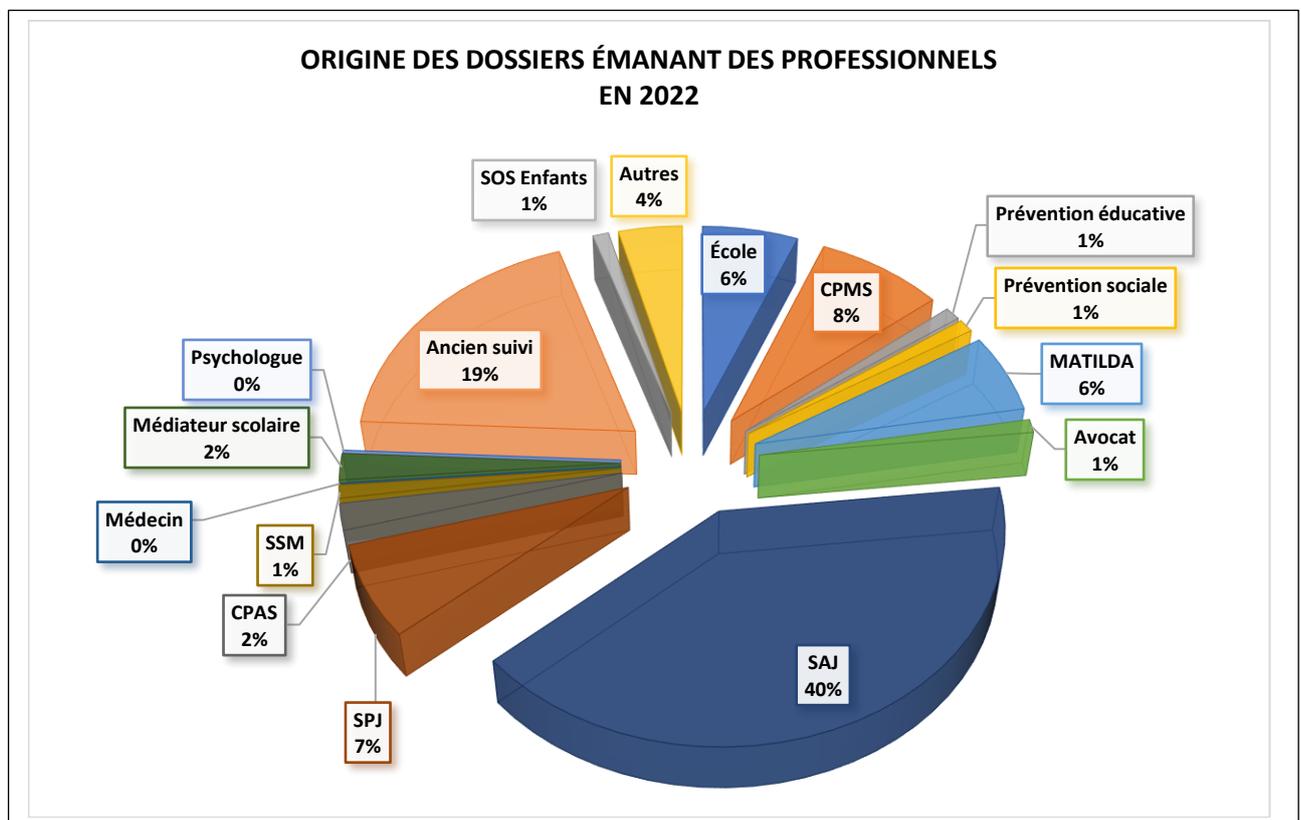
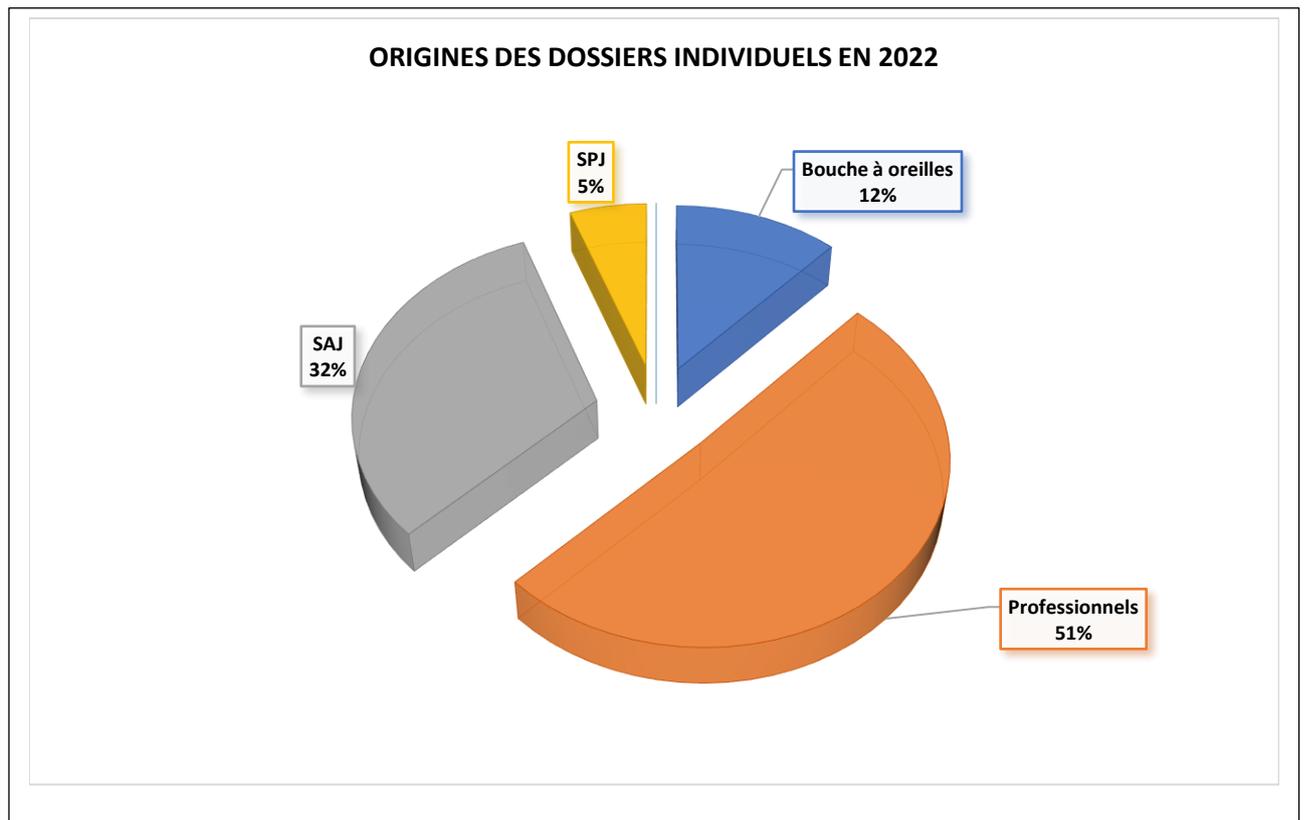
En 2020



En 2021,

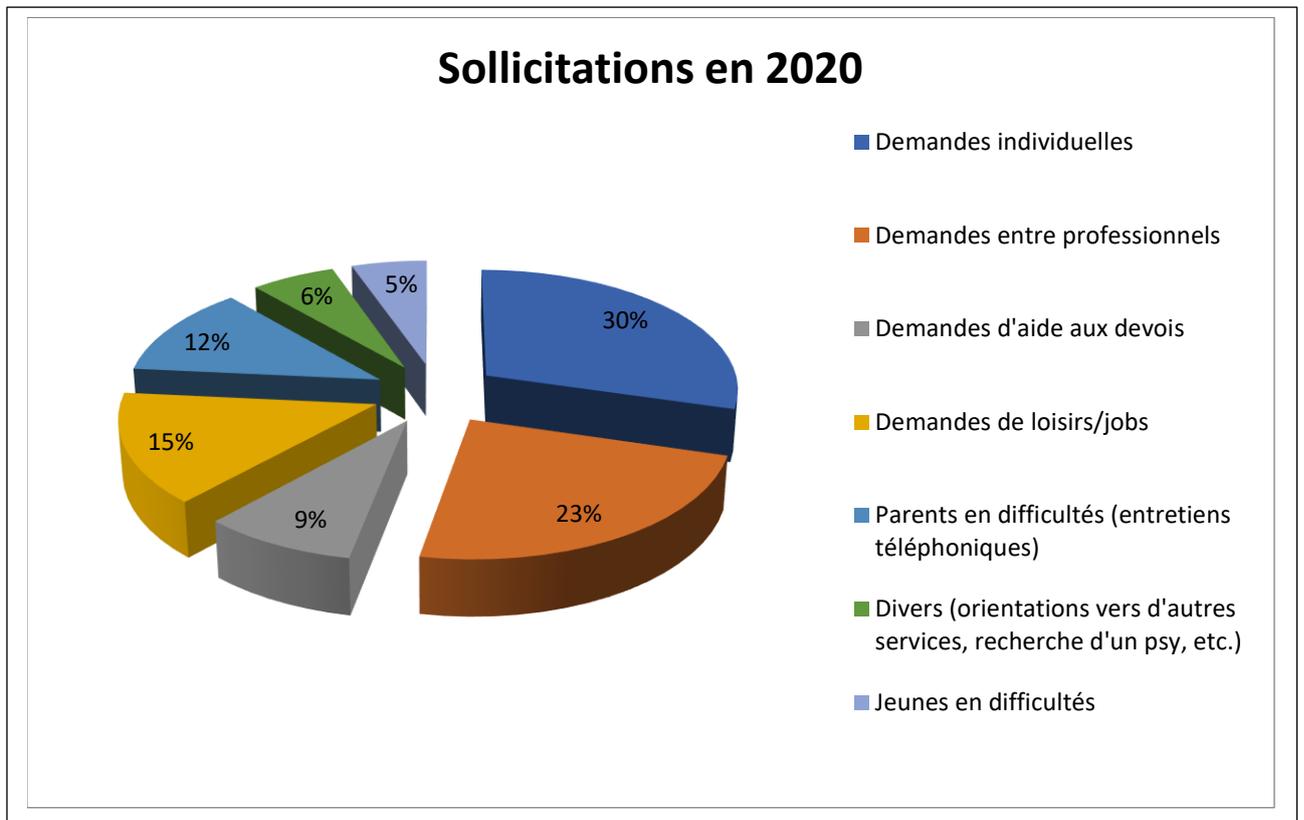


En 2022

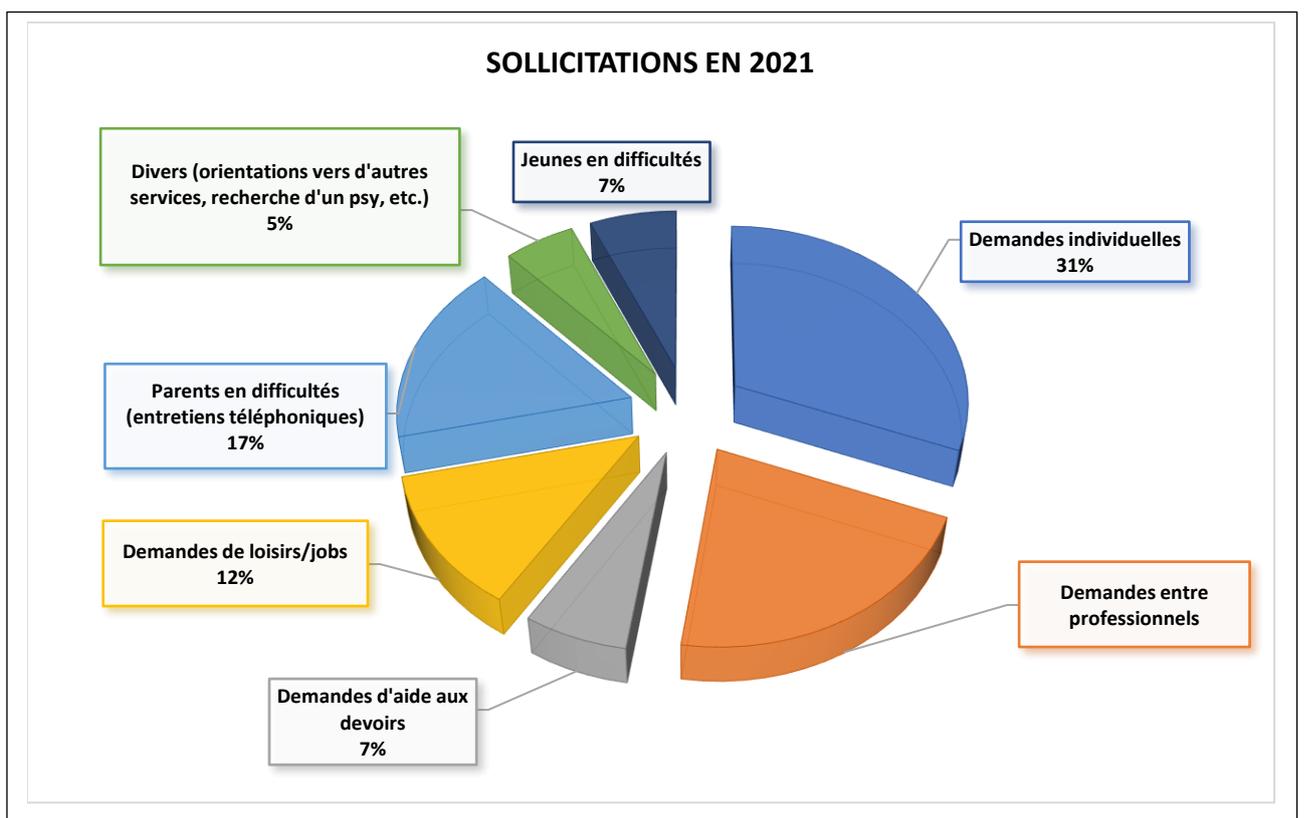


Sollicitations faites au service

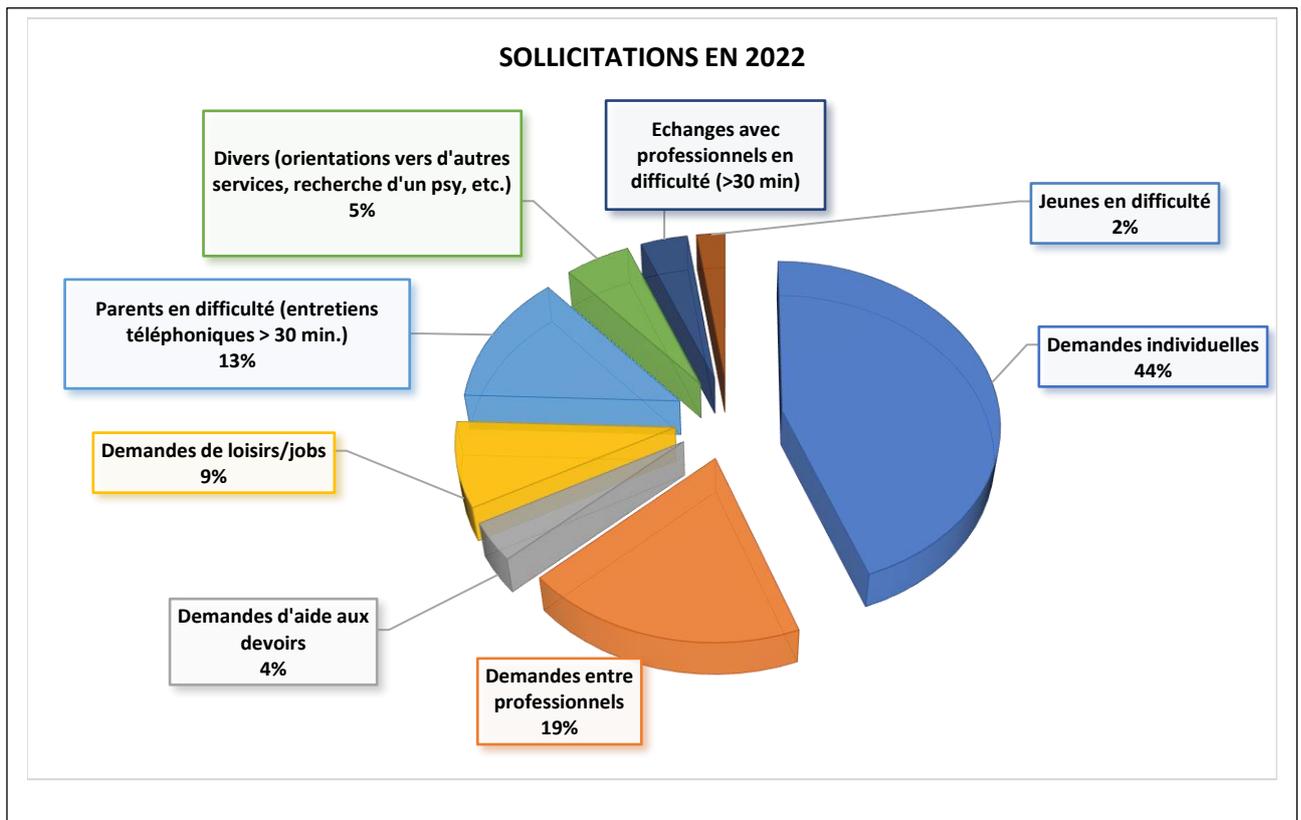
En 2020



En 2021

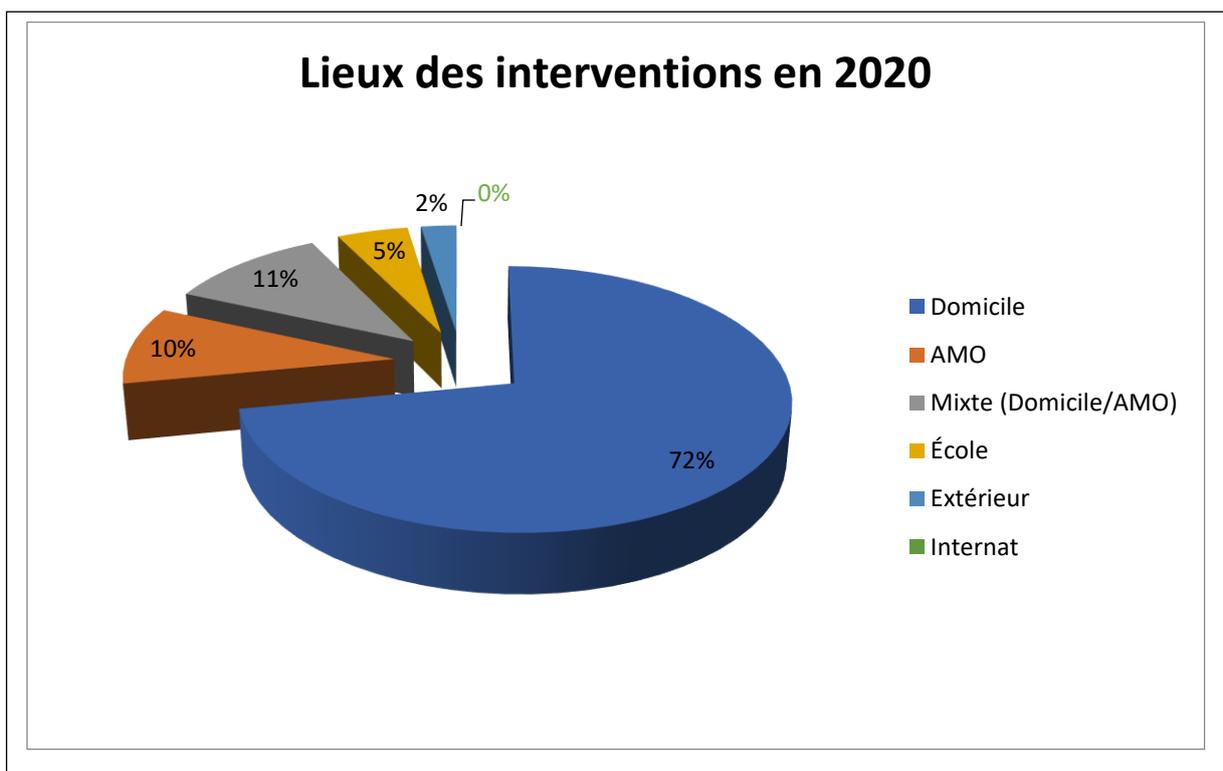


En 2022,

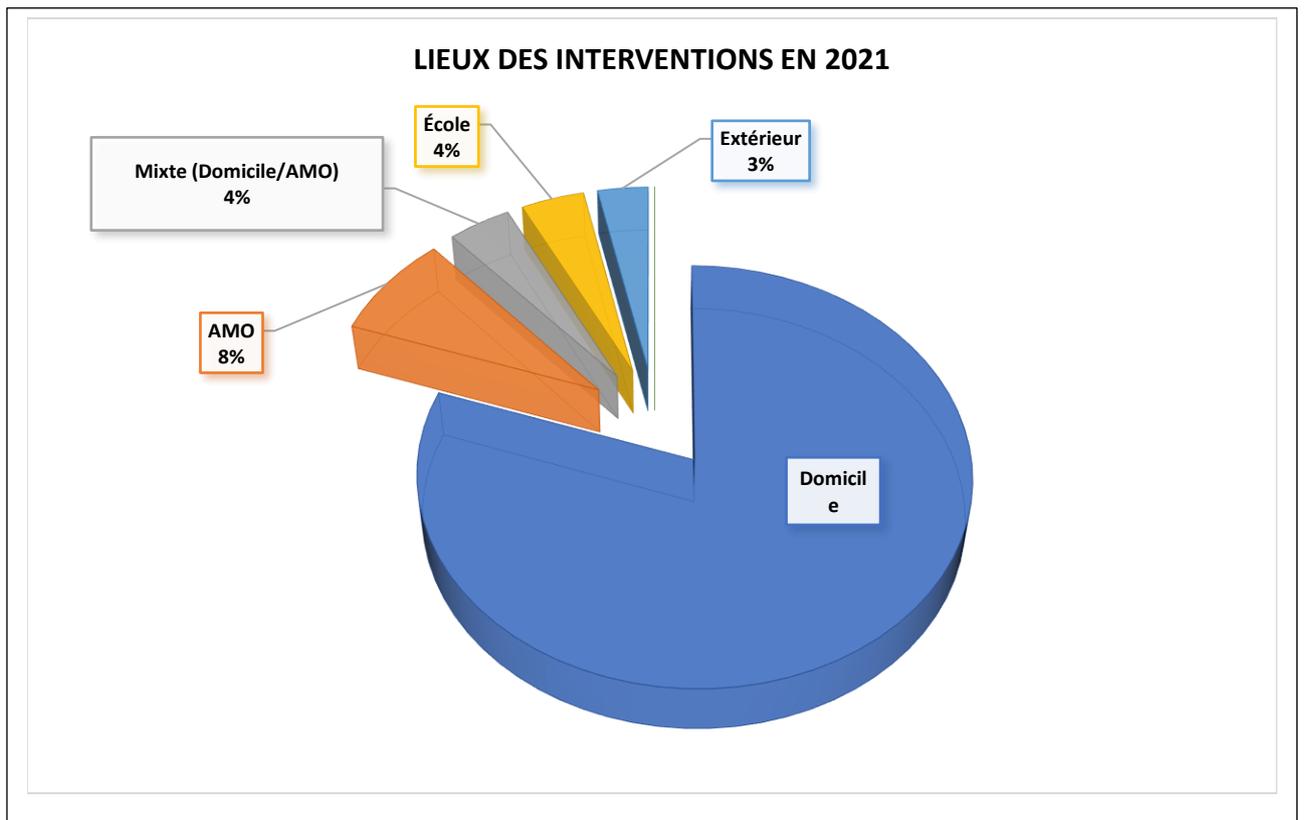


Dossiers individuels – lieux d'intervention

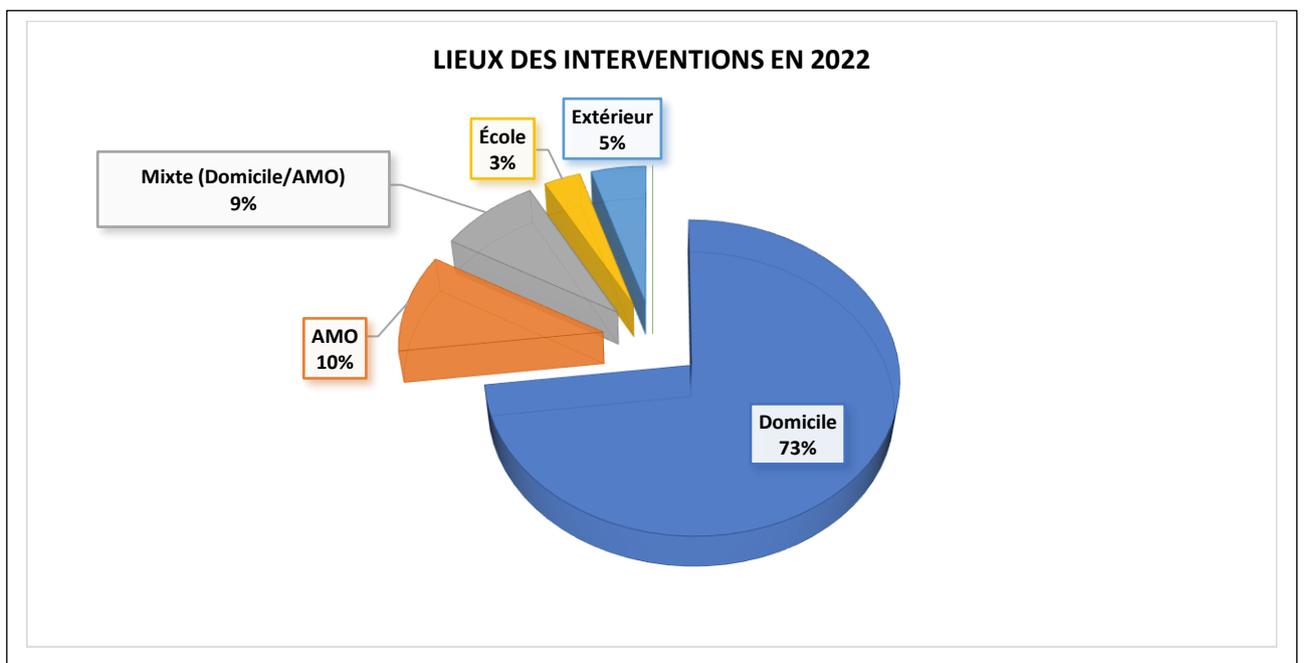
En 2020



En 2021,

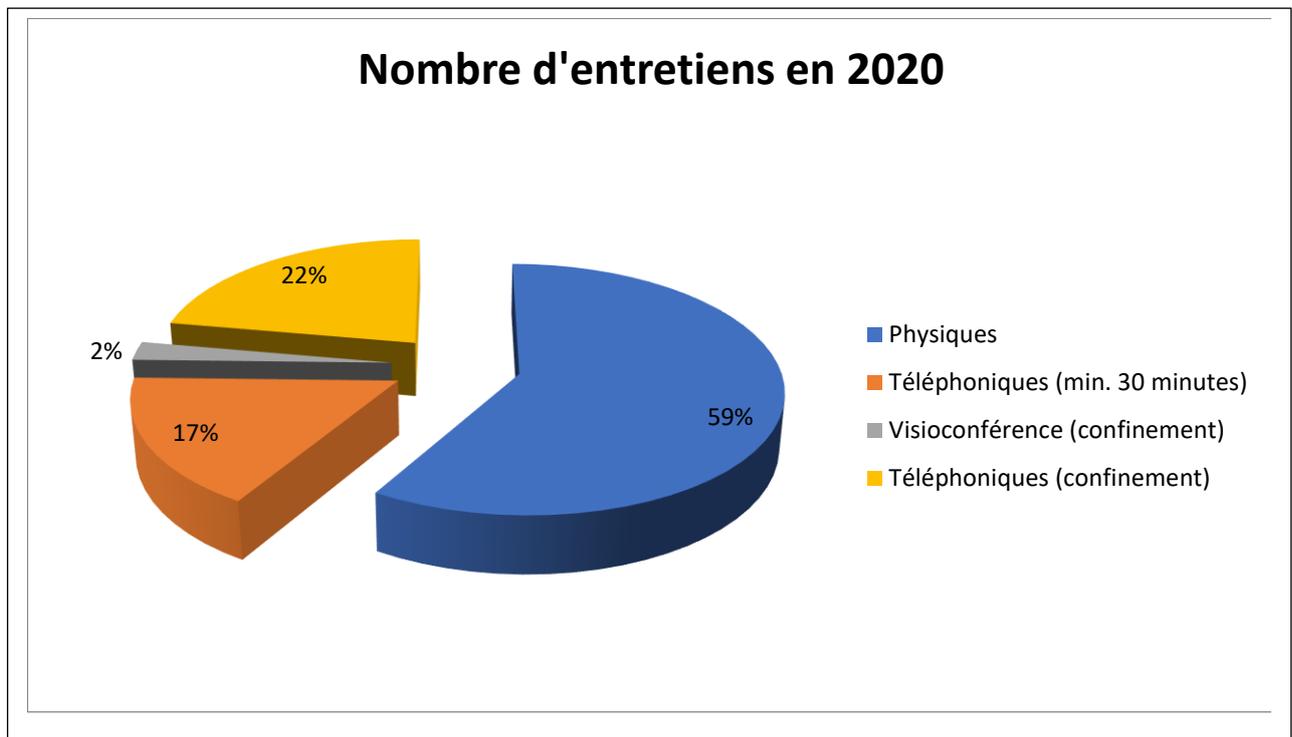


En 2022,

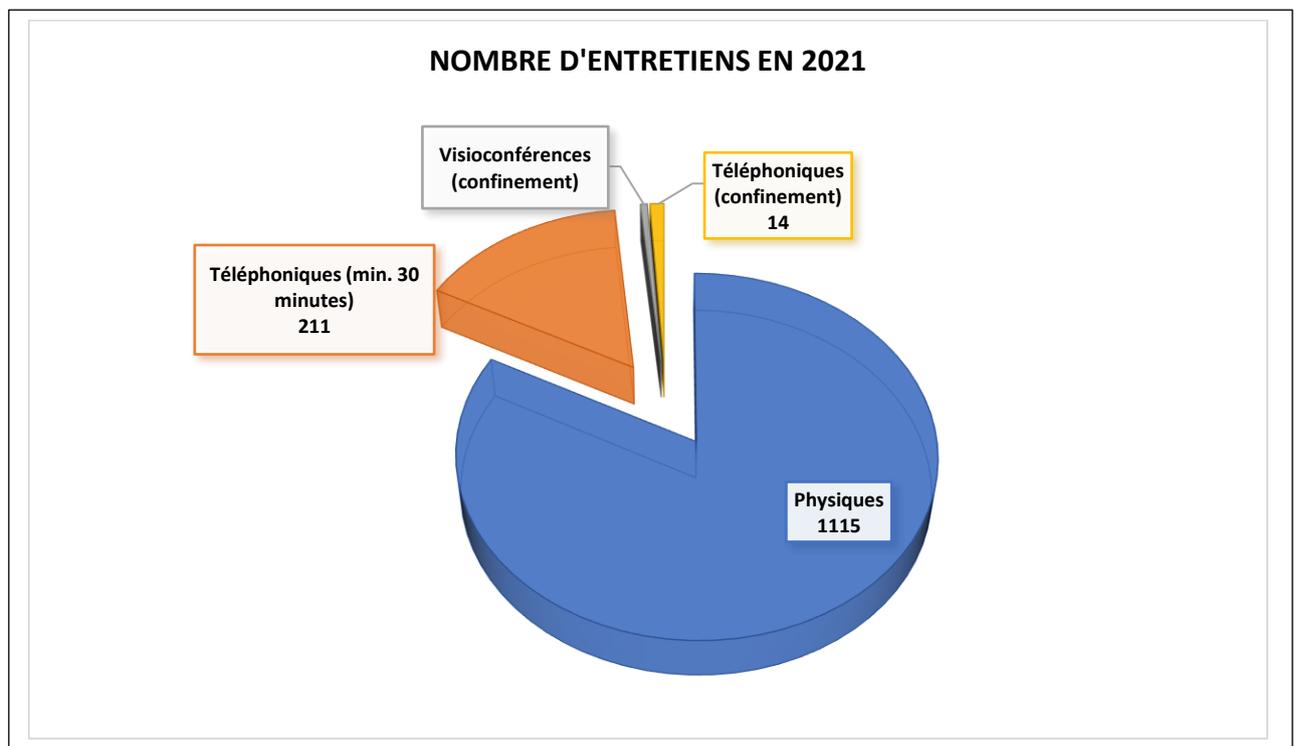


Dossiers individuels – nombre d'entretiens

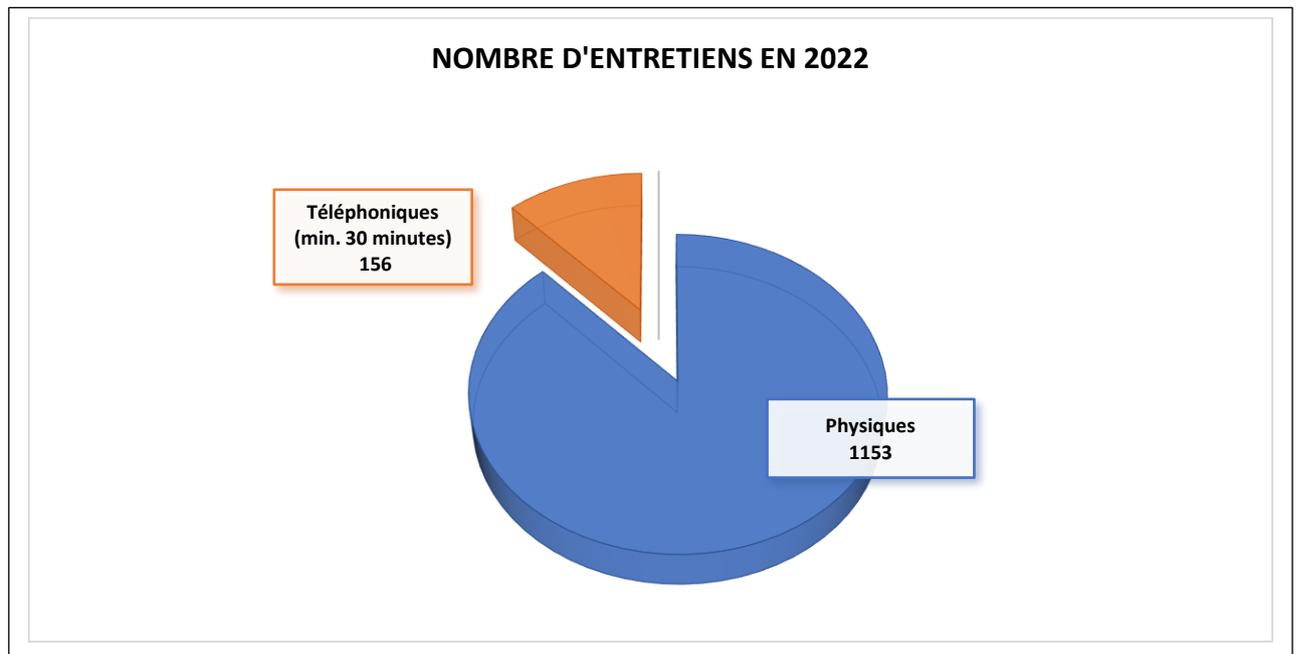
En 2020, 876 (physiques et téléphoniques) et 286 (confinement)



En 2021, 1333 entretiens



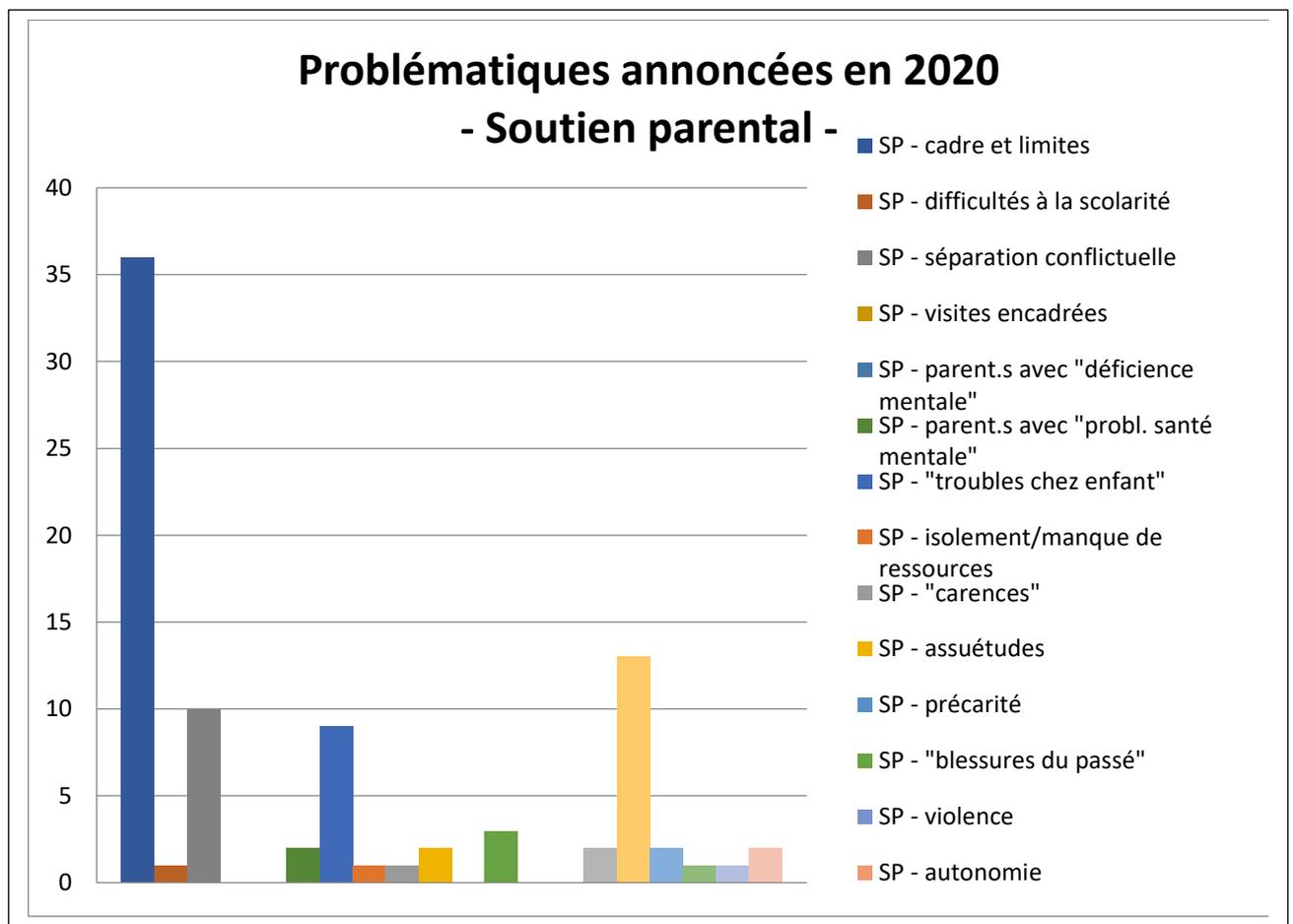
En 2022, 1309 (physiques et téléphoniques)

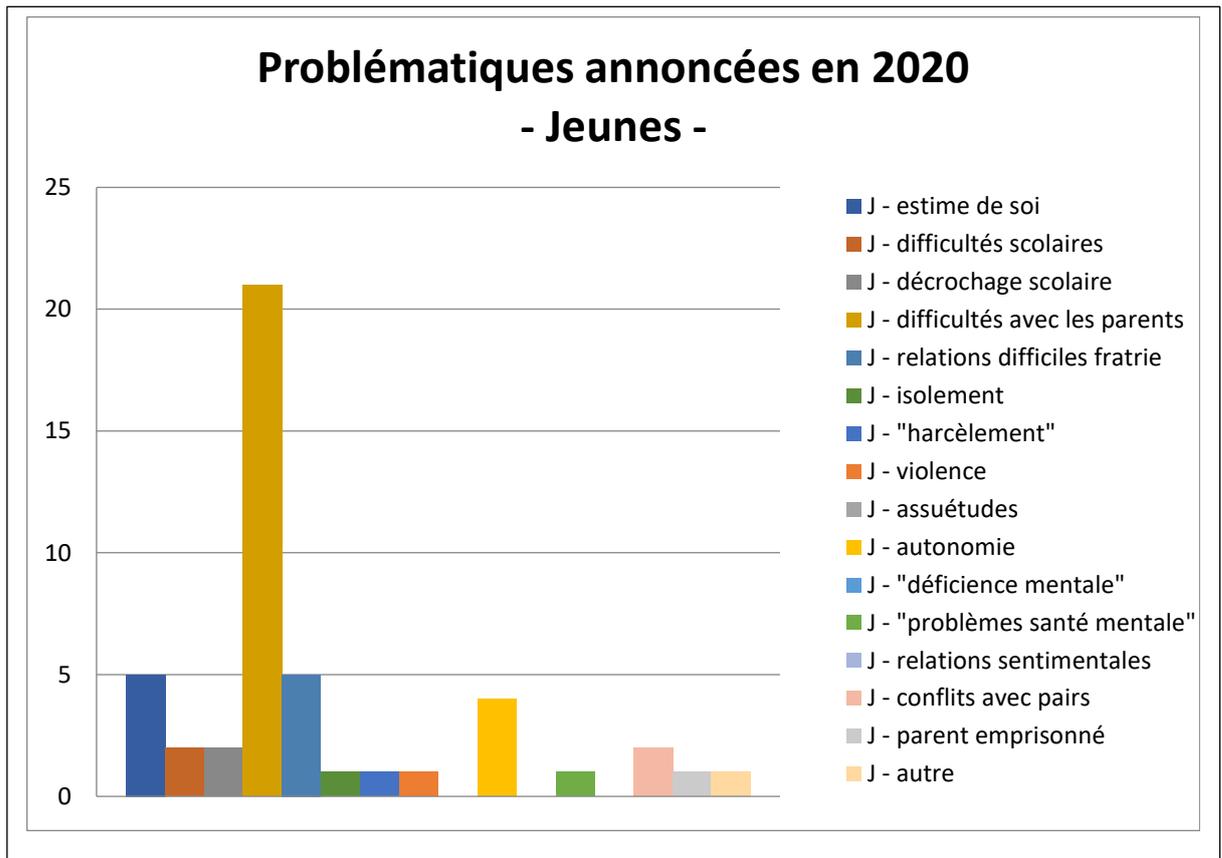


Quelques chiffres supplémentaires

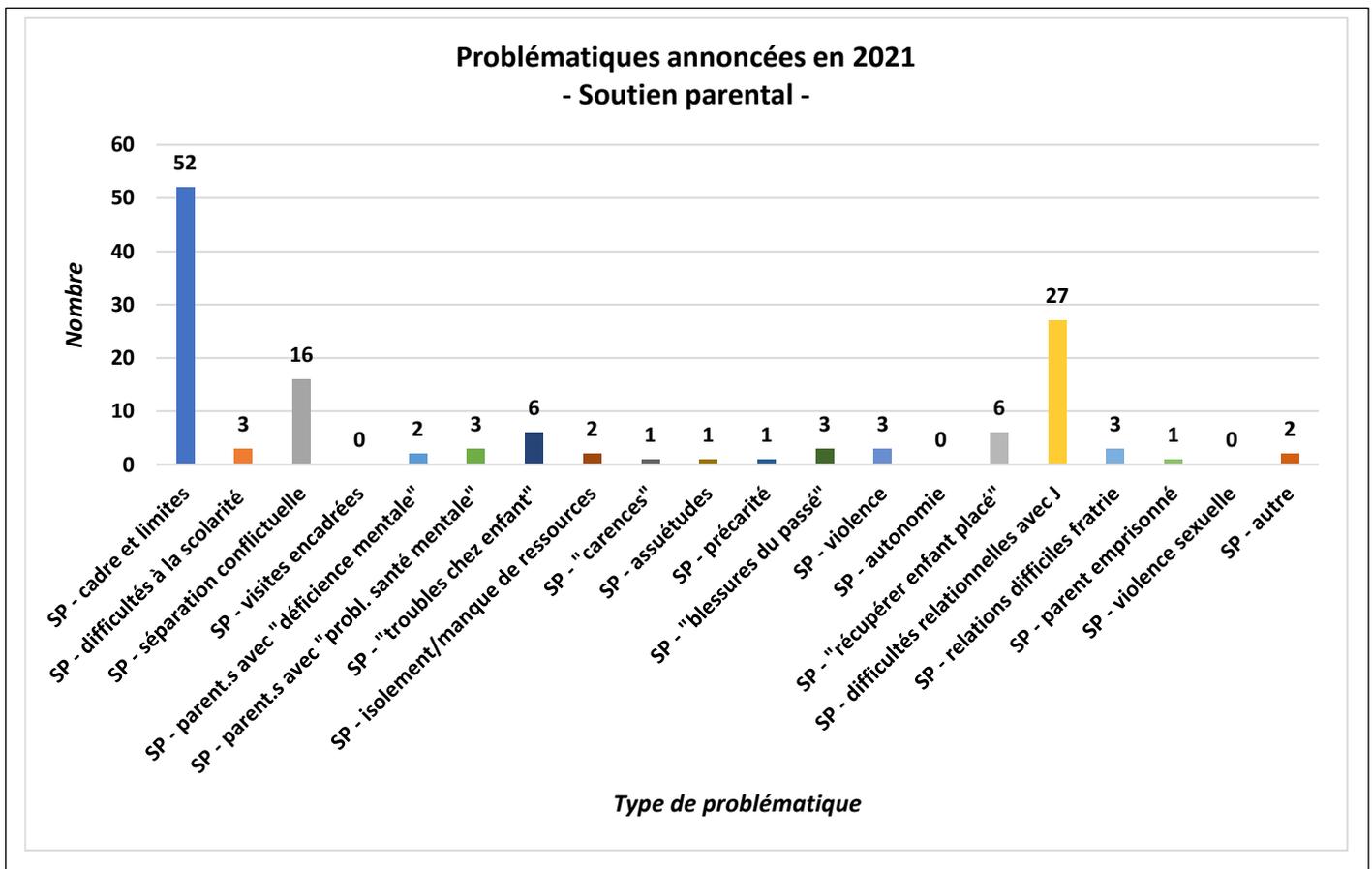
Problématiques annoncées

En 2020

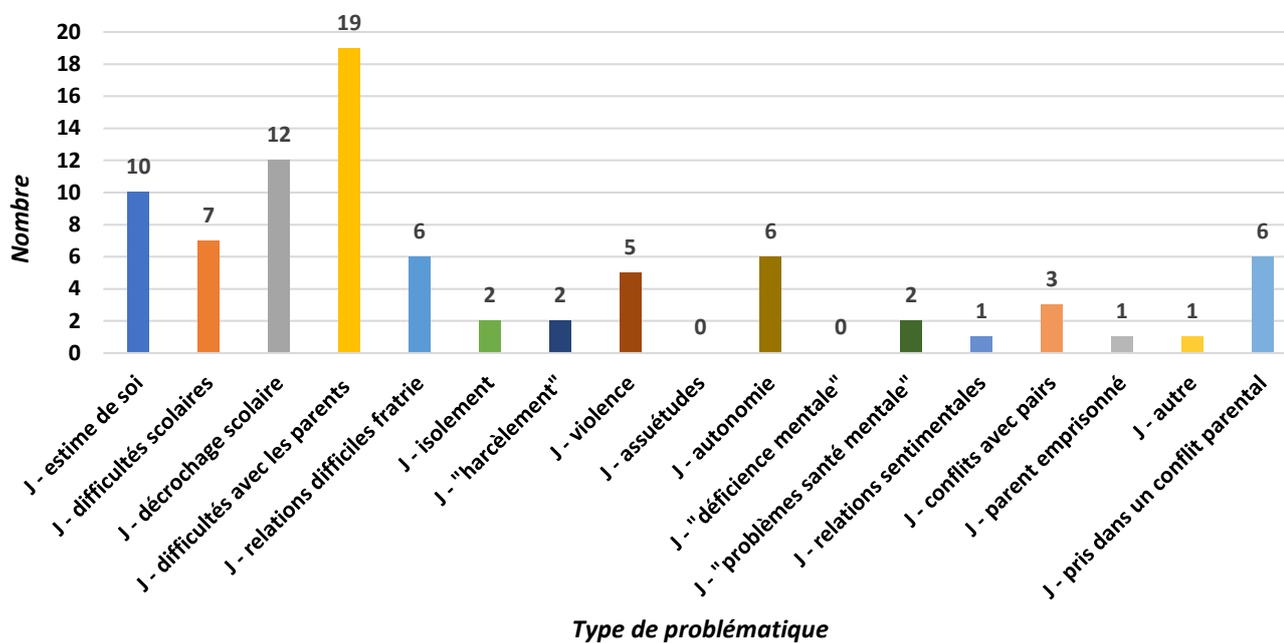




En 2021

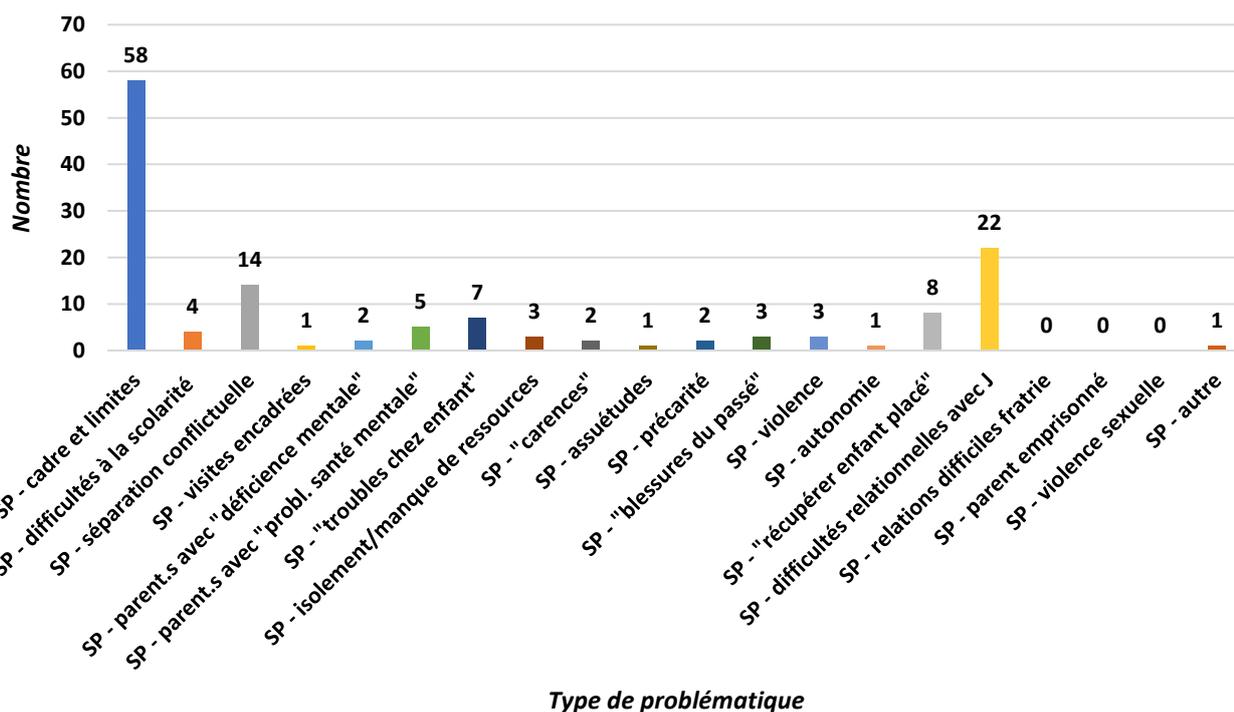


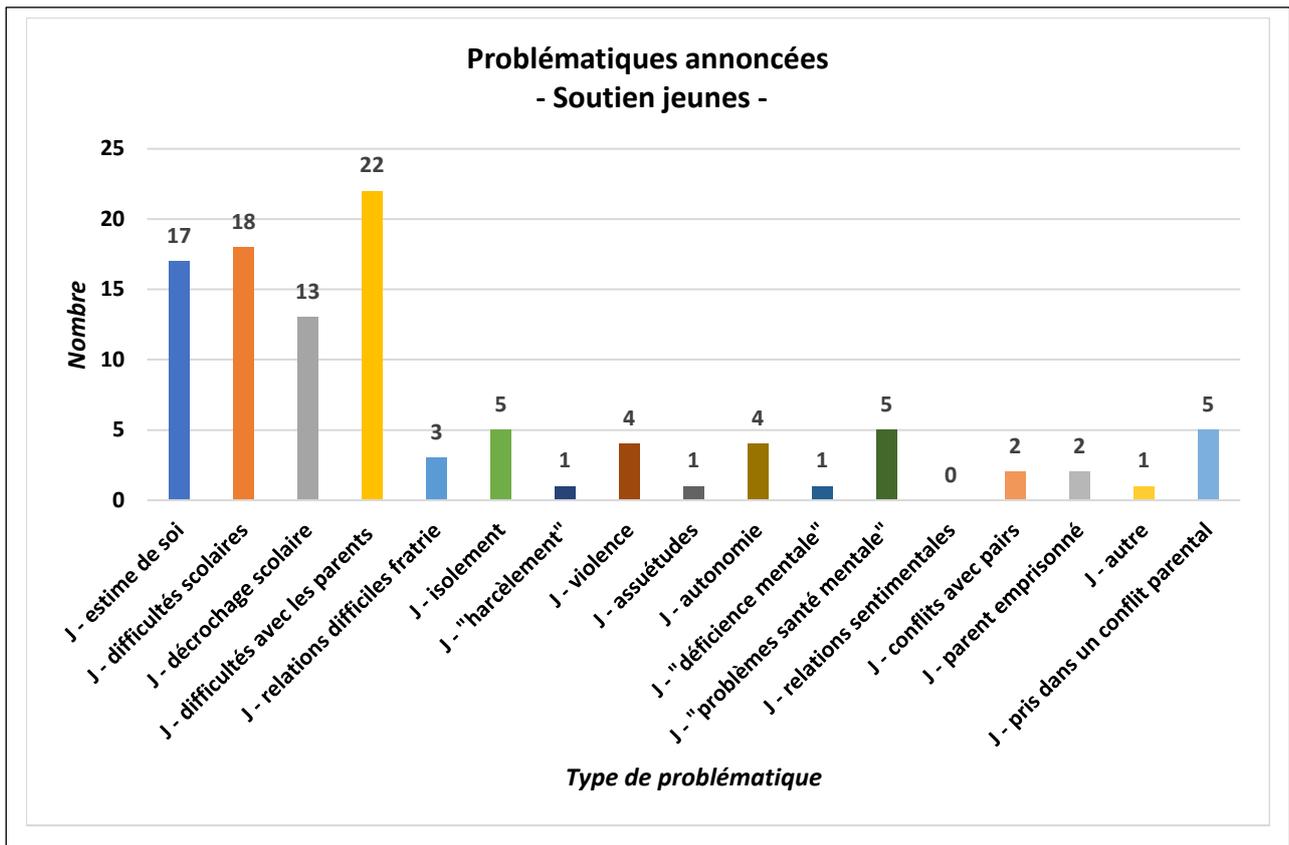
Problématiques annoncées en 2021 - Soutien jeune -



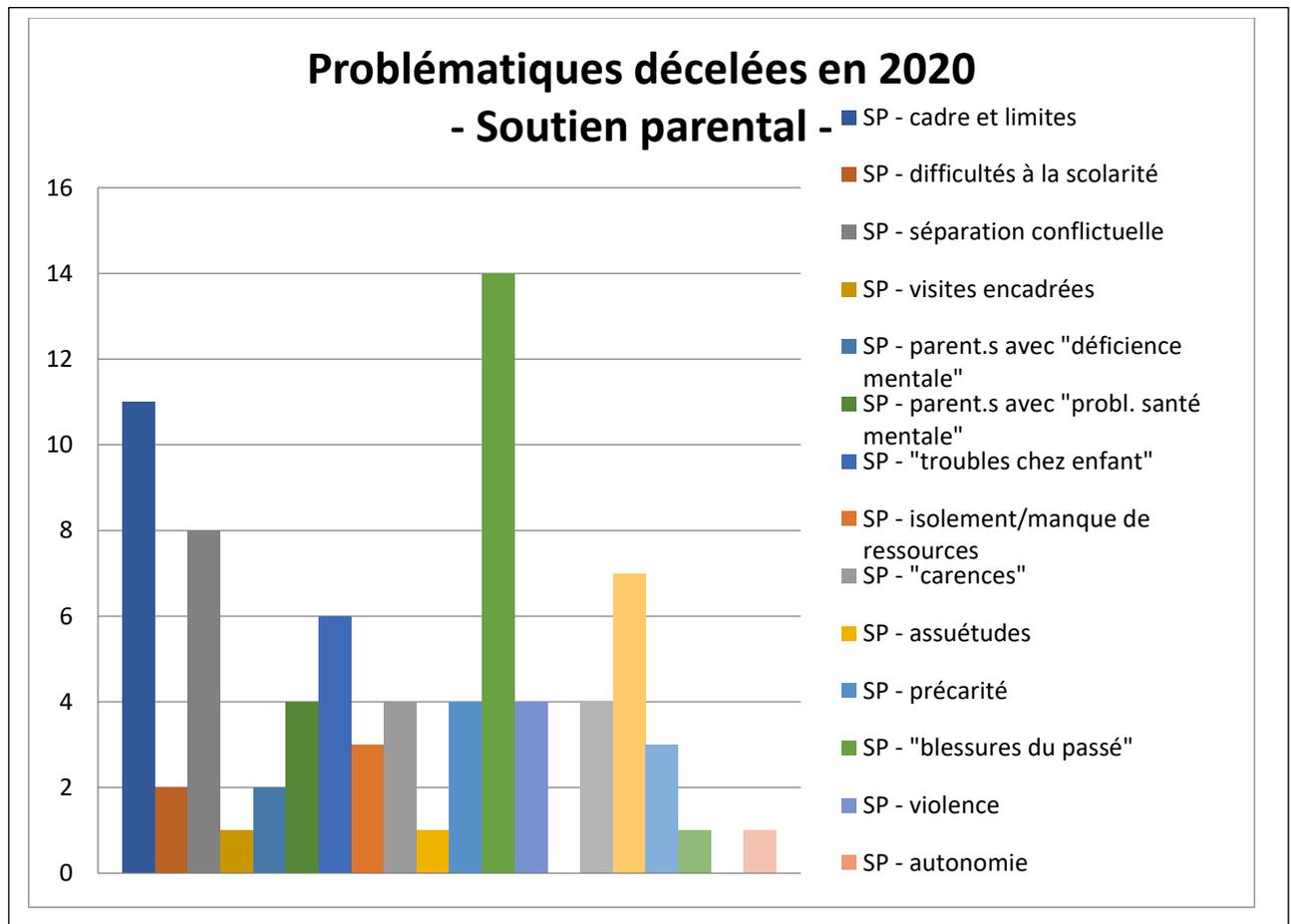
En 2022

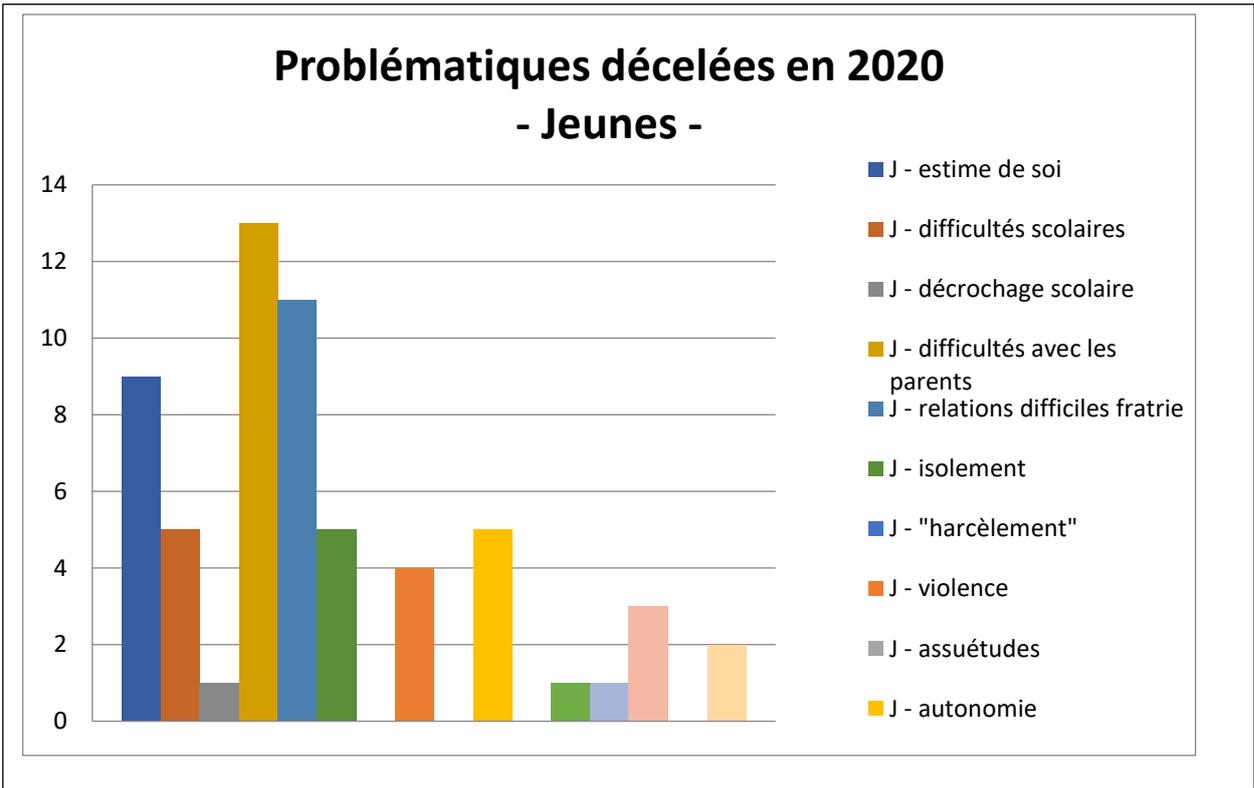
Problématiques annoncées - Soutien parental -



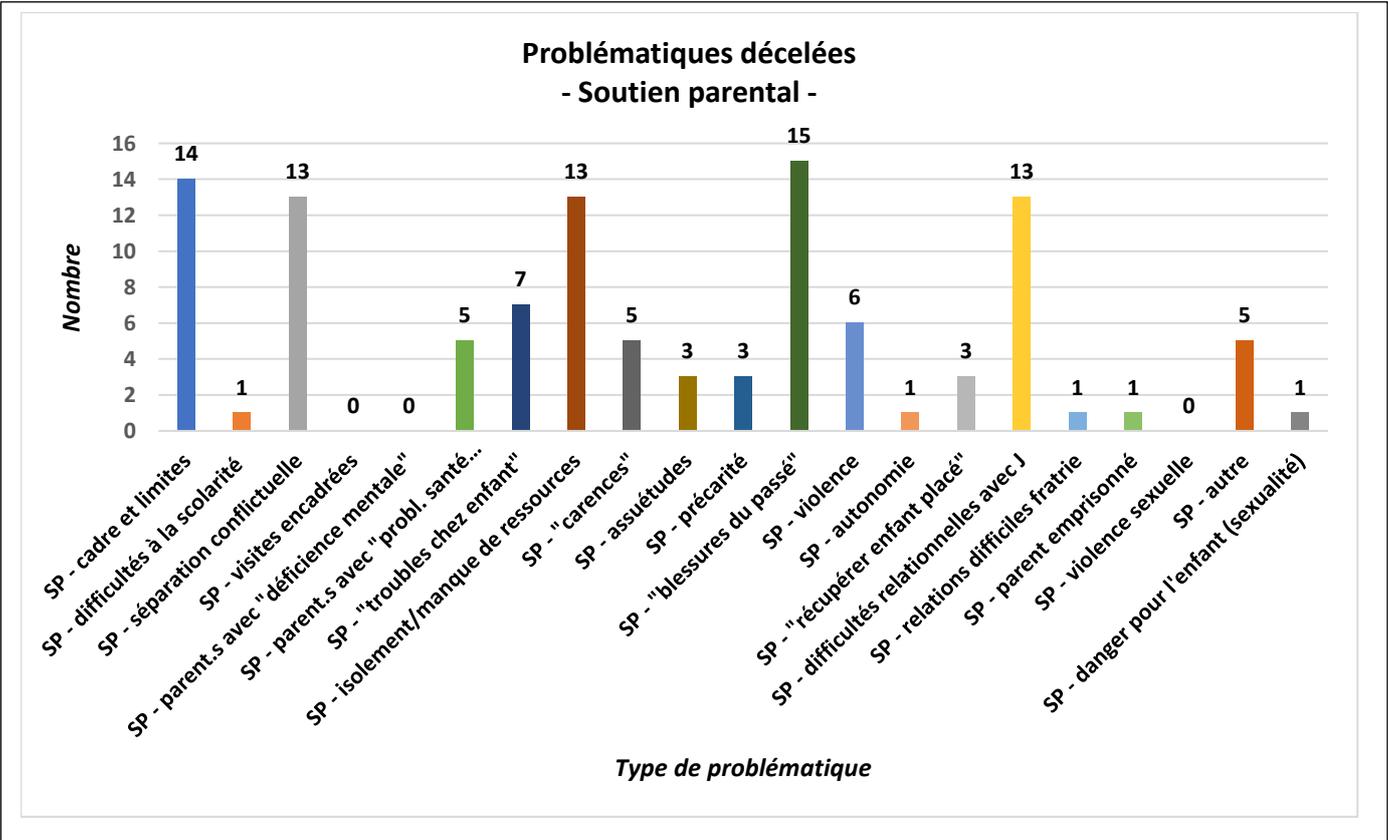


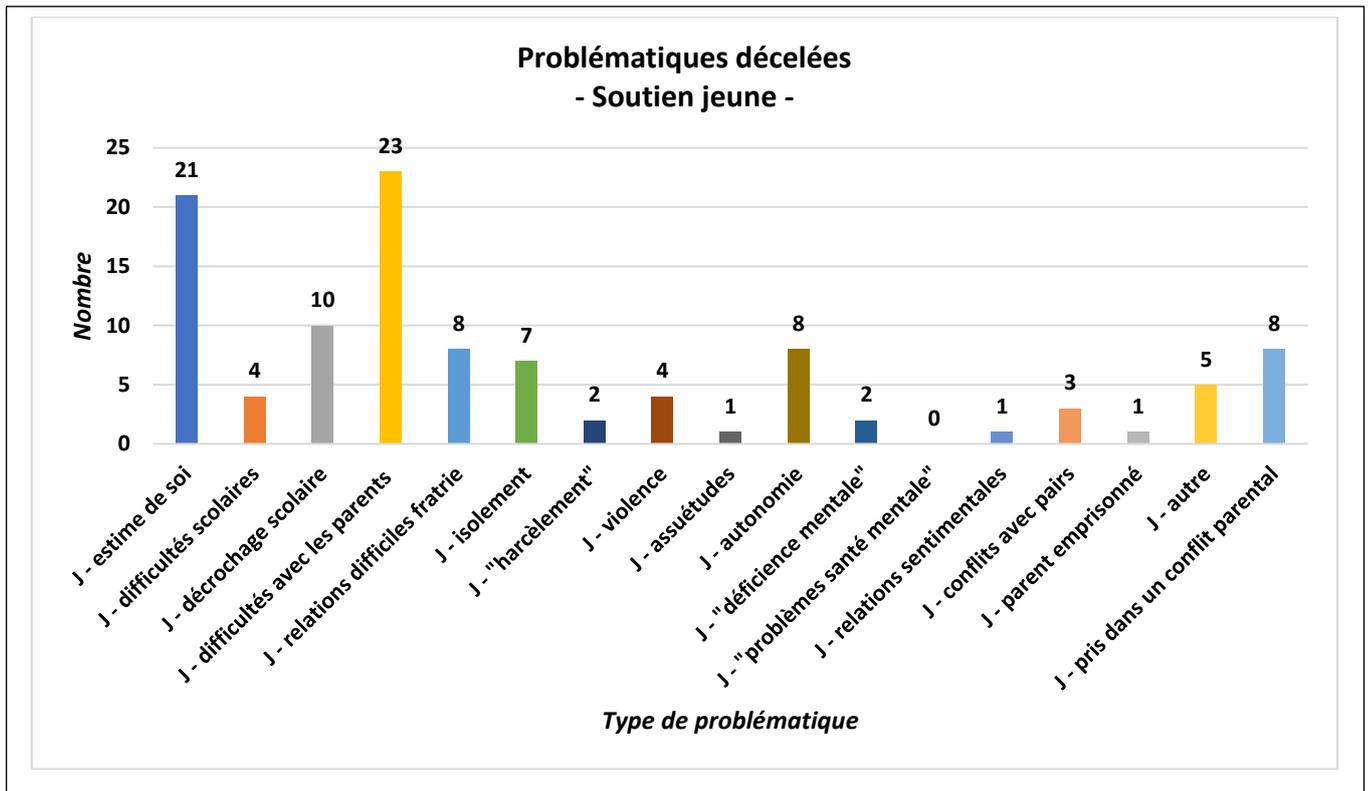
En 2020,



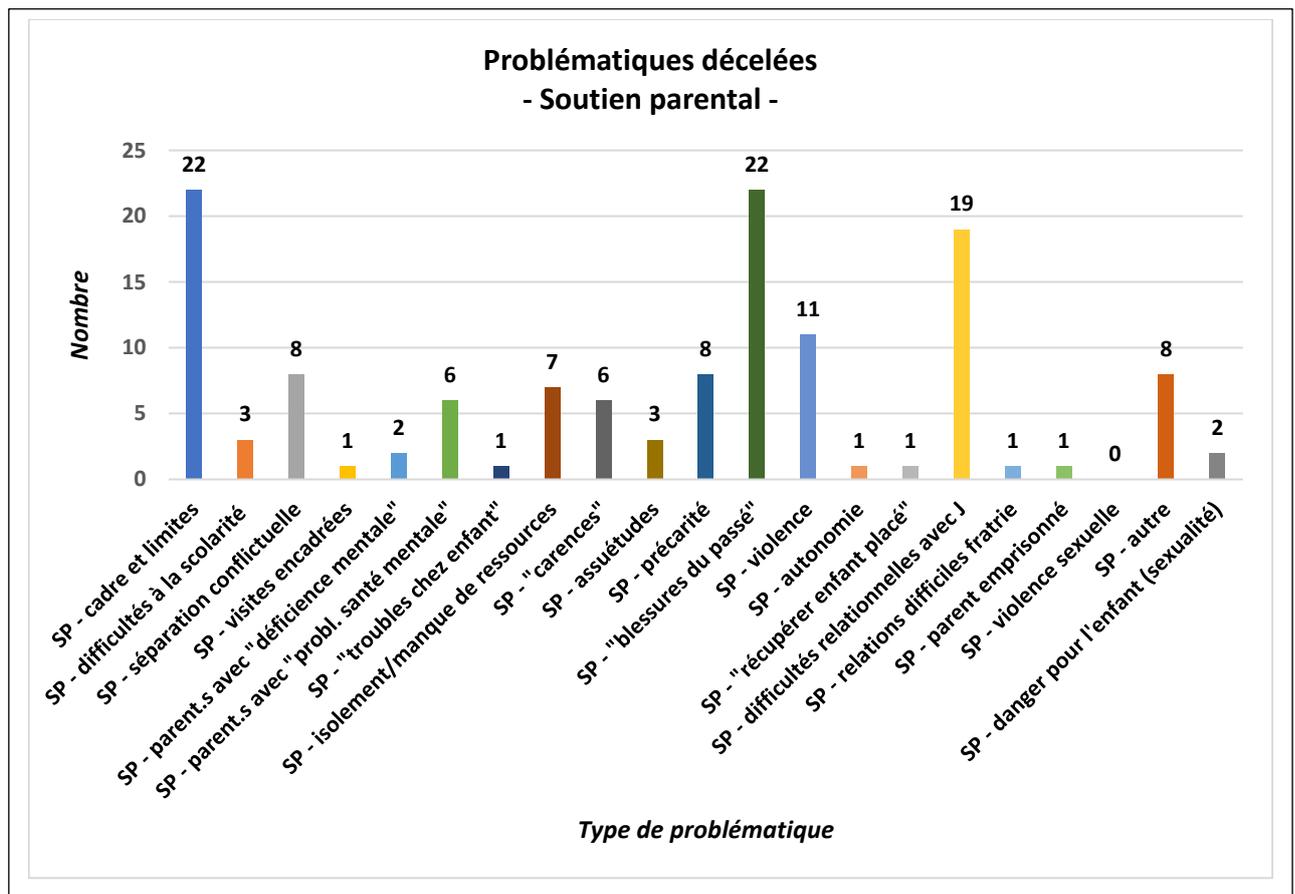


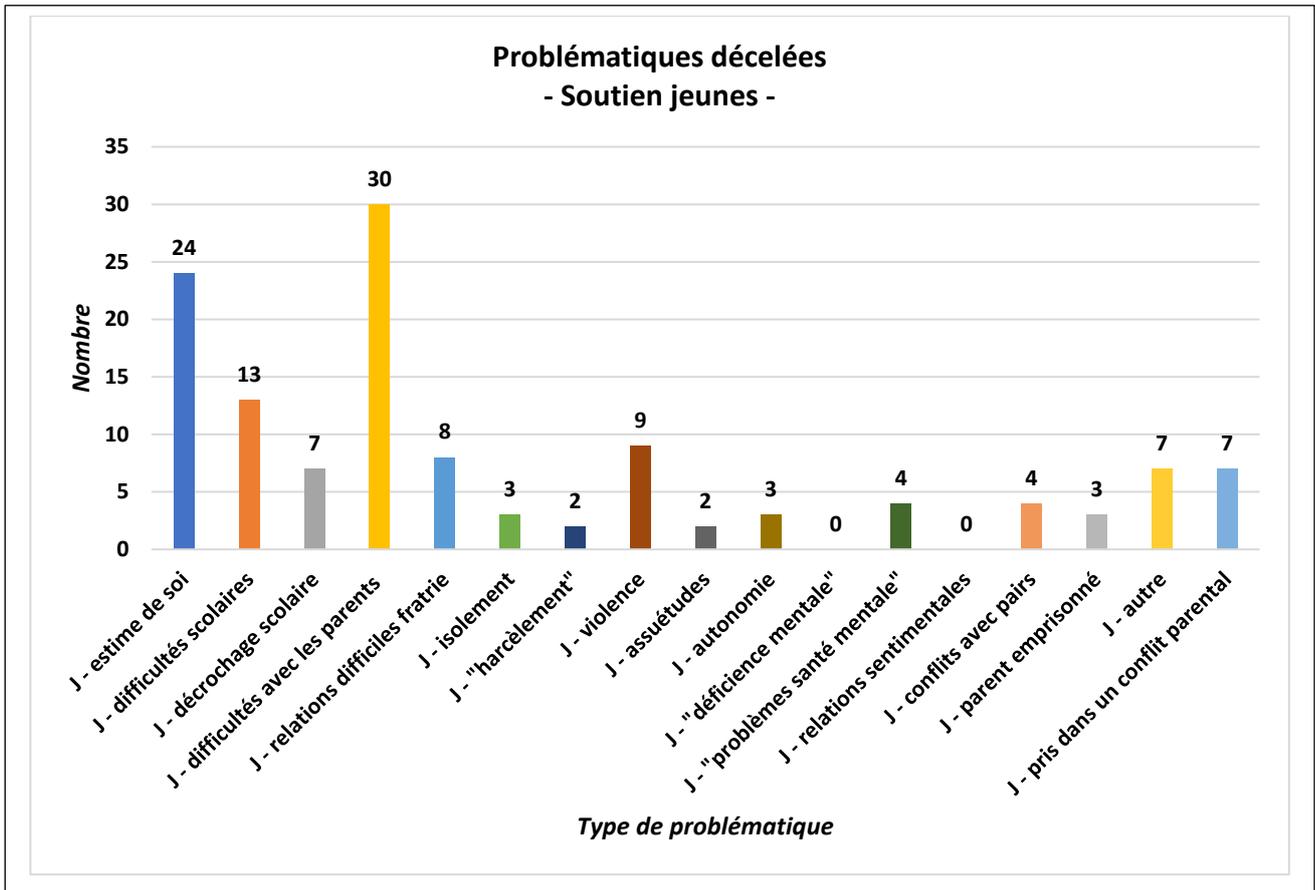
En 2021





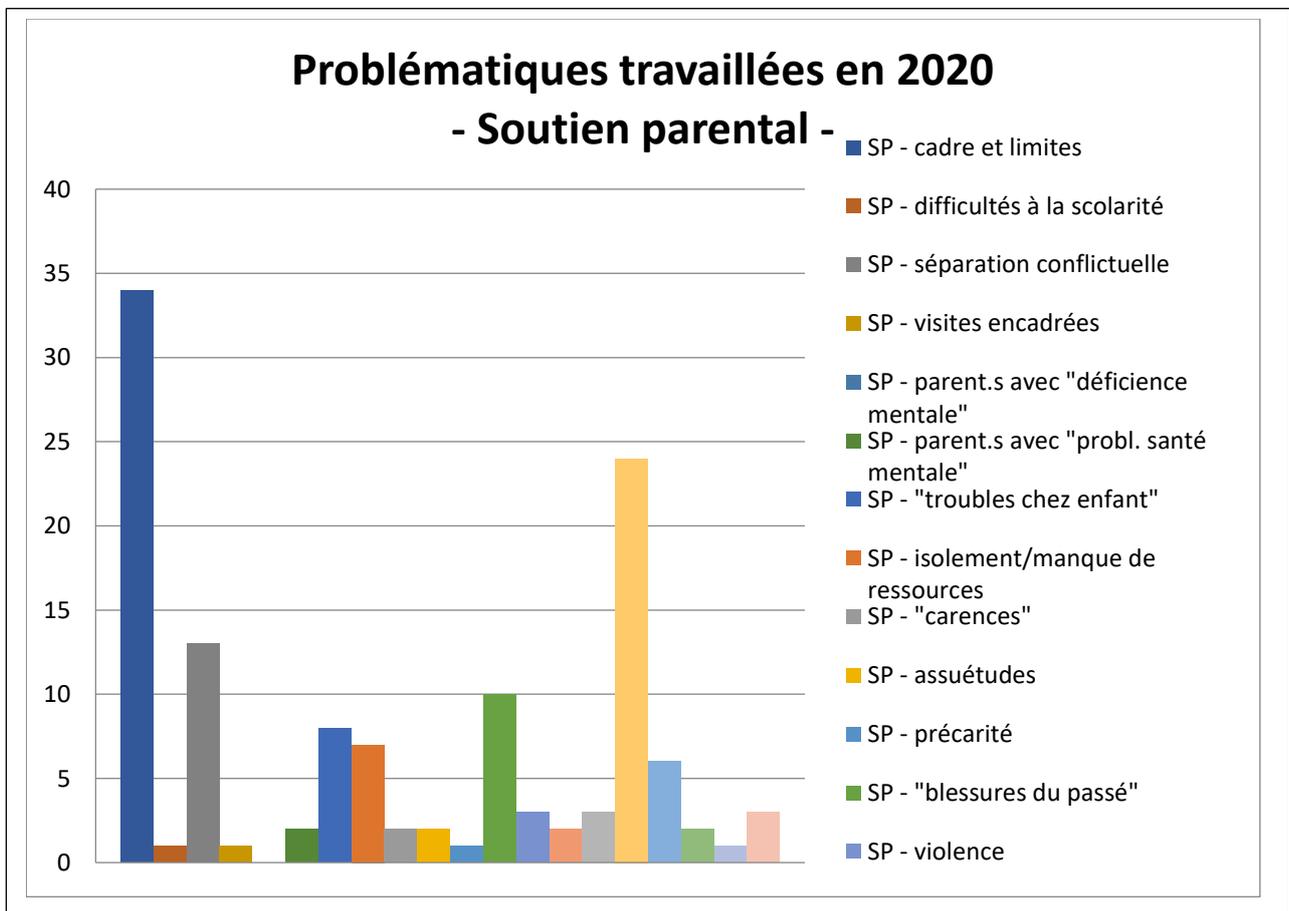
En 2022



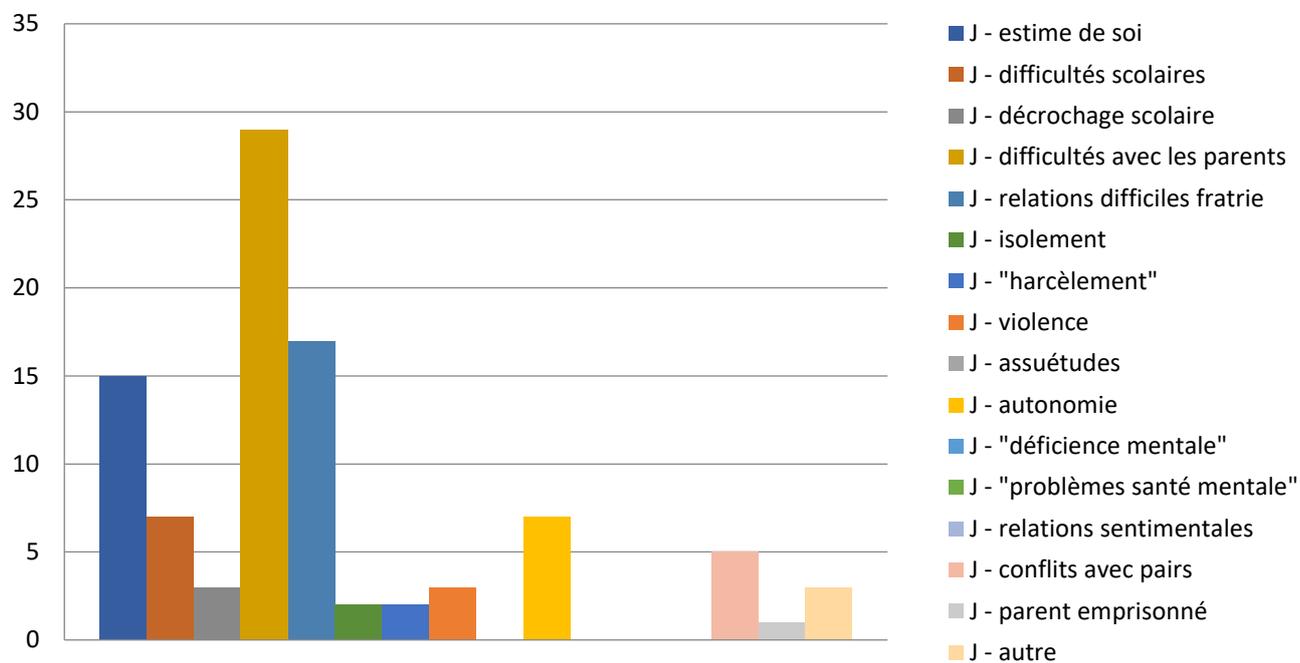


Problématiques travaillées

En 2020

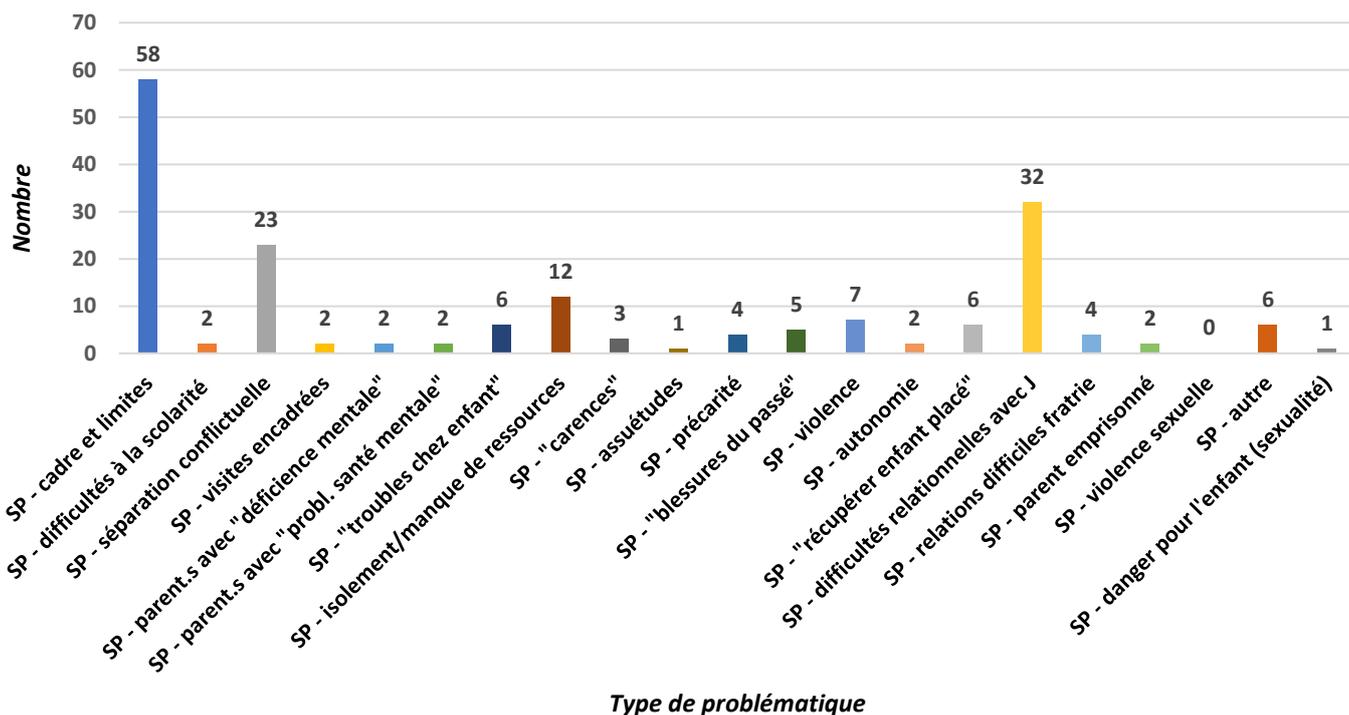


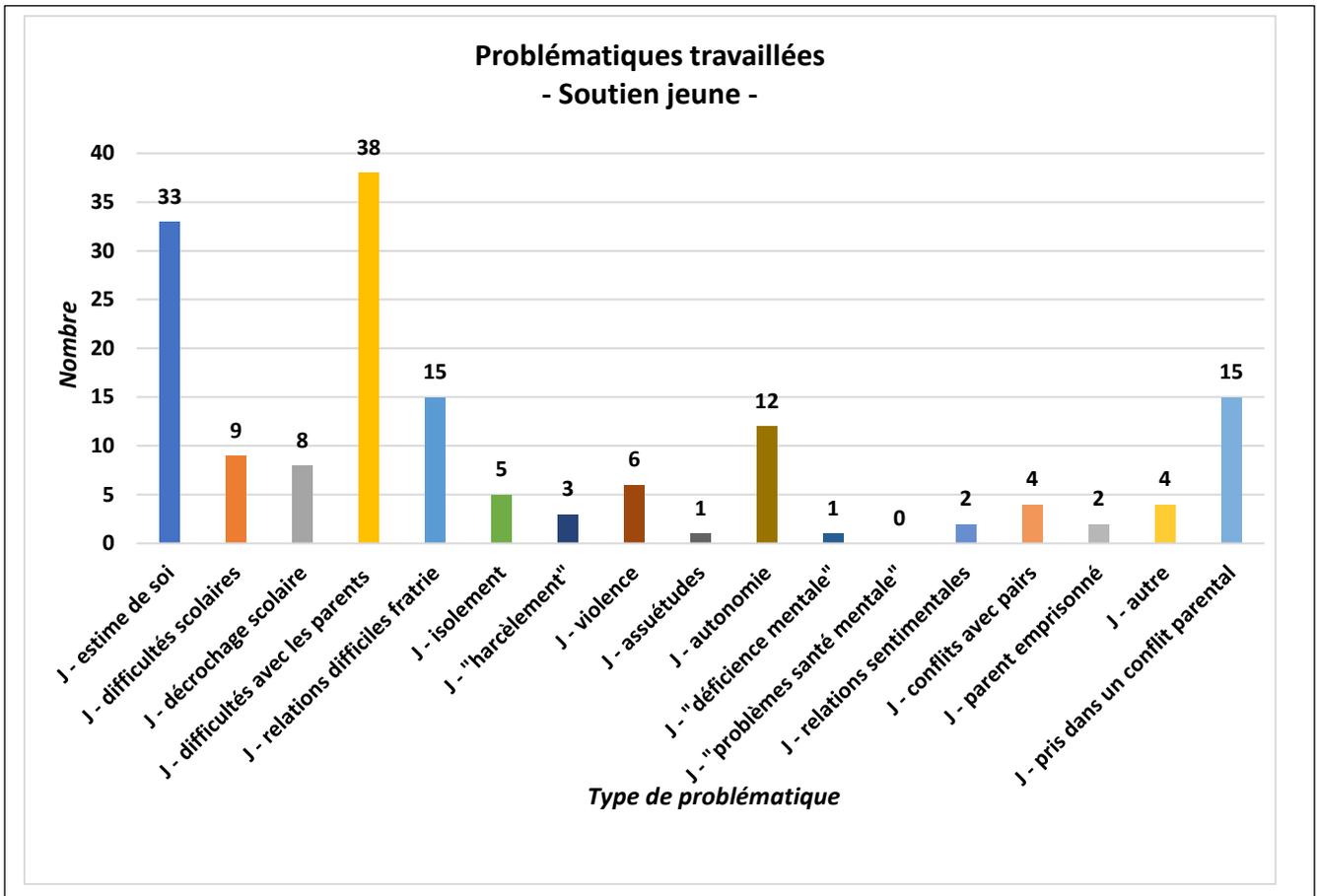
Problématiques travaillées en 2020 - Jeunes -



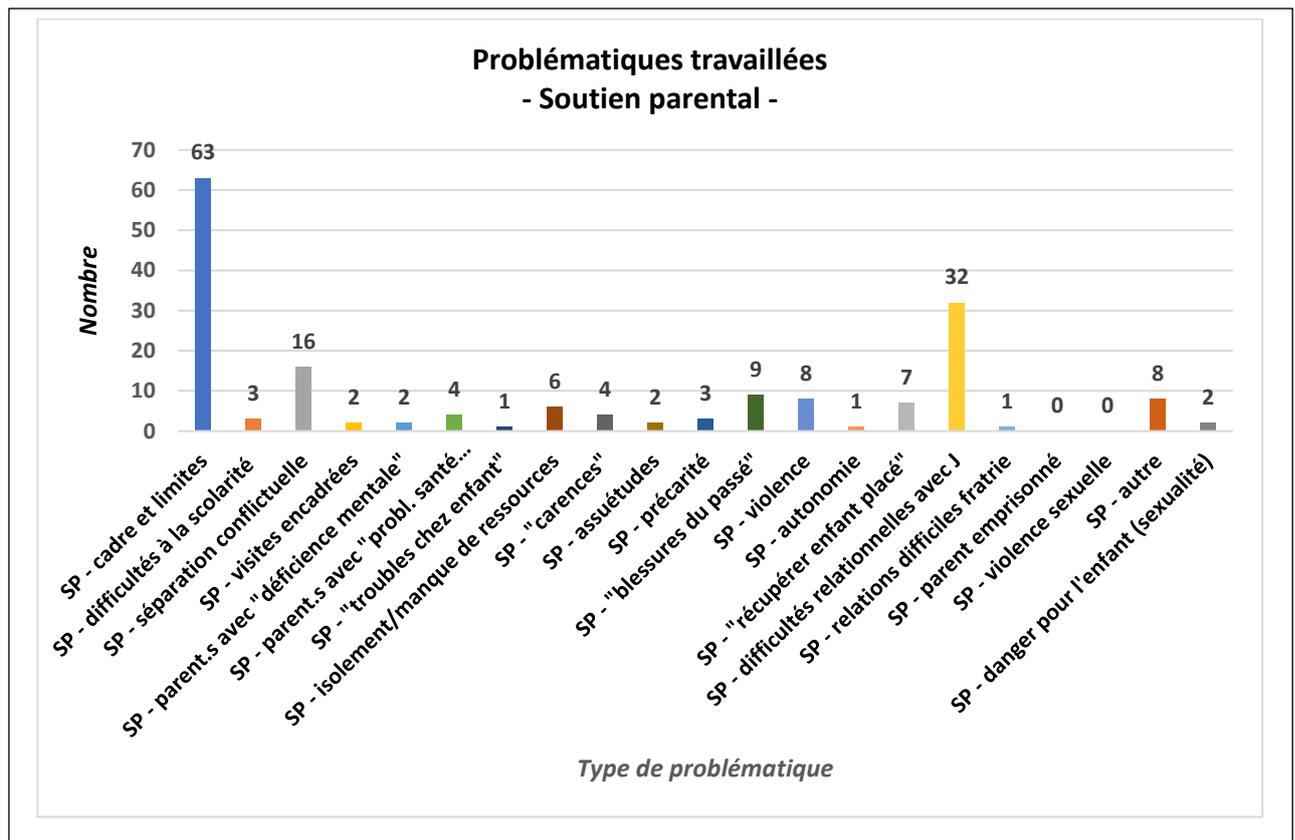
En 2021

Problématiques travaillées - Soutien parental -





En 2022



Problématiques travaillées - Soutien jeunes -

